



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1682, 2

GLW. 511 ^m — 1682, 2

Mezure

<36624573500018

S

<36624573500018

E Bayer. Staatsbibliothek

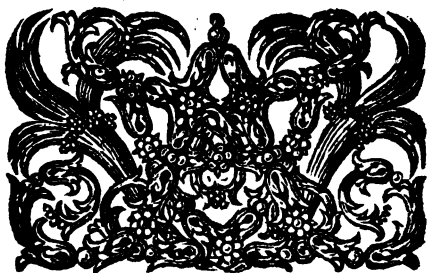
33

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

F E V R I E R 1682.



A L Y O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

M. D C. L X X X I I.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



'Est donc à présent cher Lecteur , que je vous enverray l'Histoire du Calvinisme, de Monsieur Mainbour ; puisque j'en ay receu à present de Paris, in quarto ainsi je vous en fourniray tel nombre que vous voudrez , j'en attend aussi de la Grandeur, indouze en deux volumes; ce sera toujourns le prix ordinaire : sçavoir , ceux in quarto six livres , & ceux indouze quatre livres. Je vous prépare pour le mois prochain , à mon ordinaire quantité de Nouveautez. Les Journaux des sçavans , & de Médecine se continueront toujourns à distribuer pour six sols le cahier , tant vieux que nouveaux.

Ceux qui n'affranchiront pas les ports de Lettres ne se verront point dans les Mercur.

LE LIBRAIRE

LIVRES NOUVEAUX *du Mois de Fevrier, 1682.*

L'Histoire du Calvinisme , in quarto, six livres.

— Idem indouze deux vol. 4. livres.

Les Memoires de la Religion , de Monsieur l'Evesque de Tournay, indouze, tome deuxieme, deux livres.

Le Premier se trouve aussi dans la mesme Boutique.

La Cleopatre, Tragedie de Monsieur de la Chapelle, indouze, quinze sols.

Le Grand Hercule , Tragedie , indouze, quinze sols.

Memoires Generaux pour l'Execution des nouvelles Ordonnances divises en deux Parties, in octavo 30. sols.

Le Remede Anglois , pour la guerison des Fièvres , publié par ordre du Roy, avec les Observations de Monsieur le Premier Medecin de Sa Majesté, sur la composition, les Vertus, & l'usage, de ce Remede , par Monsieur de Blegny, indouze, 20. sols.

Nouvelle Explication de la Gangrene proposée & demandée par Messieurs
de

AU LECTEUR.

de l'Académie de Paris , In octavo,
vingt sols.

Asterographie , ou description des
Estoiles fixes & de toutes les constella-
tions Celestes tant Anciennes que
Nouvelles , avec leur Ethymologie ,
leurs Noms , tant Profanes que Sacrez,
la Figure qu'elles représentent dans le
Ciel , le nombre des Estoiles qui les
composent , & plusieurs Méthodes pour
apprendre à les connoître en peu de
temps, avec autant de facilité que d'in-
faillibilité , par Pierre Crachat de Sor,
che - Filon en Dauphiné , in octavo,
15. sols.



TABLE DES MATIERES
contenues dans ce Volume.

A vantpropos,	1
Quatre Sonnets sur les Bouts-Ri- mex du Flageolet & du Decalogue,	5
Lettre en Prose & en Vers,	12
Reception d'un Historiographe à l'Aca- demie de Peinture & de Sculpture, avec sa Harangue,	18
Le Payen & l'Idole, Fable,	24
Mort de Madame la Marquise de Se- nas,	29
Mort de M. le Marquis de Raffetot,	31
Histoire,	31
L'Amour devenu aveugle,	44
Audiëce donnée aux Députés d'Artois,	56
Missions,	58
Couches de Madame la Comtesse de Gas- sé-Matignon,	60
Lettre en Prose & en Vers,	62
Médaille représentant la Bataille de Cassel, avec l'Eloge de Monsieur,	70
Adjurations,	76
Mariage de M. le Marquis d'Orvillé, & de Mademoiselle de Vignacour,	79
Le Verluifant, l'Abeille, & le Vers-à-soye Fable,	81
Tout	

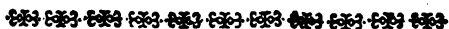
TABLE.

<i>Tout ce qui s'est passé touchant l'Affaire de Tripoly jusqu'à la signature de la Paix , avec quantité de particularitez qui n'ont point esté veues dans les Relations publiques ,</i>	101
<i>Epigramme ,</i>	142
<i>Ode d'Horace,</i>	143
<i>Mort de M. Tronçon , Conseiller de la Grand Chambre,</i>	145
<i>M. Doujat monte à la Grãd Chãbre,</i>	150
<i>Mort de M. le Comte de Fienne ,</i>	151
<i>Honneurs rendus à la memoire du R. P. Jean Eudes,</i>	152
<i>L'Art de se taire,</i>	155
<i>Reception de M. le Comte de la Mothe-Houdancourt , à la Charge de Premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde,</i>	168
<i>M. le Baron de Breteuil est nommé Envoyé Extraordinaire du Roy à Mantoue ,</i>	168
<i>M. de Basville est nommé à l'Intendance de Poitou ,</i>	169
<i>M. de Marillac cy-devant Intendant en la mesme Province , est fait Conseiller d'Etat.</i>	170
<i>Comédies nouvelles ,</i>	171
<i>Bal donné par le Fils de M. Talon ,</i>	174

T A B L E.

<i>Autre Bal de M. de Manevillete,</i>	177
<i>Le rendez vous nocturne, Histoire,</i>	178
<i>Mariage de M. Boisfranc & de Mademoiselle de Soyecourt.</i>	187
<i>Mariage de M. de Martiny & de Mademoiselle de la Tour-Dabots,</i>	190
<i>Guérison de M. le Duc d'Uses,</i>	192
<i>Explication de la premiere Enigme,</i>	194
<i>Noms de ceux qui l'ont expliquée.</i>	195
<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	200
<i>Enigme nouvelle,</i>	201
<i>Autre Enigme,</i>	202
<i>Cinq Sonnets en Bouts-rimeZ,</i>	205
<i>Nouveaux Bouts-rimeZ proposez par M. Mignon,</i>	211
<i>Suite de l'Article de l'Ambassadeur de Maroc,</i>	213
<i>Carte d'une Partie de la Lombardie, où sont marquez les Etats que la Maison de Fiesque y a possedez,</i>	237
<i>M. Amelot de Gournay nommé à l'Ambassade de Venise,</i>	241
<i>Mort de M. de Maupeon,</i>	245
<i>Etablissement du Jeu du Monde,</i>	246
<i>Livre de M. le Fèvre, intitulé Motifs invincibles pour convaincre ceux de la Religion Prétendue Reformée,</i>	247
<i>Fin de la Table.</i>	

CATA



CATALOGUE DES PIECES
contenues dans le XVI. Extraordi-
naire du Mercure Galant Quartier
d'Octobre 1681.

I L C O N T I E N T

UNe Réponse en Prose , & une en Vers , à la Question , *ſçavoir, Si un Amant qui a peu de bien , une extrême ambition , beaucoup de délicateſſe , & un violent amour, doit épouſer une Maîtreſſe peu favorifée de la Fortune, & qui a comme luy de l'ambition , & de la délicateſſe.*

Une Réponse en Proſe, & une en Vers , à la Question , *ſçavoir, Si un Amant ne devãt point épouſer une Maîtreſſe, peut aimer une autre Perſonne ſans eſtre inconfiant.*

Une Réponse en Proſe , & une en Vers , à la Question , *ſçavoir, Si les plaiſirs du Corps ſont plus ſenſibles que ceux de l'Eſprit.*

Deux Réponſes en Proſe , & deux en Vers , à la Question , *ſçavoir, Si le Mary doit être plus grand Maître que la Femme.*

Deux Diſcours en Proſe , & un en Vers , ſur l'origine de la Medecine.

Deux

Deux Discours en Prose , & un en Vers , sur l'Air du monde , & la veritable Politesse.

Plusieurs Billets galans.

Un Discours en Prose , & un en Vers , sur l'Eloquence ancienne & moderne.

Une Fable sur l'Origine des Bagues.

Une Réponse en Prose , à la Question , *ſçavoir, Si la ſanté peut être altérée par les paſſions.*

Une Declaration d'amour.

Une Réponse à la Question , *ſçavoir, Lequel eſt plus avantageux pour une Veuve de 25. à 26. ans, ou de ſe remarier, ou de demeurer dans le Veuvege , ou d'abandonner entierement le monde en ſe retirant dans un Convent,*

Un Discours sur l'origine de la Migraine d'Iris.

Un Traité sur les Vandanges , & l'origine du Vin.

Deux Réponses en Vers , & une en Prose , à la Question , *Si l'on peut aimer ſans ſçavoir qui.*

Une Réponse en Vers , & une en Prose , à la Question , *ſçavoir, Si une Belle qui aime fortement peut exécuter les deſſeins de vengeance qu'elle médite*
contre

contre un Amant absent qui l'a oubliée, quand à son retour il apporte des raisons pour justifier sa conduite.

Deux Réponses en Vers , & une en Prose, à la Question , sçavoir , *Si sans marquer peu d'estime pour une Personne qui nous a fait un présent par amitié, on peut donner à un autre ce qu'elle nous a donné.*

Une Réponse en Vers, & une en Prose. à la Question , sçavoir , *Si un Amant ayant reçu d'une Belle , les plus fortes marques d'estime & d'amitié qu'elle peut luy donner , peut sans attirer sa colere, luy témoigner qu'il doute de sa tendresse pour en recevoir de nouvelles assurances.*

Deux Discours sur la Questio, sçavoir, *En quoy consiste la veritable Sageſſe.*

Le Secret de l'Ecriture universelle.

Plusieurs Madrigaux sur les Enigmes des trois mois, avec les noms de ceux qui ont deviné les Enigmes du dernier mois.

Une Réponse aux Larmes de Daphnis, sur la mort de sa Femme, qui ont paru dans le dernier Extraordinaire.

QUESTIONS A DECIDER.

I.

Quelle est la marque la plus essentielle d'une veritable amitié.

II.

I I.

Un galant Homme à qui une belle Personne plaist fort, est employé auprès d'elle pour les intérêts de son Amy qui en est l'Amant. La Belle luy dit qu'il peut parler pour luy mesme. On demande ce qu'il doit faire, la seule consideratiõ de son Amy l'ayant touõjours empesché de se decouvrir.

I I I.

S'il est facile de distinguer dās une même Personne, les mouvemēs de politique, d'avec ceux d'inclination; & quels moyens on peut employer pour n'y estre pas trompé, puis que bien souvent les apparences & les effets de l'une & de l'autre sont semblables.

I V.

On demande la peinture d'un parfait Amant, & à quelles marque on peut le connoistre.

V.

On demande l'origine de la Pourpre & de l'Ecarlate, & qu'elle en estoit la difference dans l'usage des Anciens.

V I.

D'oñ peuvent venir les vapeurs dont presque tous les Hommes sont attaquez aussi bien que les Femmes, & dont on ne parloit point il y a quinze ans.

M E R C U



MERCURE GALANT.

FEVRIER 1682.



Uoy que la Libéralité ait par excellence le nom de Vertu Royale, ce n'est point l'abondance des Trésors qui rend un Souverain libéral. Dans quelque rang que soient élevez les Hommes, ils suivent le panchant qui les entraîne, & l'on peut dire qu'un Roy qui aime à récompenser les services qu'on luy rend

Février 1682.

A

avec un vray zele, le fait beaucoup moins par sa qualité de Roy, que par une grandeur d'ame qui le porte naturellement à la libéralité. C'est dont nous avons un brillant exemple dans nôtre auguste Monarque. Je vous ay déjà marqué en plusieurs occasions, que le merite n'a aucun besoin de sollicitations auprès de Luy, & que l'obligeante maniere dont il se plaît à donner, vaut mille fois mieux que le Présent même, quelque magnifique qu'il puisse estre. Aussi doit-on demeurer d'accord, que ce grand Prince ne donne jamais, qu'il ne fasse plus d'une grace à la fois, étant certain que les marques glorieuses qu'on reçoit par là de son estime, touchent plus sensiblement que l'utilité qu'on tire de ses bienfaits. Monsieur le Duc de
Boüil

Bouillon vient d'en recevoir , dont il a esté agreablement surpris , s'il est vray qu'on le puisse estre lors que le Roy prévient les souhaits en faisant du bien. Ce Duc se trouvant à son lever , Sa Majesté qui n'ignore rien de la maniere de vivre , & du merite de ceux qui sont distinguez par une haute naissance, luy demanda des nouvelles de Monsieur le Prince de Turenne son Fils aîné ; & comme Elle avoit appris qu'il commençoit à paroître dans le monde , non seulement avec toutes les qualitez qu'un grand Seigneur doit avoir , mais encor avec toutes celles qui font le véritable honneste Homme , Elle declara qu'Elle luy donnoit la Survivance de la Charge de Grand Chambellan, dont il prêta le Serment dès le lendemain.

A ij

Jugez de la joye de Monsieur le Duc de Bouillon , de voir son zele si glorieusement reconnu par le plus grand de tous les Monarques.

Monsieur le Duc de Saint Aignan eut environ dans le mesme temps une pareille surprise. Il ne demandoit aucune grace nouvelle , & le Roy luy dit de cet air charmant qui luy est si naturel, qu'il augmentoit de dix mille francs la Pension dont il le gratifioit déjà, & qu'il avoit ordonné qu'on la luy payât au Trésor Royal. Ce Duc que vous estimez avec beaucoup de justice, a fait depuis peu différens petits Ouvrages dont on m'a promis une Copie. Je vous l'envoyeray si-tost qu'on m'aura tenu parole. Ceux qui les ont veus en parlent d'une maniere tres-avantageuse. Ces Ouvra-
ges

GALANT. 5.

ges font un Inpromptu fort galant, fait en présence de Sa Majesté ; une Lettre à Monsieur le Marquis de Dangeau ; une autre en Vers à une Demoiselle de beaucoup d'esprit, & d'une naissance tres considerable ; & un Sonnet sur les Bouts rimez qui courent du Flageolet & du Décalogue. Ces Bouts - rimez ont fait faire des Sonnets sur toute sorte de matieres. En voicy quatre que vous n'avez peut-estre pas veus. Monsieur Fourmy, de Baugé en Anjou, est l'Autheur des deux premiers.

LE TYRAN DE VILLAGE.

UN Fendeur de nazeaux, sec
comme un Flageolet,
Méprisant les Decrets du sacré
Décalogue,

A iij

6. MEASURE

*Entre ses Citoyens tranche du Roy-
telet,*

*Dont maint Rimeur secret compose
mainte Eglogue.*



*N'envoira-t'on jamais ce Traître
au Chastelet?*

*Il en fut menacé jadis d'un Péda-
gogue,*

*Et que son Corps traîné par Che-
val, ou Mulet,*

*Serviroit de pâture à Loup, Van-
tour, ou Dogue.*



*Ah! si nôtre Village en peut estre
écuré,*

*De ce Rustre qui bat jusques à son
Curé,*

*Chacun en liberté nous en dirons
de belles.*



*Un bruit court qu'au Printemps il
va voir l'Hellespont,*

Que

*Que son Train se prépare : Helas,
qui m'en répond ?*

*Dis, Mercure Galant, en sçais-tu des
nouvelles ?*

LE NOUVEAU CONVERTY.

JE chante désormais dessus mon
Flageolet
Des Cantiques devots tirez du Dé-
calogue :

*Vous ne m'entendrez plus, Rossignol,
Roytelet,
Entonner dans ces Bois une profane
Eglogue.*



*Mon Louvre est l'Hôpital, mon
Cours le Chastelet ;*

*Mes Fables, mes Romans, le Chrê-
tien Pédagogue ;*

*Des pechez du Prochain chargé
comme un Mulet,*

*Que ne puis-je assouvir l'impitoya-
ble Dogue :*

A iiiij



*Des passetemps mondains mon esprit
écuré*

*Ne veut plus écouter que la voix
du Curé;*

*Je renonce aux Festins, aux Digni-
tez, aux Belles.*



*Allons au Roy des Roys soumettre
l'Hellespont,*

*Du succès, ô grand Dieu, mon zele
vous répond :*

*Qu'une ame est en repos dans ces
douceurs nouvelles !*

CONTRE UN RIVAL.

UN Hymen bien plus doux qu'un
son de Flageolet,

*Fait dans toutes les Loix du Divin
Décalogue,*

*Alloit me rendre heureux bien plus
qu'un Roytelet;*

Déjà

GALANT. 9

*Déjà sur mon bonheur je faisois une
Eglogue.*



*Mais je vois qu'un Destin pire qu'un
Chastelet*

*Me retient toujours près d'un Pere
Pédagogue.*

*Que diable ! suis-je né pour garder
le Mulet ?*

*Non ma foy. Je vay faire autant de
bruit qu'un Dogue.*



*Il ne sera pas dit , après m'estre
écuré*

*Iusques au dernier sou , que Mon-
sieur le Curé*

*M'ôte par certains Baïs le Miracle
des Belles.*



*Car mon Rival fust-il plus loin que
l'Hellespont ,*

*Je le suivray par tout, ma bravoure
en répond ,*

A V

*Et se charge au retour d'en dire
des nouvelles.*

INPROMPTU FAIT A TABLE

LE JOUR DES ROYS.

L Aquais, réjouis-nous, prenant
ton Flageolet,
Mais ne nous chante rien contraire
au Décalogue;
Nous avons tous dessein de faire un
Roytelet,
D'entonner des Chansons, d'aller
jusqu'à l'Eglogue.


Qui ne boira pas net, soit mis au
Chastelet;
Arriere loin de nous tout fade Pé-
dagogue,
Pour moy j'en veux sortir chargé
comme un Mulet,
Et retourner chez moy concher saoul
comme un Dague.

L'en

*l'en auray l'œil perçant, bien clair,
bien écuré;*

*En buvant à Philis, ainsi qu'à mon
-nir. Cûré;*

*te rendray cette Feste une de nos
plus belles.*

*Nos Roys boit s'entendront aux
bords de l'Helléspont;*

*Si chaque Camarade à mes brindes
répond,*

*L'on verra du fracas; demain, cho-
ses nouvelles.*

*Je vous envoyay il y a deux
mois la Lettre en Prose & en
Vers, portée par l'un des Amours
à la Belle Indifférente. Vous ne
ferez point fâchée d'en voir la
Réponse, qu'on m'a donnée de-
puis quelques jours.*

A MADA

A MADAME DE ***

JE veux bien me persuader, Madame, que les avis que vous me donnez par vôtre dernière Lettre touchant l'Amour, ne partent que d'un attachement sincère à mes intérêts, & de l'obligeante envie que vous avez de contribuer à me rendre heureuse. Les nœuds de l'amitié qui nous lie si étroitement, ne me laissent pas juger autre chose. Mais vous me permettez avec cet esprit libre & indépendant que vous me donnez, de me défendre contre ce petit Tyran, dont vous prenez le party avec tant d'ardeur, & que vous faites si prodigue de plaisirs.

Qu'Amour fait bien son personnage,

Lors

Lors qu'il veut que le cœur s'en-
gage !

Qu'il promet de contentement !

Mais que ce cœur sent promptement

Qu'il a fait un fâcheux naufrage !



Fuyons , fuyons son esclavage,

La liberté dans le jeune âge

A mille fois plus d'agrément

Qu'amour.



Il aura beau par son langage

Vanter le charmant avantage

D'un doux & tédre engagement;

Je n'en croiray pas son ferment,

Puis qu'il n'est rien de plus volage

Qu'Amour.

*Je ne vois pas , Madame , que ce
soit une prétention injuste , comme
vous voulez vous l'imaginer , que de
vouloir vivre dans l'indépendance,*



Et qu'en fait d'amour, le manque de pitié pour son Prochain blesse les maximes de la charité Chrestienne, puis que la Religion que nous professons ne nous porte qu'au détachement de ce qui nous paroist le plus sensible. Mais pour ne pas mesler icy le sacré avec le profane, je vous diray qu'il n'est rien à mon avis de plus noble que cette généreuse envie de s'affranchir du joug d'un Tyran tel que celui dont vous prenez la défense. L'Amour que vous m'avez envoyé s'estoit promis la conquête de mon cœur, & il la croyoit mesme fort assurée, mais il a bientost connu qu'il n'employoit que de foibles armes, & que quoy qu'il fist, je n'estois pas née pour porter ses chaînes. En effet, je n'ay pas esté fort émue des menaces dont il s'est servi d'abord.

J'appré

J'apprehende peu ses efforts ,
 Et me ris de tous les transports ;
 Car apres tout que peut-il faire ?
 Cen'est qu'un Enfant en colere.

*Après avoir reconnu qu'il faisoit
 agir inutilement la force, & que je
 n'estois pas d'un naturel facile à
 intimider, il a pris des voyes moins
 violentes : & pour me faire gouter
 des mots d'esclavage & de chaînes,
 il les a assaisonnez de mille dou-
 ceurs, & il n'est aucun plaisir qu'il
 ne m'ait fait esperer, si je voulois
 me soumettre à son empire : mais
 sa flaterie n'a pas esté plus puissan-
 te que sa colere.*

Si je ne crains point les menaces
 D'un Dieu qui se montre irrité,
 Je fais bien moins de cas de ses
 ris, de ses graces,
 Lors qu'il veut me ravir ma che-
 re liberté.

Enfin

Enfin quelques moyens qu'il ait employez pour me réduire, il luy a esté impossible d'en venir à bout. Je n'ay peu me résoudre à me défaire de mes premiers préjugés, & ils me paroissent si legitimes, que j'ay peine à croire que je les quitte jamais. Pour ce qui est de la commission que vous luy aviez donnée, il s'en est fort bien acquité, & m'a rendu en main propre vostre Présent, dont j'ay de grands remerciemens à vous faire : & afin que vous soyez contente de son message, je vous apprendray que s'il n'a pû rien faire pour luy, il n'a pas perdu son temps pour vous. Je vous envoie un petit Dessain de Miniature, où vous verrez vostre Amour vaincu porter les mesmes liens qu'il avoit osé me destiner.

Ce Dieu que vous voyez en ce triste équipage,

Chargé

Chargé de chaînes & de fers,
Est ce Vainqueur de l'Univers
Dont vous me vantez tant l'in-
vincible courage.

Malgré la force de ses coups,
Malgré l'ardeur de son courroux,
J'ay sçeu luy faire résistance ;
Et ce Dieu qui donne des Loix
Aux Dieux les plus puissans, aux
plus augustes Roys,
N'a pû d'un jeune cœur vaincre
l'indifférence.

*Enfin , Madame, que ce soit ca-
price ou raison , ce sont là mes sen-
timens, auxquels il ne sera pas faci-
le de me faire renoncer. Quoy qu'ils
soient forts contraires aux vôtres,
je ne desespere pas pour cela d'estre
toujours du nombre de vos Amies,
puis que vous me trouverez tant
que je vivray.*

Vostre tres-humble Servante,
LA SOLITAIRE DE CHAMBON.
Ma

Ma dernière Lettre vous a instruite de l'établissement , & du progrès de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , & ce détail vous a fait connoître les diverses fonctions de ceux dont ce Corps est composé. Il y manquoit un Historiographe qui prît soin de ramasser ce qui se dit d'utile , & de curieux dans leurs Conférences ; & Monsieur Guillet de S. Georges, vient d'être choisy pour cet Employ. Monsieur le Brun, Chancelier & principal Recteur de l'Académie, s'appliquant toujours à la maintenir dans le haut degré où ses merveilleux talens l'ont élevée, le présenta à Monsieur Colbert, qui estant informé de son mérite, approuva le choix qu'il en avoit fait. L'agrément d'un si éclairé Ministre est un éloge si grand, qu'il

qu'il m'est presque inutile de vous dire que Monsieur Guillet s'est acquis beaucoup de réputation par plusieurs Ouvrages qu'il a donnez au Public, & entr'autres par son *Athenes ancienne & nouvelle*, *Le Dictionnaire des Arts*, de *l'Homme d'Epée*, & *L'Histoire du Sultan Mahomet I I*. Il fut receu en pleine Assemblée de l'Académie, en qualité de son Historiographe le Samedi 31. de l'autre mois, & fit connoître par un éloquent Discours, que c'estoit avec justice que les suffrages de tous ces illustres luy avoient esté donnez. Il dit, *qu'il seroit bien difficile qu'il ne fust pas ébloüï par la gloire de l'Employ où il avoit l'honneur d'estre appelé, puis qu'il le seroit par le seul avantage de se rencontrer comme simple Admirateur parmy tant d'excellens Hommes,*

mes , dont les fameux Ouvrages de Peinture & de Sculpture , rendoient le Lieu où ils s'assembloient comparable aux celebres Ecoles de la Grece , & de l'Italie ; Que c'estoit là que leurs doctes Conférences , & leurs loüables Critiques , fondées sur les Tableaux ou sur les Statuës qu'ils examinoient , donnoient une entiere instruction de tout ce que leur Art sublime avoit d'estimable & de parfait ; Que c'estoit parmy leurs Dissertations , & leurs Remarques , que le Sçavant se fortifioit dans ses judicieuses pratiques ; & que celui qui avoit travaillé avec un esprit d'incertitude , se fixoit aux regles que le raisonnement y établissoit , & dispoisoit aussi les Elèves à s'y conformer ; Qu'on auroit eu peine à introduire une coûtume plus propre à tenir les Esprits en haleine pour l'étude , à les piquer d'une émulation conti-

nuelle, & à leur laisser une carrière toujours ouverte pour les approcher de l'état parfait où les grands Hommes estoient arrivez. Il adjousta, que c'estoit par ces applications continuelles que l'Académie tâchoit de remplir les espérances que le Roy en avoit conçues, lors qu'en la fondant il en avoit regardé l'établissement comme un des principaux Ornemens de son Regne, & comme un celebre Monument où la Posterité verroit que ce grand Monarque n'avoit pas eu moins de passion pour le progrès des Sciences & des Arts, que pour la gloire des Armes, Que c'estoit par là qu'elle s'efforçoit de répondre aux soins & à l'estime dont l'honoroient chaque jour Monsieur Colbert son Protecteur, & Monsieur le Marquis de Seignelay son Vice-protecteur, qui prenant tous deux

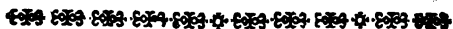
un

un interest particulier à la gloire de Sa Majesté , & à la splendeur de ses Etats , souhaitoient qu'elle y contribuast avec avantage ; & enfin que c'estoit de cette sorte que la mesme Académie rendoit un témoignage public de la conduite judicieuse qu'y apportoit Monsieur le Brun , & des grands exemples qu'elle en recevoit , & qui l'avoient obligée à le reconnoistre avec autant d'inclination , que de justice pour son Chancelier , & son principal Recteur. Il finit en disant, que si le détail des Conferences , & des Observations de l'Académie avoit merité d'estre donné au Public, il ne falloit pas douter que l'Histoire de son origine , & le dénombrement de ses excellens Ouvrages ne fussent receus avec autant de satisfaction que d'utilité ; Qu'il se faisoit une espérance agreable de

de voir cette Histoire tenir un jour une place parmi ses autres Ecrits ; qu'il la regardoit avec des réserves plus délicates , puis qu'outre la noblesse de son sujet , ce sujet lui estoit prescrit par une Puissance que tout le monde devoit reverer ; Que quoy qu'il se sentoit étonné quand il songeoit que sa plume estoit destinée à cet employ , il recevoit cet honneur avec une tres-respectueuse soumission ; & que s'il ne pouvoit s'en rendre digne par le secours de l'éloquence , il auroit recours à la force de la verité , & soutiendrait l'opinion qu'on avoit de luy par la dignité de sa matiere.

Je ne doute point , Madame, que l'extrait de ce Discours qui satisfit fort toute l'Assemblée , ne vous fasse concevoir toutes les beautés dont on le trouva rempli.

ply. Voicy un Ouvrage d'une autre nature. C'est une Fable de Monsieur Daubaine. La morale qu'il en tire , ne plaira peut-estre pas à toutes les Belles. Du moins aura-t-elle peine à estre du goust de celles qui font consister leur plus grand mérite, dans l'excès de leur fierré.



LE PAYEN, ET L'IDOLE.

F A B L E.

LE desir d'amasser du Bien,
 Contrainit un jour un Payen
 A faire le Devot, Il dresse un Ora-
 toire,
 Plante là Jupiter. D'autres disent
 Pluton;
 N'importe pas lequel. Mais ce Dieu
 de carton, Ou

*Ou de bois, si j'en ay mémoire,
De son Adorateur ayāt à tous momēs
Sacrifice sur Sacrifice,
Prenoit par devers luy l'Encens,
Et n'en estoit pas plus propice
A celuy qui l'en régaloit.*

Du Payen la fortune alloit

Toujours à petit tour de Rouë.

*Est-ce ainsi de moy qu'on se
jouë,*

(Dit-il un jour dans l'Oraison

*Qu'il faisoit à son Dieu ?) Je me
vois miserable,*

*Moy, mes Enfans, ma Femme, &
toute ma Maison,*

*Autant que si chez moy je n'a-
vois mis qu'un Diable;*

Et cependant ton entretien,

Ingrat, ne se fait pas de rien.

*Pour tâcher à te rendre à mes
Vœux exorable,*

*Il m'en coûte mon plus beau
Bien.*

Février 1682.

B

Les Bœufs & les Moutons , dont
je fais tes Victimes ,
A les vendre au Marché me ren-
droient de l'argent.

Suy, de grace , d'autres maxi-
mes ,

Et sois un Dieu plus obligeant ;
Sinon de moy tu n'auras plus
d'hommages ,

Plus d'offrandes , ny plus de
vœux ,

En un mot je te casse aux gages.

Mais quereller les Dieux ,

C'est gronder contre le tonnerre.

Le nôtre à cela fait le sourd ,

*Le muet & l'aveugle , & pour le
couper court ,*

Il s'en émût comme une pierre.

A la fin l'Homme au desespoir

De ce qu'il n'en peut rien avoir ,

Par priere , ny par menace ,

*Prend un bon gros Levier , puis à
grand tours de bras*

Frape

*Frape l'ingrate Idole , & vous la
met à bas.*

*L'Idole en tombant se fracasse,
Et le plus plaisant du fracas,
C'est qu'elle jette sur la place
Tout ce qu'elle avoit dans le
corps.*

*On dit que c'étoient des Trésors,
Force Ecus , & force Pistoles.
Notre Payen les prit , & s'écria
joyeux :*

*Non seulement chez nous , mais
aussi chez les Dieux ,
Les coups , je le vois bien , font
plus que les paroles.*



*C'est à vous que j'écris : Vous, Mes-
sieurs les Amans ,*

*Vous qui passez vos plus beaux
ans ,*

*Votre précieuse jeunesse ,
A gémir , à languir aux pieds d'une
Maîtresse ,*

B ij

*Sans en pouvoir tirer la plus foible
faveur ;*

*Allez, vous n'avez point de cœur,
Vous méritez vôtre sort déplorable.*

Je ne dis pas que suivant cette Fable ;

On doive sans faire quartier,

S'en aller à coups de Levier

D'une Ingrate casser la teste,

L'action seroit mal honneste.

*Mais lors qu'on n'a pour vous que
rigneurs, que mépris ;*

*Mais lors que vôtre Encens se dis-
sipe en fumée ,*

*Lors que de vos douleurs cette In-
grate est charmée ,*

*Qu'au lieu de vous mener chez les
jeux, chez les Ris ,*

*On veut vous accabler de peines,
Dégagez-vous, rompez, brisez vos
chaînes ,*

Et le faites avec éclat.

*Aux Douces, soyeZ doux ; aux Su-
perbes, superbes ;*

C'est

*C'est en Amour , pour finir les Pro-
verbes ,*

*Qu'il faut estre à bon Chat bon
Rat.*

J'oubliai le dernier mois à vous apprendre la mort de Madame la Marquise de Senas. Elle étoit l'unique Heritiere de sa Maison , n'ayant que des Sœurs Religieuses, & Fille de feu Messire Geoffroy Lhuillier, Seigneur d'Orgeval, Bure, Monramers, la Malmaison, Guérard, Pefarche, &c. dont la Famille est connue pour une des plus anciennes qu'il y ait en France. Il avoit esté receu Chevalier de Malthe en 1612. & ayant quitté l'Epée pour prendre la Robe après la mort de son Frere aîné, il fut fait Conseiller au Parlement en 1627. & Maître des Requestes en

1632. Depuis ce temps il n'a point discontinué de servir dans les Armées des Provinces, & aux guerres de Paris pendant vingt-six ans, & ensuite au Conseil d'Etat. Son Frere aîné, dont je viens de vous parler, fut tué dans la Tranchée au Siege de Montpellier, après avoir fait tout ce que l'on peut attendre d'un Homme de cœur. Il auvoit aussi esté aux attaques de Montauban, & auparavant il s'étoit trouvé à Malte, & avoit combattu sur les Galeres contre le Turc, sous Monsieur le Commandeur de Ris de Faucon son Oncle qui les commandoit. Il prit trois Vaisseaux des Ennemis, & revint en France commander un Regiment d'Infanterie en 1618. Madame de Senas dont je vous apprens la mort, avoit épousé Messire Charles

Charles de Jarente, Marquis de Senas, d'une tres-illustre & ancienne Maison de Provence; & allié des plus considerables de la Province, Madame sa Mere étant de celle du Puy de Montbrun, & Sœur de Monsieur le Marquis de S. André Montbrun, qui a commandé long-temps toute l'Armée des Venitiens au Siege de Candie.

Cette mort a esté suivie sur la fin du dernier mois, de celle de Messire Alexandre de Canonville, Marquis de Raffetot, Seigneur de Beuzeville, Malleville, Veneville, Gueüres, Vinacour, & autres lieux. Il étoit Gendre de feu M^r le Maréchal de Gramont, & fort d'une des meilleures Maisons de Normandie.

Il s'est fait icy quantité de Festes sur la fin du Carnaval,

B iij

dont j'auray un Article particulier à vous faire ; mais quoy qu'on se soit fort diverty dans toutes , il n'y en a peut-estre eu aucune qui ait donné de plus grands plaisirs qu'un Impromptu dont le hazard a esté la cause. Il faut vous dire comment. Un Cavalier plein d'esprit & de mérite , mais sujet à quelque oubly sur certains engagements dont il croyoit qu'il étoit permis à un galant Homme de ne se pas souvenir trop exactement , s'estant rencontré depuis quinze jours chez une Dame de fort grande qualité qui regaloit cinq ou six de ses Amies, fut mis de la Feste, dont on peut dire qu'il augmenta les plaisirs par un enjouement d'humeur extraordinaire. Le Soupe fut magnifique. Trois ou quatre Hommes en avoient esté
priez,

priez , & ce mélange de Gens choisis de l'un & de l'autre Sexe , rendoit la partie des plus agreables. Le discours étant insensiblement tombé sur la beauté de quelques Maisons, la Dame dit qu'on en voyoit peu de plus commodes que celle du Cavalier. Une autre ajoûta , que l'on vantoit fort la propreté de ses Meubles , & que ce qu'elle en trouvoit de plus estimable , étoit d'avoir oüy dire que le bon goût y regnoit par tout. Cette loüange fut soutenue par les autres , d'une certaine maniere qui fit connoître qu'on avoit dessein de rendre visite au Cavalier. Il dit assez galamment que si ces Dames luy vouloient faire l'honneur de l'aller voir , il tomboit d'accord qu'il y auroit alors quelque chose de fort digne d'estre

veu dans sa Maison ; mais qu'il falloit pour cela qu'elles y vinssent souper , & que si le cœur leur en disoit pour la dance , il leur promettoit un Lieu assez spacieux pour faire paroître avec avantage tout le talent qu'elles y avoient. Le jour fut pris au Lundy prochain. On luy en laissoit trois ou quatre d'intervale , & c'estoit assez de temps pour préparer le Régál. Tous les Conviez promirent de venir prendre la Dame, afin d'aller tous ensemble chez le Cavalier. Le jour arresté étant venu , chacun se trouva au Rendez-vous, où l'on s'entretint de diverses choses en attendant l'heure du Repas. Après une conversation assez enjouée, on commençoit à se lever pour sortir , quand un Gentilhomme qui rendoit souvent visite à la
Dame

Dame du Logis , entra dans la Chambre où étoit la Compagnie. A peine la Dame eut jeté les yeux sur luy , qu'elle luy cria de loin qu'il venoit fort à propos, & qu'elle alloit le mener en un lieu où elle sçavoit qu'il seroit tres bien reçu. Le Gentilhomme ayant apris la Partie, dit qu'il s'étonnoit que le Cavalier, dont il étoit fort amy, & qu'il avoit veu le jour précédent, ne luy en eust point parlé. Il ajouta, que c'étoit un Homme qui n'avoit point son pareil pour les Repas inpromptu; mais que lors qu'on luy donnoit un peu de temps à se préparer, comme son employ l'appelloit souvent en Cour, il ne manquoit jamais d'y avoir quelque affaire indispensable , & qu'il craignoit fort, puis qu'on luy avoit laissé quatre jours, qu'il n'eust oublié l'hon

l'honneur qu'on luy devoit faire. La Dame reprit, qu'avec ses Amis il étoit des temps où l'on pouvoit manquer de mémoire; mais qu'avec des Femmes, & sur tout des Femmes d'un certain rang, on gardoit d'autres mesures. On ne dit rien d'avantage. Les Hommes donnerent la main aux Dames. Chacun monta en Carrosse, & l'on se rendit chez le Cavalier. Sa porte fermée fut d'un fort méchant augure. On frapa long-temps sans qu'on entendit personne, & ce grand silence fit apprehender que le Gentilhomme n'eust trop bien jugé de son Amy. On frapa plus fort que l'on n'avoit encore fait, & une vieille Servante vint enfin ouvrir. On luy demanda des nouvelles de son Maître. Elle répondit qu'il étoit allé

à S. Germain , & que quand il en revenoit le mesme jour , ce n'étoit jamais avant minuit. La Dame chez qui la Partie s'estoit notée , ne balança point sur la résolution qu'elle devoit prendre. Elle ne montra aucune surprise de ne point trouver le Cavalier , & dit seulement que l'on n'avoit pas besoin de luy pour voir sa Maison. Sur ce pretexte , elle fit ouvrir la grande Porte. Tous les Carrosses entrèrent , & elle ne fut pas si-tost descendue , qu'elle demanda à la Servante , chez qui son Maistre envoyoit quand il donnoit à manger à ses Amis. La Vieille nomma un Traiteur voisin , qu'on fit venir aussi-tost. La Dame ordonna un Repas fort propre , soit pour l'entrée , soit pour le dessert , & dit au Traiteur , qu'elle répondoit de tout,

tout , si le Cavalier ne le payoit pas. La mesme chose pour les Violons qu'on alla chercher. On visita toute la Maison , dont on trouva les Ameublemens fort bien entendus ; & les Violons étant arrivez lors qu'on commençoit à servir sur table , on les fit jouer pendant le Soupé. La santé du Cavalier fut beuë solennellement , & la Dame fit les honneurs de la Feste de la maniere du monde la plus galante, & la plus spirituelle. Si-tost qu'on se fut levé de table, le Bal commença. On ne pouvoit donner quelques heures à un divertissement plus agreable , pour attendre sans ennuy le retour du Cavalier. Comme il estoit incertain , & que les Montres marquoient entre minuit & une heure , on desesperoit qu'il revinst
ce

ce même jour, lors qu'on entendit fraper à coups redoublez. La vieille Servante courut promptement ouvrir, & un Carrosse étant entré dans la Court, on connut que c'étoit le Maître du Logis, & l'on se fit une joye sensible de pouvoir jouir de sa surprise. Elle fut fort grande d'entendre des Violons, & de voir sa Court pleine de Laquais & de Carrosses. Il reconnut les Livrées, & devina aussitost qu'on s'étoit vengé de son absence. Comme il avoit de l'esprit, il entendit raillerie, & prit le party de ne se fâcher de rien. Les Violons ayant cessé de jouer lors qu'il entra dans la Salle, il dit à la Dame qui s'avançoit vers luy en riant, qu'il se souvenoit de la Patrie; mais que le jour luy en étant échapé, il s'étoit laissé occuper entierement d'une affaire embarrassante,

barrassante, pour laquelle il avoit esté contraint de se rendre à S. Germain. La Dame l'interrompit sur ce qu'il s'offroit à reparer cet oubly involontaire ; & d'une maniere honneste , & plaisante tout ensemble , elle luy apprit que connoissant le fond de son cœur, elle avoit tenu sa place, & fait en son nom ce qu'elle sçavoit qu'il n'eust pas manqué de faire ; que son Traiteur qu'on luy avoit amené , avoit admirablement régale la Compagnie , & que tout le monde en étant fort satisfait, il ne restoit plus qu'à continuer le Bal. En mesme temps elle le prit pour dancier. Le Cavalier ne se déconcerta point. Il remercia la Dame avec toutes les marques possibles de joye, d'avoir si bien fait les honneurs de sa Maison , & la pria de luy
vouloir

vouloir seulement accorder quelques momens , afin qu'il tâchast de reparer par une Collation un peu propre , ce que le voyage qu'il n'avoit pû se défendre de faire à la Cour , devoit avoir fait paroître d'irrégulier dans les premiers apprests de la Feste. La Dame luy dit qu'il ne se mist en peine de rien , qu'en ordonnant le Repas elle avoit aussi ordonné la Collation qui l'inquietoit , & que la joye qu'on avoit de son retour dissipoit tout le chagrin qu'avoit causé son absence. Ce furent pour luy de nouveaux remercîmens à faire à la Dame , & il les fit de si bonne grace , & parut si gay tout le reste de la nuit, qu'il n'y eut personne qui ne demeurast persuadé que le jour choisy pour le Régál , luy estoit forté de la mémoire. Il mena dancier

cer toutes les Dames, plein d'un enjoinement dont elles furent surprises; & quand à une heure apres minuit on apporta la Collation, il y joignit diverses Liqueurs qu'il alla prendre dans son Cabinet. Il en fit boire aux plus réservées, & cette agreable interruption dura tres-longtemps. Chacun se trouvant de belle humeur, on recommença la Dance, & elle ne fut finie qu'à quatre heures du matin. Tout le monde s'en alla fort satisfait, & jamais Feste si mal preparée ne divertit tant une belle Compagnie. Le Cavalier s'estoit tiré d'embaras en galant Homme. Il avoit assez merité la piece, & il ne pouvoit rien faire de mieux que de la tourner en plaisanterie. Il satisfit le Traiteur sans luy témoigner le moindre chagrin; & quoy qu'il
n'eust

n'eust pas ordonné la Feste, on peut dire au moins, s'il paya les Violons, que ce ne fut point sans avoir dansé.

Comme de tout temps on a peint l'Amour aveugle, il y auroit lieu de croire qu'il seroit Aveugle né, si Monsieur de Vin, Substitut de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet de Paris, ne nous apprenoit ce qui a causé son aveuglement. Vous en ferez éclaircie en lisant ce que je vous envoie de sa façon sur cette matiere. Il faut observer, Madame, que la plus commune opinion porte que l'Amour est Fils de Mars, & de Vénus, qui tous deux estoient Enfans de Jupiter, Fils de Saturne, sur lequel il usurpa l'Empire.



L'AMOUR DEVENU AVEUGLE.

L'*Amour* croissoit de jour en
jour,
Chacun admiroit tour-à-tour
Sa force, sa vigueur, & son adres-
se aux armes,
Et son visage avoit des charmes
Qui ne le cédoient tout au plus
Qu'à ceux de la belle Vénus;
Enfin brave comme son Pere,
Il égaloit encor la beauté de sa Mere.



Jupiter qui le vit au sortir du Ber-
ceau;
Chery du Monde entier, si vaillant,
& si beau,
En conçut un jaloux ombrage;
Cette amitié luy fut d'un sinistre
présage.

Ces

Ces grandes qualitez, cet honneur,
ce respect,

De la Terre & des Cieux cet idolâ-
tre hommage,

Tout cela luy parut suspect,
Et ce Monarque crût que las de sa
personne,

Où flatez d'un Regne nouveau,
Les Dieux pourroient enfin luy ravir
la Couronne,

Pour la donner au Iouvenceau.



Il ne sçavoit que trop qu'il devoit à
son crime,

De Roy, de Souverain, le titre glo-
rieux ;

Que n'estant pas du Ciel le Maître
légitime,

Ses Jaloux & ses Envieux,

Sous couleur de vanger son Pere,
Murmuroient en secret contre son
Ministère,

De ce Trône usurpé cherchoient à
le chasser, En

*En faveur de l'Amour qu'ils vou-
loient y placer,
Et que ce petit Dieu , sçavant en
l'art de plaire,
Et qui des cœurs par tout estoit vi-
ctorieux,
Pour monter à sa place , & s'empa-
rer des Cieux ,
N'avoit presque qu'un pas à faire.
Il sçavoit qu'icy bas, par une erreur
vulgaire,
Obtenir d'une Belle une tendre fa-
veur,
C'estoit de sa Famille intéresser
l'honneur;
Que plusieurs, offensez de sa galan-
terie,
Du mépris de ses Loix passant à la
furie,
Ne brûloient plus d'Encens sur ses
divins Autels;
Il connoissoit encor que les autres
Mortels*

Appré

Appréhendoient pour eux une mes-
me fortune,

Que saisis, que touchez d'une crain-
te commune,

Il ne voyoient en lui qu'un Objet
odieux ;

Que si les sots Epoux de toutes les
Coquetes,

Qui d'un cœur ou perfide , ou trop
ambitieux,

Avoient presté l'oreille à ses douces
fleurètes,

Se ressentoient d'un Sort qu'on croit
injurieux,

Que si tous les Parens de celles que
sur terre

Il avoit sçeu séduire , excitez à la
guerre,

Se joignoient aux Séditieux ,

Qu'enfin si , par malheur , sa trop
jalouse Femme ,

Qui de ses infidelitez

Gardoit, malgré ses soins , un vieil
dépît dans l'ame,

*Favorisoit les Revoltez,
Il auroit cent fois plus à faire,
Pour réduire ces Emportez,
Qu'il n'eut dans les extrémitéz,
Où le mit autrefois Typhon le tème-
raire.*

*Ainsi craignant de tous costez,
Ne sçachant à quoy se résoudre,
Voulant, tantost ne voulant pas
Contre ce petit Dieu se servir de
son Foudre,
Tout prest à le lancer, il retenoit
son bras,
Et quoy que le péril cessast par son
trépas,*

*Il trembloit à le mettre en poudre.
Enfin dans ce grand embarras,
Son Fils, son Apollon, qui seul sça-
voit sa peine,
Qui gardoit contre Mars une se-
crete haine,
Et qui jaloux encor des plaisirs
amoureux*

Qu'il

*Qu'il obtint de Vénus au mépris de
ses feux,*

*Cherchoit en sa Famille un Objet de
vangeance,*

*Luy conseilla pour lors d'user de sa
puissance.*

Pour frustrer cet Enfant de la
faveur des Dieux,

Faites luy promptement, *dit-il*,
perdre les yeux,

Et le mettez par là dans l'entiere
impuissance

De regner jamais dans les Cieux;
Car qui de nous voudroit d'un
aveugle Monarque?

Si-rost que l'on verra cette infa-
mante marque

De son audace, & du pouvoir
De vostre redoutable & suprême
Justice,

De la Rebellion le plus ardent
Complice,

Se rangera dans le devoir.

Fevrier 1682.

C



*L'avis quoy que sanglant, ne laissa
pas de plaire,
La Nature tout-bas en vain y résista.*

*La politique l'emporta,
Jupiter à la fin le trouva salutaire,
Et sans songer à l'intérêt
Que le jaloux Phébus avoit en cette
affaire,
Contre l'Amour il fulmina l'Arrest.
Vulcain fut chargé du supplice.
Ce Ministre cruel de sa haute Justice*

*En reçoit l'ordre avec plaisir.
Il conservoit toujours un impuissant
desir
De se vanger un jour du scandaleux
outrage,
Dont le faisoit ressouvenir
Cet adultère fruit de sa Femme vo-
lage;
Il craignoit Mars son Pere, il n'osoit
l'en punir,*

Et

GALANT. 51

*Et les plus grands efforts de sa timi-
de rage*

*N'avoient encor paru qu'à son desavan-
tage ;*

*Mais enfin appuyé du plus puissant
des Dieux,*

Il se précipita des Cieux,

Et joignant cet ordre severe

A ce vieil & sensible affront,

*A peine est-il entré dans l'Isle de
Cythere,*

*Que ce pauvre Innocent, mesme aux
yeux de sa Mere,*

*Se sentit appliquer un Fer chaud
sur le front.*

*Que l'effet helas, en fut prompt!
L'ardeur en un moment pénétre,
s'insinue,*

D'abord il en perdit la veüe,

*Le Barbare en triomphe, insulte à
sa douleur,*

*Se repaist à loisir de sa dure van-
geance,*

C ij

*Et poussant plus loin sa fureur,
Luy reproche comme une offense,
Sa beauté, ses traits, Mars, Vénus,
& sa puissance.*



*Tout fut passionné dans ce cruel
Arrest,
La seule jalousie en fit tout l'in-
térêt;
Apollon se vangeoit du mépris de sa
Belle,
Vulcain de sa Femme infidelle,
Et Jupiter d'un attentat
Qu'il craignoit, & qu'il crût ne de-
voir pas attendre.
Ainsi de tous costez, & l'Amour, &
l'Etat,
Le firent conseiller, & rendre.
Tous les trois ravis du succès,
Se flatoient de jouir en paix
De leur inhumaine vengeance;
Mais trompez à la fin dans leur
douce espérance,*

Ils

*Ils connurent bientost, & mesme à
leur dépens,*

*Qu'on ne se vantoit pas longtemps
de l'offence qu'on osoit faire*

*A cet aimable Enfant, à ce Dieu de
l'Amour,*

*Et que dans sa juste colere
Il sçavoit tost ou tard se vanger à
son tour.*



*Apollon le premier en ressentit l'at-
teinte;*

*Percé de ses traits dangereux,
Luy-mesme en se joüant tua son
Hyacinthe;*

*La cruelle Daphné se moqua de ses
vœux,*

*Le mit en le fuyant, presque tout
hors d'haleine,*

*Et pour le payer de sa peine,
N'offrit à son ardeur qu'un Laurier
à baiser,*

Et qu'un bel Arbre pour se pendre.

*Jupiter, dont le cœur toujours sensi-
ble & tendre*

*Ne cherchoit qu'à s'humaniser
Entre les bras de ses Maîtresses,
Acheta cherement leurs plus douces
caresses ;*

*Mais sans compter icy tous ses dé-
guisemens,*

*Chacun ne sçait que trop qu'aucun
ne fut honneste,*

*Et que faire souvent la Beste,
Fut un de ses amusemens.*

*Vulcain fut le dernier , il eut aussi
son compte ;*

*Vénus pour le punir de ses chagrins
jaloux,*

*Leva le masque enfin , & mit bas
toute honte ;*

*Elle fit des Amans , & mesme aux
yeux de tous,*

*Prodigua ses faveurs, tantost au bel
Anchise,*

Tantost au charmant Adonis,

Et

Et se crût sans façon toute chose
permise,
Pour servir en tous lieux le courroux
de son Fils.



Amour, pourquoy plus loin portes-
tu ta vengeance?

Eux seuls avoient commis l'offence,
N'estoit-ce pas assez pour toy?

Quoy, toute la Nature humaine
Devoit-elle, innocente, en endurer
la peine,

Et pourquoy sans raison l'étendre
jusqu'à moy?

Helas! que t'ay-je fait? dequoy te
peux tu plaindre?

Ay-je mal parlé de tes traits?

Ay-je de ton Empire empesché le
progrès?

Contraire à ton ardeur, ay-je voulu
l'éteindre?

Non, grand Dieu; cependant je
n'ay que tes rigueurs,

C iiiij

*Tu me traites cōme un coupable,
Tu me refuses tes douceurs ;
Iris toûjours impitoyable,
Se rit de mes sōûpirs , se moque de
mes pleurs ,
Et je ne suis enfin qu'un Amant
miserable.*

Quoy que je vous parle souvent des Etats d'Artois , je ne vous ay rien dit de la dernière Audience que leurs Députez ont eüe de Sa Majesté. Monsieur l'Abbé de Dompmartin , en qui un mérite singulier a toûjours avancé l'âge, portoit la parole. Sa Harangue qui eut pour sujet les loüanges de nostre auguste Monarque, & les interests de la Province , fut universellement applaudie. Il estoit accompagné de Monsieur le Comte de Mauve, Député pour le Corps de la Noblesse,

blesse, & de Monsieur le Conseiller Taffin, Pensionnaire de la Ville de S. Omer, Député pour le Tiers-Etat. Ce dernier est un Gentilhomme qui se distingue par une rare vertu, & par une capacité consommée. Monsieur le Comte de Mauve est de la Maison de Bernaige, l'une des plus nobles & des plus anciennes des Paï-Bas. Il a de tres-grandes qualitez, & d'illustres alliances, & a eu l'honneur de rendre au Roy des services utiles & fort agreables. Sa Majesté les reçoit tres-favorablement; & comme depuis cette Audience, il s'est tenu une autre Assemblée des Etats d'Artois, Elle a eu la bonté de faire donner à ces Députez, des témoignages de la satisfaction qu'Elle a de la conduite des Etats en general, & de la leur en particulier.

Les grands fruits qu'ont faits les Capucins Missionnaires que Monsieur l'Evesque de Soissons avoit fait venir dans la Capitale de son Diocese, ont continué pendant tout l'Avent, en sorte que cette Mission a duré pres de deux mois, avec une affluence de monde extraordinaire. Le Pere Vincent de Troyes y a fait paroistre ce zele ardent qui l'applique tout entier à ce qui regarde la conversion des Ames. Il y avoit tous les jours matin & soir dans la Cathédrale, cinq Prédications différentes, à quatre desquelles Monsieur de Machaut, Intendant de la Province, a fort souvent assisté. Cela estoit d'un tres grand exemple ; mais ce qui a particulièrement excité la devotion des Peuples, ç'a esté de voir Monsieur de Soissons si assidu à entendre

dre ces zelez Missionnaires , que quoy que leur premiere Prédication commençast à quatre heures & demie du matin, il n'a manqué à aucune des cinq qu'ils ont faites chaque jour pendant tout le cours de leur Mission. Il la termina par la Bénédiction d'une tres-belle Croix , qui a esté élevée à la principale Porte de Soissons , & dont il fit la Cérémonie. Il assista à la Procession avec les Peres Capucins , qui 'étoient au nombre de soixante , suivis d'une tres-grande foule de Peuple, tant de la Ville que des environs , & prêcha au pied de cette Croix de la maniere du monde la plus touchante. Le zele a esté si grand pour l'élever , que les Dames ont travaillé elles-mêmes à porter de la terre sur le lieu où il avoit esté résolu qu'on la planteroit.

Depuis

Depuis ce temps-là , on y a veu jour & nuit quantité de monde en prieres tout autour , & cette devotion est cause qu'on a résolu de planter des Croix aux trois Portes de la Ville, pour l'édification des Pelerins qui passent par là en allant à Nostre - Dame de Lieffe. Ces mêmes Peres vont par l'ordre de Monsieur de Soissons , faire de semblables Missions dans tous les lieux de son Diocese. Ce digne Prélat se trouve par tout , & se montre infatigable quand il s'agit de remplir les fonctions de son Ministère.

Sur la fin du dernier mois, Madame la Comtesse de Gacé, Fille de Monsieur Berthelot, Conseiller d'Etat, & Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine . accoucha d'un Fils , que Madame la Princesse de Carignan

gnan & Monsieur Colbert tinrent sur les Fonts le lendemain, & qui fut nommé Louïs - Jean-Baptiste. La naissance de ce Fils, est un grand sujet de joye pour l'illustre Famille de Matignon, dans laquelle il n'y a presentement d'Enfant mâle que ce nouveau né, sur lequel on fonde de fort grandes esperances.

Je vous ay toujours connuë une si constante Amie, que je croy vous obliger en vous envoyant une Lettre, que vous trouverez remplie de protestations de constance. C'est une vertu qui ne doit pas vous déplaire, puis que vous aimez si fort à la pratiquer. Le titre de cette Lettre vous apprendra qui en est l'Autheur.



LE BERGER

FLEURISTE,

A LA CHARMANTE CLORIS.

Non, non, aimable Cloris, je ne vais pas comme les Abeilles, de Fleur en Fleur ; ny comme les Chasseurs, de Buisson en Buisson ; ny comme les Voyageurs, d'Hôtellerie en Hôtellerie ; & j'arbore encor moins dans mes Etendars la Devise d'à chaque Lune, Amour nouvelle. La passion que j'ay pour vous, n'a de raport avec cet Astre que par la candeur. Elle ressemble par sa fermeté au Soleil, qui est toujours le mesme.

Pour s'envoler, mon Amour n'a point d'aîle ;

II

Il est constant , aussi bien que
fidelle;

Et puis , vouloir tourner ailleurs
ses pas,

Ce seroit tenter l'impossible.

Belle Cloris , ne trouveroit-il
pas

A ce dessein un obstacle invin-
cible

Dans la force de vos appas ?

*Cessez donc , de grace , de m'é-
crire comme vous faites. L'incon-
stance ne peut rien sur moy. Sa ne-
cessité que vous justifiez par les
changemens de tous les Estres ; sa
douceur que vous appuyez sur les
charmes de la nouveauté ; sa fin
que vous avez établie sur la re-
cherche de la perfection ; & toutes
les autres raisons que vous me re-
presentez avec tant d'esprit pour
la soutenir, ne livreront jamais que
de*

*de vaines attaques à la passion que
vous m'avez inspirée.*

Vous y joindriez encor l'absence,
& les Rivaux,

Qui font à l'Amour tant d'ou-
trages,

Et rendent tant d'Amans vo-
lages,

Que je craindrois peu leurs
assauts.

Ils pourroient bien affliger ma
pauvre ame,

Elle n'est pas à l'abry de leurs
maux,

Mais ils ne pourroient pas dimi-
nuer ma flâme.

*Que tout le monde donc coure
au changement, j'en verray l'exem-
ple sans en estre touché; & je me
laisseray plutôt fouler aux pieds,
que de m'abandonner au lâche cou-
rant*

*rant des choses. Ne goûtay-je pas
en vous aimant, tous les plaisirs de
la nouveauté, puis que mon esprit
ne peut penser à vos divines qua-
litez, qu'il n'en découvre toujours
quelque nouvelle, qui s'étoit aupara-
vant dérobée à sa connoissance?
Et ne seroit-ce pas m'éloigner de
la perfection, que de vous quitter
pour une autre, puis qu'il n'est rien
sur la terre qui soit si parfait que
vous?*

**Vous estes, ô Cloris, le chef-
d'œuvre des Cieux,**

**Vous effacez tout ce que la
Nature**

**A mis de plus beau sous les
Cieux.**

**Si je changeois, je me ferois
injurer,**

**Avec le jugement j'aurois perdu
les yeux.**



Il est vray que je vois chaque
jour quelque Belle
Qui fait l'ornemēt de ces lieux;
Mais chaque Objet me sert à
vivre plus fidelle,
Voyant combien vous valez
mieux.



Je vous assure aussi que la galante
Blonde,
Ny l'engageante Vacesmonde,
Caliste, Caliston, Iris, ny Bec-
d'amour,
Ny les autres Beautez qu'on trou-
ve & qu'on adore
Aux environs de mon sejour,
N'ont pas eu le pouvoir encore
D'effacer de mon cœur avec tous
leurs attraits,
Le moindre de vos traits.



Soyez donc desormais plus juste,
ou moins modeste;

Et si toujours pour moy quelque
bonté vous reste,

N'apprehendez point que ce
cœur

D'une autre que de vous devien-
ne la conquête;

A vos pieds la raison l'arreste.

Il y borne sa gloire, il y met son
bonheur,

Il y trouve un plaisir extrême.

Là, comme un grain d'Encens,

* il brûle à vôtre honneur;

Jusqu'à la mort il brûlera de
même.

*Je me trompe, belle Cloris, mon
amour ne finira pas avec ma vie,
il aura plus de durée qu'elle, &
j'espère qu'à l'exemple des nouvel-
les Etoiles qui ont paru au trépas
de certains Princes,*

Mon feu s'élèvera de mon cœur
dans les Cieux,

Pour

Pour montrer aux Mortels qu'il
est digne des Dieux ;

Ou plutôt que suivant les principes de la Religion galante que nous professons , & suivant la récompense qu'elle promet aux Amans fidelles & constans , ce beau feu sera changé en un bel Astre ,

D'où mille & mille influences
d'amour ,
Sur mille & mille cœurs couleront nuit & jour.

Et qu'enfin de quelque maniere que ce soit ,

Après ma mort vous me verrez
briller
Du feu dont en vivant vous me
voyez brûler.

L'assu

*L'assurance de cette durée n'est
pas sans raison, belle Cloris ;*

Car enfin, quand ce feu si vif,
si précieux,
Au lieu de venir de vos yeux,
Viendrait de ceux d'une Im.
mortelle,
Il n'auroit pas une source plus
belle.

*Ajoutez à cela, qu'il est trop
pur pour s'en aller en fumée comme
les autres ; & trop grand & trop
beau, pour n'avoir pas une destinée
extraordinaire. Aussi je juge qu'il
sera immortel comme le Dieu qui
l'a fait naître ; & c'est, belle Clo-
ris, dans cette immortalité que
j'établis la principale félicité de
vôtre, &c.*

Je

Je vous envoyay il y a quelques mois , une Medaille dont la Face droite représentoit Monsieur , & le Revers la Devise de ce Prince. En voicy une seconde , qu'on trouve beaucoup plus ressemblante que cette premiere , & dont le Revers est différent , puis qu'on y voit la Bataille de Cassel. L'occasion qu'elle me fournit de parler de Son Altesse Royale , est trop belle pour la laisser échapper ; mais comme la gloire des Conquerans , & des Ministres d'aujourd'huy , vient toute du Roy on ne peut parler d'aucune Action d'éclat , sans faire voir que ce Monarque y a la premiere part. La prise de Valenciennes , & Cambray , & Saint Omer (deux des plus fortes Places de l'Europe) assiegez dans le même temps, font

font des choses inouïes. Si le seul dessein de les attaquer doit paroître incroyable à la Postérité, avec quel étonnement leur prise ne sera-t-elle point regardée ? C'est neantmoins dans ce temps que le Roy a préparé à Monsieur l'honneur du gain d'une Bataille, & voicy comment. Sa Majesté ayant sçeu que Monsieur le Prince d'Orange s'estoit avancé vers Ypres, dans le dessein de secourir S. Omer, envoya Monsieur de Louvois à Lille ; & ce Ministre dont la prévoyance ne peut estre assez admirée, donna des ordres pour faire marcher vers l'Armée de Monsieur la Petite - Gendarmerie de la Maison du Roy, avec la Cavalerie-Legere. Sa Majesté envoya aussi à son Altesse Royale un Détachement commandé
par

par Monsieur de la Cardonniere, composé de huit Bataillons. Le Roy ayant appris quelque temps après que l'Armée ennemie continuoit sa marche, & qu'elle étoit plus nombreuse qu'il n'avoit crû, fit partir Monsieur de Luxembourg avec quelque Cavalerie-Legere, les deux Compagnies de ses Mousquetaires, deux Bataillons des Gardes Françoises, trois du Regiment de Stoup, deux du Regiment Royal, & un du Maine. Le Roy ayant ainsi préveu à tout, se fia en l'intrépidité de Monsieur pour le reste. Il l'avoit connuë en plusieurs occasions. Il sçavoit de quelle maniere il s'étoit exposé dans la tranchée de tous les Sieges où il avoit esté. Celuy de Zutphen luy étoit encor présent. Il se souvenoit de la conduite qu'il avoit tenuë

tenuë dans cette entreprise, de sa liberalité envers les Soldats, & de l'amour qu'ils avoient pour luy. Il ne faut pas s'étonner si dans l'affaire de Cassel, ce Prince répondit si bien à l'attente de Sa Majesté. Il fit voir beaucoup d'esprit dans le Conseil de Guerre; & les deux Maréchaux de France, qui avoient l'honneur de commander sous luy, furent convaincus par ses raisons, qu'il falloit donner le Combat. Quoy qu'il fust moins fort que les Ennemis, & qu'ils eussent l'avantage du terrain, il ne s'en étonna point, non plus que de se voir obligé de diviser son Armée pour garder la Tranchée de S. Omer, les Postes qu'il avoit gagnez devant cette Place-là, & huit endroits par lesquels le secours pouvoit passer. Ce Prince chargea plu-

Février 1682.

D

siours fois à la teste des Bataillons & des Escadrons. Il étoit toujours au plus fort de la meslée, & eut un coup de Mousquet dans sa Cuirasse. Un de ses Officiers fut blessé auprès de luy, en luy attachant une Casaque; & Messieurs les Chevaliers de Lorraine & de Nantouillet, qui ne l'abandonnoient point, le furent aussi à trois pas de sa Personne. Un Bataillon Suisse étant rompu, il fit aussi-tôt mettre ses Gardes en Escadrons, ainsi que quelques-uns de ses Domestiques qui étoient accourus; & les animant par son exemple, il leur inspira tant de courage & de force, que toutes les Troupes qui l'environnoient, ayant essuyé à la portée du Pistolet la décharge des Ennemis, allerent à eux l'Epee à la main, & les rompirent. Il demeura

à

à cheval depuis trois heures du matin jusques à la nuit , & fit voir une conduite admirable & une présence d'esprit surprenante dans les ordres qu'il donna. Il combatit les Ennemis. Il exhorta les Soldats. Ainsi on peut dire que sa teste , son cœur , son bras , son esprit & son éloquence , agirent également dans cette importante occasion , & que jamais on n'a moins craint le péril , ny fait voir un plus grand sang froid au milieu des dangers où il étoit exposé. Ce Prince qui le jour du Combat avoit esté la terreur des Ennemis , en devint les delices le lendemain. Il se montra à Pere des Blessés , & envoya dans le Champ de Bataille , des Medecins , des Chirurgiens , des Remedes , des Vivres & des Chariots , pour transporter ceux qui

étoient encor en état d'estre secourus. Une si belle action auroit inspiré de la fierté d'ame aux Vainqueurs les moins sujets à la vanité. Cependant la gloire qu'elle a répandue sur son Altesse Royale, n'a pû l'ébloüir un seul moment, & jamais il n'y a rien eu de si modeste que ses Réponses aux Lettres qui luy ont esté écrites, & aux Complimens qu'on luy a faits sur le gain de cette grande Bataille.

La Religion des Prétendus Réformez, s'affoiblit si fort de jour en jour, que je vous ferois de longs Articles si je voulois vous parler de toutes les Abjurations qui se font dans le Royaume. Je ne scaurois pourtant m'empescher de vous apprendre celle de Monsieur Roy, fameux Avocat de la Rochelle, & qui passe

pour un des plus beaux Génies de la Province. Un Capitaine d'Infanterie que Sa Majesté envoie dans l'Isle de Cayenne, l'ayant entrepris sur la fin du dernier mois, luy prouva si bien la fausseté des maximes de Calvin, qu'étant resté convaincu dans les vingt-quatre heures, il abjura dès le lendemain son hérésie, en sorte qu'il est aujourd'huy l'exemple, ou pour mieux dire, le fleau de ceux qui ne veulent pas ouvrir les yeux sur les erreurs dont il est sorty. Voilà, Madame, ce que peut la force de la vérité, qu'en l'écoutant sans trop de préoccupation, on ne s'arme point d'un cœur obstiné pour la combattre.

Les marques de pieté que donnent Monsieur & Madame de Strada, dont je vous appris la

D iij

conversion il y a un mois , ont quelque chose de si touchant , que jamais il n'y eut rien de pareil à l'édification que tout le monde en reçoit. Par une humilité surprenante , Ils ont demandé long-temps à faire Amende honorable, la corde au col , & les pieds nus , ne pouvant croire qu'ils méritassent le pardon de leurs erreurs , s'ils n'en faisoient réparation publique. Mais Monsieur l'Evesque de Clermont s'y est toujours opposé. Ils n'ont voulu prendre aucun divertissement de Carnaval ; & comme on sçait qu'ils sont l'un & l'autre infiniment éclairés , ces témoignages de leur repentir ne peuvent être que d'une très-grande utilité à l'Eglise. Les fréquentes conférences qu'ils ont eues avec le P. Antoine de Beaujeu, Gardien des Capucins

Capucins de Lyon. Missionnaire alors à Clermont, ont beaucoup contribué à leur Abjuration. Mr de Strada, qui étoit considéré comme le principal appuy des Religionnaires de cette Province, est arriere-petit-Fils du grand Strada, Chancelier de l'Empire. La Maison des Fâbrices, dont je vous ay dit que Madame de Strada étoit, est une des plus illustres & des plus anciennes d'Allemagne.

Je viens de me souvenir d'un Mariage fort considérable, qui s'est fait au commencement de cette année, & que j'oubliai la dernière fois de vous apprendre. C'est celui de Monsieur le Marquis d'Orville, Chef de la Maison de la Vieuville en France, qui a épousé Mademoiselle de Vignacour, Héritière de cette Mai-

D iij

son, & petite-Nièce d'un Grand-Maître de Malte de ce mesme nom. La cérémonie en fut faite le Jeudy huitième de Janvier, par Monsieur l'Evêque & Comte de Châlons, dans la Maison de Madame la Duchesse de Noüailles, à Sainte Geneviève des Bois, où cette Duchesse traita magnifiquement toute l'Assemblée.

On fait beaucoup de desseins pour le Mariage, mais il en est peu que quelque obstacle ne trouble. Malheur à ceux qui en trouvent d'invincibles. L'inégalité du bien est le plus à craindre par ceux qui s'engagent à aimer sans estre appuyez de la Fortune. Cette autre Fable de Monsieur Daubaine, vous apprendra ce que l'on en peut souffrir.

L E



L E

VERLUI SANT,

L' A B E I L L E,

ET LE VER-A-SOYE.

F A B L E.

ON ne voit point de si petite
Beste,

*Qui dans sa jeune , ou sa vieille
saison ,*

*Ne se mette l'amour en teste,
Et qui ne croye encor le faire avec
raison.*

*Ce que je dis est veritable,
La preuve en est dans cette
Fable.*



*Sous le pied d'une Ruche un certain
Verluisant*

D v

Logeoit ; & ce Logis estoit assez
plaisant.

Nôtre bonne Mere Nature ,
Soit à dessein , soit par hazard ,
De ses faveurs au Ver avoit fait
bonne part.

Il trouvoit pour sa nourriture
A quatre pas dequoy manger avec
plaisir

Herbe seche , Herbe fraîche , il n'a-
voit qu'à choisir ;

S'il en vouloit faire pâture ,
Tout alloit selon son desir.

Mais hélas ! du moment qu'on
aime ,

A moins que ce ne soit par un bon-
heur extrême ,

Il faut se résoudre à souffrir.

L'Amour est un vray Trouble-
feste ,

Des Hommes en ont pu mourir ;

Voyons comme il traite une Beste.

Dans



Dans la Ruche , lieu propre & tres-
bien habité ,
Entre plusieurs, logeoit certaine jeun-
ne Abeille,
Dont le cœur à l'amour étoit assez
porté.

Ce n'étoit pas grande merveille,
A cette passion le Sexe féminin
Est enclin ,

Autant & plus que n'est le masculin.
Ajoutez que le voisinage.
Donnant les moyens de se voir
Matin & soir ,
Insensiblement on s'engage.



Venons au Ver. Il avoit de l'esprit,
Il n'étoit rien de beau, ny de bon,
qu'il n'apprît ;
Aussi jamais n'avoit-on vu Re-
ptile
En belles qualitez autant que lay
fertile.

*Il dançoit & chantoit fort agrea-
blement;*

*Mais ce que l'on trouvoit de rare,
Et dans un Ver qui l'est assurément,
C'est qu'il jouïoit de la Guitare
Passablement.*

Enfin pour la galanterie

Il avoit un si beau talent,

Qu'en Prose comme en Poësie

C'etoit un Auteur excellent.

*Ouvrage en Vers, Billet, &
Lettre,*

Le tout étant de sa façon,

*On n'y trouvoit plus rien à
mettre,*

Et Voiture en comparaison

*Auroit auprès de luy passé pour un
Oyson.*



*Voilà le Ver. Quant à l'Abeille,
Et pour l'esprit, & pour le corps,
De la Nature elle eut les plus riches
trésors.*

Du

Du Monde elle passoit pour huitième Merveille,

Elle joüoit du Clavessin,

Elle avoit appris la Musique ,

Parloit Italien , & mesme un peu Latin.

Sa mémoire estoit angélique.

Aussi l'exerçoit elle avec juste raisõ.

Elle lisoit la Fable, elle lisoit l'Histoire,

Elle lisoit, cela se peut-il croire?

Jusques aux livres de Blazon.

S'il faut parler de sa personne,

Quoy qu'elle eust assez d'embonpoint,

Sa taille étoit grande & mignonne,

Et le bon air n'y manquoit point.

Au reste c'étoit une Blonde,

Dont le teint blanc, frais, & poly,

L'eust fait seut passer dans le monde

Pour l'Objet le plus accompli.

Cependant malgré tous ces charmes,

L'Histoire dit que nostre Verlusant

Eust

*Eust bravé son pouvoir , s'il n'eust
rendu les armes*

*Au regard tendre & languissant,
Dont (quand il plaisoit à la Dame)
Le cœur le plus glacé se sentoit tout
en flâme.*



*C'est en vain qu'on voudroit résister
à l'Amour.*

*Tost ou tard, quoy qu'on fasse, il est
Maistre à son tour.*

*Ce petit Dieu , de toute chose
En ce monde à son gré dispose,
L'Abeille est amoureuse , & le Ver
amoureux ,*

*Sans que cependant tous les deux
De leur trouble secret sçachent d'a-
bord la cause ;*

*Mais comme en eux ce trouble est
tous les jours plus grand,*

L'un & l'autre bientôt l'apprend.

*Le Ver est en humeur chagrine,
Quand il ne voit pas sa Voisine ;*

Et

*Et de l'Abeille le chagrin,
C'est de ne point voir son Voisin.
Que si quelque doux teste-à-teste
Se rencontre pour nos Amans,
Ils ne font que trop voir dans ces
heureux momens
Que l'un de l'autre est la conquête.*



*En mille & mille occasions
Que leur donnoit la solitude,
Sans soucy, sans inquiétude,
Satisfaisant leurs passions,
Ils passerent deux ans dans ce doux
badinage.*

*Mais à la fin estant surpris,
Il fallut que le Ver sortist du voisi-
nage.*

*C'estoit le seul moyen de dissiper
l'ombrage.*

*Que les Parens de l'Abeille avoient
pris.*

*Tout d'un coup il plia bagage,
Et crût à franchement parler,*

Qu'àfin

*Qu'afin de sauter mieux, il alloit
reculer.*

*C'estoit agir en Ver tres-sage;
Mais par malheur, le pauvre Diable
alla*

Pis que de Caribde en Sylla.



*Comme il ne voyoit plus qu'une fois
la semaine,
Encor incognito, toujours mesme
avec peine,*

*L'Objet de ses tendres amours.
Luy qui pouvoit le voir autrefois
tous les jours,*

*Par un revers en tel cas ordinaire,
A mesure qu'ils fut moins veu,
(Qui de l'Abeille l'auroit crû?)
A mesure il cessa de plaire.*



*De plus, Dame Avarice y vint met-
tre du sien,
Elle qui tous les jours de tant de
maux est cause.*

Les

*Les Parens de l'Abeille avoient
beaucoup de Bien,*

*Et ceux du Galant n'avoient rien;
Ou tout au plus si peu de chose ,*

Que je n'ose

Là-dessus seulement soufler ;

Et de vouloir les accoupler ,

Le coup paroissoit impossible.

A l'Abeille on dit bien & beau,

Qu'on donneroit sur le museau,

*Si plus au Ver luisant on la voyoit
sensible ;*

Qu'enfin elle devoit avoir

Sur sa richesse un autre espoir ,

*Puis que le Miel pouvoit la mettre
en l'alliance*

Du plus riche Animal de France.

*Fy d'un Ver, disoit on , qui n'a
pour tout vaillant*

Qu'une étincelle de brillant.



Or donc par heureuse rencontre,

A nostre Ver luisant un jour

L'in

90 M E R C U R E

L'inconstante Abeille se montre.

Il luy parla d'abord de son amour.

Elle l'écoute sans répondre.

Qu'est-ce donc qui peut vous
confondre ,

Luy dit ce Ver, luy mesme confondu

*De ce qu'à ses propos elle n'a ré-
pondu ?*

Ay-je quelque Rival à craindre ?

Non , de cela , *dit-elle* , il ne faut
pas vous plaindre ;

Si l'air froid dont j'agis fait vostre
étonnement ,

Je m'en vais vous conter sans
feindre ,

Ce qui cause ce changement.



Tous mes Parens , ne vous dé-
plaîse ,

Sont Gens qui sont fort à leur
aise.

Et les vostres , en vain vous en
feriez le fin ,

N'ont

N'ont pas un semblable destin.
Il est vray que vous Ver, & moy
chérie Abeille,

Nostre condition se trouve assez
pareille.

Mais on ne compte point sur cet-
te égalité

Dans la plûpart des Mariages,
Et ce qui les fait chez les Sages,
Ce n'est que la réalité.

Ergo. Par mes Biens seuls estant
recommandable,

Je dois faire choix d'un Party
Qui plus que vous me soit for-
table.

Mes Parens à nos feux n'ont ja-
mais consenty.

Ainsi cherchez une Maîtresse
Qui veuille bien recevoir en
payement

Vos douceurs & vostre ten-
dresse.

J'y renonce, & dès ce moment
Je

Je laisse à vos desirs liberté toute
entiere

De se donner ailleurs carriere.
*L' Abeille disparoit ; le Ver au de-
sespoir*

*A tout cela qu'eust il pû dire ?
Si vous desirez le sçavoir ,
Il est dans ce Rondeau, vous n'avez
qu'à le lire.*



Un tendre cœur fait tout mon
bien ;

Et pour n'avoir que ce soutien,
Je seray toujours miserable ;
Car dans ce temps abominable,
On regarde un Gueux comme
un Chien.

Des amitez le seul lien ,
Argent, bel argent, c'est le tien ;
Et sans toy l'on envoie au Dia-
ble

Un tendre cœur.

J'ay

J'ay mon sort, chacun a le sien,
 Mais en est-il comme le mien ?
 En est-il d'aussi déplorable ?
 Non, non, je suis inconsolable,
 Si l'Abeille conte pour rien
 Un tendre cœur.



*Pendant qu'ainsi nostre Ver mo-
 ralise ,
 L'Abeille sans s'en soucier, -
 Prend son essor jusque sur un Meu-
 rier ,
 Où sitost qu'elle se fut mise ,
 Ses yeux d'un Ver-à-soye attaquent
 la franchise.
 (Sur ces Arbres toujours Ver-à soye
 est errant.)
 Ce Ver la voit l'aborde , & dit en
 son langage ,
 Apres l'humble salut que l'Abeille
 luy rend ;
 A venir en ces lieux quel sujet
 vous engage ?*

Vous

Vous n'y trouverez point de
Fleur,

Mais en récompense mon cœur
Vien s'offrir à vostre pillage.

Pour vous il est sans aucun fiel,
Vous en pourriez faire du Miel;
Belle Abeille, daignez le pren-
dre.

*Nostre Abeille sans plus attendre,
Après un regard des plus doux,
Luy dit, Tour-de-bon, m'aimez-
vous ?*

A peine encor m'avez-vous
veuë ;

Et cependant, si vous quittez ces
lieux,

*Répond le Ver, vostre absence me
tuë,*

Je ne puis vivre éloigné de vos
yeux.

Je ne sçaurois aussi sans défiance,
Croire un amour si prompt, si
plein de violence,

Repart

*Répart l'Abeille au Ver. Mais en
cas que demain*

*Vous ressentiez pareil martire,
Vous viendrez chez moy me le
dire,*

*Et vous n'y viendrez pas en
vain.*

Adieu; beau Ver, je me retire.



*Quand l'Abeille est en sa Maison,
Elle songe à son aventure,
Et par le Siecle d'or en soy-mesme
elle jure*

*Qu'elle fera tres-prompte guérison
De la blessure*

*Qu'au cœur du Ver-à-soye ont fait
ses doux appas,*

*Si l'Animal porte ses pas
Le lendemain du costé de la Ruche,
Quoy, j'aimerois un gueux de
Verluissant,*

*Disoit-elle en refléchissant !
Il faudroit que je fusse Cruche.
Vivent*

Vivent mes nouvelles amours.

Ah, quelle joye !

Je vais couler le reste de mse
jours

Et dans le miel, & dans la soye.



*Elle passa la nuit à raisonner ainsy;
Et dès le grand matin elle n'eut de
soucy*

*Que de demeurer sur sa porte,
Croyant de moment en moment
Qu'il faut que le bon vent y porte
Le beau Ver, son nouvel Amant.
Il en arriva d'autre sorte,
Pour elle c'estoit temps perdu.*

*Son Ver. à soye estoit dodu,
Et marchoit lentement, suivy de
l'équipage
Qu'un Ver semblable à luy méne à
son Mariage.*

*Le Rendez-vous estoit un Rendez-
vous d'amour;*

*Mais pour faire un pareil voyage,
Au*

*Au pesant Ver, à- soyé il falloit plus
d'un jour.*



*Quoy qu'il en fust, voicy la triste
destinée*

*Qu'autour de la Ruche traînoit
Le pauvre Verluissant. Son ame
abandonnée*

*Au plus mortel chagrin sans cesse
examinait*

*Par où pouvoir adoucir l'Inhumai-
ne.*

*Sur le seuil de la Ruche il la surprit
le soir.*

*Elle n'estoit pas là sans-doute pour
le voir.*

*N'aurez- vous point pitié, luy
dit- il, de ma peine?*

*Je vous aime toujours, & vous
ne m'aimez plus?*

*Ingrate, insensible, infidelle,
Que dites- vous d'une flâme si
belle?*

Février 1682.

E

Mes soupirs si constans seront-ils
superflus ?

Enfin , tout-de-bon , dois - je
croire

Que contre moy vous soyez en
couroux,

Et que vous perdiez la mémoire
De tout ce que l'Amour m'a fait
faire pour vous ?

Vil Animal , Insecte teméraire,
Qu'avez - vous fait qu'en vous
trompant,

Répond l'Abeille, & que pouviez-
vous faire ;

Ce que j'ay fait, *dit le Ver en ram-*
pant ?

Je m'en vay vous l'apprendre ,
Abeille trop légère.



J'ay fait , non sans de grands tra-
vaux,

Pour vous conter mes doleances,
Mes

Mes soins , mes soucis , mes souffrances ,

Tous les jours mille Vers nouveaux.

J'ay fait cent & cent Madrigaux

Sur la moindre de vos absences ;

J'ay fait des Odes & des Stances ,

Chansons , Triolets , & Rondeaux.

J'ay fait pour vous des Epigrammes ,

Et mesme quelques Anagrammes ,

Le tout d'un stile pur & net.

Et s'il eust esté necessaire ,

J'avois telle ardeur de vous plaire ,
Que j'eusse esté jusqu'au Sonnet.



De tout cela je vous tiens peu de compte,

E ij

100 MERCURE

*Répond l'Abeille , & je mourrois
de honte ,*

*Si j'avois de l'attachement
Pour un Amant*

*Dont le plus solide mérite
Consiste en beaux discours , dès
mes plus jeunes ans*

*On m'offusquoit de cet Encens.
J'aime aujourd'huy celui de la
Marmite.*

*Elle rentre en sa Ruche , en disant
ce beau mot.*

*Aussi le Verluisant estoit - il un
grand sot ,*

D'oser aspirer à la proye ,

*Que suivant les regles du temps
Doit attraper le riche Ver-à-soye.*

*Qu'il soit donc sage à ses dépens ,
Et se contente d'une Mouche ,*

*Qui n'aura comme luy , que l'esprit
& la bouche ,*

*Il passera par là pour un Ver de
bon sens.*

J'ay



*J'ay prétendu qu'en cette Fable,
Pour quelque Amant peut - être
Histoire véritable,
Et les Filles, & les Garçons,
Trouveroient de bonnes leçons.
Les unes sur l'obeïssance
Que rend l'Abeille aux droits de la
naissance,
Profiteront en la lisant;
Et les autres sujets à l'aveugle ten-
dresse,
Quand ils voudront choisir une
Maîtresse,
Consulteront le Verluisant;
Il sçait dans l'amoureuse affaire
Comme est puny le Teméraire.*

Il n'est aucune entreprise dont
la France ne vienne aujourd'huy
à bout; & quand il s'agit de faire
éclater la gloire du Roy, la Mer
luy sert de Théâtre ainsi que la

Terre. La fiere puissance des Ottomans si formidables à toutes les Nations, n'a point encor fait ployer la nostre, & malgré tout son orgueil, elle doit craindre plus que jamais l'effet de la Prophetie qui luy donne des alarmes depuis si longtemps. Lors que l'honneur & le repos de l'Europe, ont voulu que Sa Majesté soit entrée dans quelque affaire, où ces superbes Ennemis du nom Chrestien avoient quelque part, il ne s'en sont jamais tirez avantageusement. Ils le voyent dans ce qui est arrivé devant l'Isle de Chio, & la Bataille de S. Godard doit estre encor présente à leur mémoire, quand l'Allemagne ne s'en veut pas souvenir. Tout leur fait connoistre la grandeur de nostre Monarque; & la noble fermeté de Monsieur de Guille-
ragues

ragues son Ambassadeur à Constantinople, leur en est un seûr garand. Jamais aucun autre n'avoit repoussé leurs menaces par des menaces encor plus fieres, & ils ne s'estoient jamais adoucis après avoir menacé, mais ce n'est que sous le Regne de LOUIS LE GRAND que se font les choses extraordinaires, & qu'on s'accoutume à voir ce qui n'avoit point encore esté vû. Quoy que par les nouvelles publiques vous ayez appris quantité de circonstances de l'Affaire de Chio, qui depuis six mois fait tant de bruit en Europe, vous n'avez point eu le détail du Combat donné par Monsieur du Quesne, ny de l'Audience que Monsieur de Guilleragues eut du Lieutenant du Grand Visir avant qu'il fust appelé à celle de ce Ministre. Ces

deux choses, & d'autres particularitez que j'ajoutteray diversifieront assez ma Relation, pour vous la faire regarder comme nouvelle. Vous sçavez d'ailleurs que quand il arrive quelque grande affaire qui fait ouvrir les yeux sur la suite, j'attens toujours à vous en écrire qu'elle soit entièrement consommée, afin de vous épargner la peine de chercher dans plusieurs Lettres, ce que je renferme alors en un seul Article.

Les Tripolins, Corsaires de Barbarie, qui moyennant un Tribut qu'ils payent au Grand Seigneur, vivent sujets à leurs seules Loix, ayant refusé de faire raison d'un Vaisseau pris sous la Bannière de France, & de plusieurs Chrestiens retenus Esclaves, Sa Majesté ordonna qu'on les poursuivist

suivist en quelque Port qu'ils se retirassent. Ainsi le 20. Juin, Monsieur le Marquis d'Anfreville, que Monsieur du Quesne avoit détaché aux Isles d'Hyerres pour reconduire deux petits Bastimens pris à Modon depuis quelques mois, ayant reconnu six de leurs Vaisseaux dont trois estoient de quarante pieces de Canon, & les trois autres de vingt à vingt-quatre, aupres du Cap de Sapience, il se mit incontinent en estat de les combattre. Il y eut trois de ces Bastimens qui firent force de voiles apres une courte resistance. Les trois autres s'obstinerent à soutenir le combat pres de trente heures. Le Commandant n'eut que deux Hommes tuez & peu de blessez, & un autre de ces Navires environ dix ou douze Hommes. Monsieur d'Anfreville

en perdit trois , apres quoy les Tripolins se retirerent dans l'Isle de Chio pour se radoubier. Monsieur du Quesne en ayant esté averty les y alla surprendre le 23. Juillet avec son Escadre composée de sept Vaisseaux. Aussitost qu'il eust mouillé à l'embouchure du Port , il envoya dire à l'Aga qui commandoit dans la Forteresse, qu'il venoit là comme Amy ; que l'Empereur de France estoit ancien Allié de celuy des Turcs ; mais qu'il avoit des ordres exprés d'exterminer les Pyrates de Tripoly, qui par les termes des Capitularions estoient appelez Sujets rebelles, & abandonnez à la vangeance de l'Empereur des François. Les Tripolins qui estoient en tres-grand nōbre, s'estoient rendus les Maîtres dans la Ville, & dans le Port.

Ainsi

Ainsi quelque temps apres qu'on eut jetté l'Ancre , Monsieur du Quesne voyant qu'on ne luy faisoit aucune réponse, fit assembler le Conseil. On trouva qu'on tâcheroit inutilement d'aller brûler les Vaisseaux des Tripolins, à cause d'une Estacade qu'ils avoient faite, & qui empeschoit qu'on ne pust les aborder. Il fut résolu à ce défaut que les Navires François les canonneroient. Ce dessein s'exécuta apres qu'on se fust posté environ à demy portée de Canon des Ennemis , avec autant de commodité qu'on le pouvoit souhaiter par un tres-beau temps. Monsieur du Quesne ayant commencé à tirer sur les Tripolins entre midy & une heure , fut secondé de la bonne sorte par les cinq autres Navires. Les Ennemis qui se radouboient , & qui

par

par cette raison estoient defar-^Amez , tirerent tres peu de coups. On remarqua mesme que la plûpart de ceux qui estoient dans leurs Vaisseaux se jetterent à la nage, pour se sauver dans la Ville, où il y a deux Forts, l'un de trente Pieces de Canon, & l'autre de vingt. Le Combat dura trois heures & demie , pendant lesquelles il fut tiré du Chasteau sur les Vaisseaux de Monsieur du Quesne. On tira de son costé jusques à sept mille coups, dont il y en eut fort peu de perdus, ceux qui n'at-
trapaient point les Navires Tripolins allant dans la Ville, où ils faisoient encor un plus grand dom-
mage , tant sur les Maisons qu'ils abatoient , que par les personnes qui en estoient accablées. Quel-
ques Manceuvres furent empor-
tez dās le Vaisseaux de Monsieur
du

du Quesne, qui reçut quatre ou cinq coups de Canon, dont l'un passa dās l'entrée de sa Chambre. Il y eut six Hommes tuez, & douze ou quinze blesez dans celuy de Monsieur d'Anfreville. Monsieur de S. Amand ne perdit personne. Monsieur le Chevalier de Rhodes Lieutenant, & Monsieur le Chevalier Bellocier Garde de la Marine, furent blesez dans le Navire de Monsieur de Lery. On perdit deux Hommes dans celuy de M^r de Seppeville, où il y en eut cinq ou six autres blesez. Le lendemain la Ville envoya demander composition, se plaignant de la disgrâce que luy attiroient les Tripolins qu'elle vouloit obliger à faire la Paix, ou à sortir du Port de Chio. On ne fit point de réponse, & on mouilla seulement au large de la Ville, en sorte
que

que les Corsaires resterent bloquez.

L'Isle de Chio , que les Turcs appellent *Saquezada*, c'est à dire, *Isle du Mastic* , est à deux cens cinquante milles de Constantinople , dans le voisinage de la Natolie, & en a quatre-vingts dix de circuit. Elle s'étend du Midy au Septentrion presque en ovale, & n'a que le Port Dauphin qui soit bon. Il est vers le Septentrion, à six milles de la Ville. C'est avec raison que cette Isle est appelée les Délices de l'Archipel, & le Jardin de la Grece , puis qu'il n'y a rien de plus agreable que les Forests d'Orangers & de Citronniers, que l'on y voit, outre quantité de Maisons de plaisance qui ne ressentent en rien la Turquie, & qui ont esté basties le long de la Mer par les Génois. Son territoire

toire est fort montueux ; mais quoy que le haut des collines soit sterile , les valées sont cependant si fertiles , que les Habitans les employent en Jardinages , qui leur valent beaucoup plus que du Bled , ou toute autre chose qu'ils y semeroient. Dans la Partie Septentrionale il croist des Vins excellens , qui sont pourtant fort couverts. Il y a un lieu entr'autres , qui produit celuy que les Anciens appelloient le Vin d'Homere , à cause du lieu où estoit né ce celebre Poëte , qu'ils croyent avoir esté dans un Village , nommé à present *Cardamila*. L'on voit une chose assez singuliere dans la Partie qui regarde le Midy. Les Païsans y nourrissent des Perdrix aussi privément que des Poulets ; & comme ils les menent tous les jours aux champs, ils

ils les accoustument si bien au coup de siflet , que quoy qu'elles soient le plus souvent jusqu'à six ou sept mille ensemble , elles distinguent ce coup de siflet , & se séparent pour suivre celuy qui les mene paistre. On trouve dans la mesme Isle plusieurs petits Arbres qui ressemblent au Lentisque , & qui estant piquez en Juin & Juillet, distillent une Gomme blanche , qui fait le Mastic que nous voyons. On a beau piquer les Arbres des Isles voisines, il n'en sort aucune chose , ce qui fait connoître que cette vertu est particuliere aux Arbres de celle-cy. Les Turcs ont un tres-grand soin de recueillir ce Mastic, qu'ils enfermēt dans des Quaisses qui en peuvēt contenir deux cens livres. Si l'on en trouvoit chez quelqu'un de l'Isle, ce seroit assez pour
le

le ruiner. On en recueille ordinairement deux cens cinquante Quaiſſes tous les Etez. On en porte cinquante à Constantinople pour l'usage du Serrail , & lon vend les autres au profit du Grand Seigneur.

La Ville de Chio est divisée en Bourg, & en Château. Le Château est assis le long du Port , & a environ quinze cens pas de circuit. Il n'a pour Fortification que quatre petites Tours , dont la Muraille est flanquée. Une Fausse-braye , & un Fossé à demy remply, environnent la Muraille, il y a un Eperon du costé du Port , avec quelques petites Pieces de Canon. Les Maisons y sont semblables à celles de la Côte. Aussi les mesmes Génois les ont-ils bâties. Si les Turcs n'eussent pas trouvé le Château en
cer

cet état lors qu'ils s'en rendirent
 Maistres, ils n'eussent pas seule-
 ment songé à l'enfermer de Mu-
 railles, tant ils se mettent peu en
 peine de fortifier la plûpart des
 lieux qu'ils prennent. Le Bourg
 est beaucoup plus grand que le
 Chasteau ; mais les Maisons &
 les Ruës n'y sont pas si belles,
 parce qu'il ne serroit que de
 Foux-Bourg lors que les Chré-
 tiens possédoient l'Isle. Elle ap-
 partenoit à la Maison des Justi-
 niens, qui l'avoit achetée de la
 République de Gènes, & aus-
 quels le Grand Seigneur l'ôta en
 1566. Les Chrétiens y furent d'a-
 bord traitez par les Turcs avec
 assez de douceur. On leur con-
 serva leurs Biens, & on les laissa
 dans le Chasteau ; mais les Ga-
 leres de Florence, que Comman-
 doit Virginio Urfinio, ayât essayé
 de

de le surprendre, en 1595. les Turcs repoussèrent vigoureusement les Florentins , & firent mourir tous ceux qui n'eurent pas le loisir de se rembarquer ; & parce qu'ils les crurent appelez par les Chrétiens de cette Isle, ils ne les souffrirent plus dans le Chasteau, & peu s'en falut qu'ils ne fissent des Mosquées de leurs Eglises. La Religion Chrétienne s'y est pourtant toujours maintenüe depuis ce temps là , avec plus de liberté , qu'en aucun endroit de la Turquie. Les Jésuites y ont un College , où ils enseignent publiquement ; & les Capucins , Cordeliers , & Jacobins , portant leur Habit de Religieux, y font les Cerémonies de l'Eglise à portes ouvertes , & la Procession dans les Ruës. Il y a plusieurs Convents de Religieuses , chez qui on va causer libre-

ment jusque dans leurs Chambres. Elles ne font point vœu de clôture, & sont de Religion Grecque, de l'Ordre de Saint Basile. Toute cette Isle est remplie de belles Femmes, & l'on en voit peu 'qui ne soient fort agreables. Leur civilité, jointe au bon air du Pais, rend ce séjour tres-délicieux. C'est là que les Corsaires d'Alger, de Tunis, & de Tripoly, ont accoutumé de chercher retraite lors qu'ils veulent espalmer, où qu'ils sont chassés par des Navires Chrétiens.

Le Combat donné par Monsieur du Quesne ayant causé à la Porte un mouvement extraordinaire, Monsieur de Guilleragues fit dire aussi-tôt qu'il n'estoit question que des Tripolins; que l'Empereur son Maître avoit dessein d'entretenir l'amitié entre
l'un

l'un & l'autre Empire ; que ses Vaisseaux n'avoient rien fait contre les Capitulations ; Que si on faisoit le moindre tort à un François , ce seroit une declaration de guerre, dont les suites ne pouvoient estre que tres-dangereuses , & qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Grand Seigneur voulût rompre une ancienne Paix pour soutenir des Pirates. Le Grand Visir fit assembler plusieurs fois le Conseil sur cette Affaire. On donna des ordres pour augmenter les Garnisons des Places, & jamais pareille alarme n'avoit agité tous les Esprits. Enfin après avoir employé toute sorte de moyens pour intimider nôtre Ambassadeur, il fut appelé le 23. Aoust chez le Kiaïa, ou Lieutenant du Grand Visir , avec lequel il eut une conférence d'une
heure

heure & demie. Le Kiaïa luy fit connoître l'extrême colere où étoit le Grand Seigneur , pour l'entreprise de M^r du Quesne, & après l'avoir traitée d'inoüie, ainsi que de temeraire , il luy dit qu'il luy donnoit avis en Amy , qu'il feroit peut-estre assez heureux, pour pouvoir racheter son sang, & celuy des François , par le moyen d'une grande somme. Monsieur de Guilleragues répondit , qu'il étoit en seûreté à Constantinople comme à Paris, parce que l'Empereur des Turcs étoit juste , & celuy de France tres-puissant ; qu'on ne devoit rien attendre de luy pour reparer les dommages de Chio , & que c'étoit aux seuls Tripolins à les payer. Il adjoûta d'un ton fier plusieurs choses qui surprirent le Kiaïa , & qu'assurément les Ministres

nistres de la Porte n'avoient jamais entendus. Il luy parla de tout ce que l'Empereur son Maître feroit en ce Pais, si on l'irritoit ; & finit en luy disant , que si les François importunoient le Grand Seigneur ou le Visir , il les remeneroit tous en France, où l'on se passeroit aisément de la Turquie. Le Kiaïa le traita avec de fort grandes honnêtetez , & après l'avoir exhorté à prendre d'autres résolutions , il alla trouver le Grand Visir , & luy rendit compte de cet entretien. Le Grand Visir étonné d'une conduite si fiere , vit bien qu'il falloit se servir d'autres moyens. On fit partir aussi-tost le Capitan Bassa, qui arriva à la Rade de Chio le 4. Septembre avec 33. Galeres du Grand Seigneur. Il trouva Monsieur du Quesne bloquant toujours

jours les Tripolins dans le Port. Ils se firent l'un à l'autre beaucoup de civilitez ; & contre l'attente du premier Ministre de la Porte qui avoit crû qu'en voyant l'Armée du Capitan Bassa , Monsieur du Quesne consentiroit à quelque accommodement glorieux au Grand Seigneur, ce dernier demeura ferme dans sa première résolution , ce qui obligea le Bassa d'entrer en négociation avec luy pour l'Affaire des Tripolins. Pendant qu'elle se traïtoit , le Grand Visir , qui dépeschoit des Courriers incessamment à Chio, fut sur le point de perdre la vie. La Sultane ayant remontré qu'il ne falloit pas lever un Impost qu'on leve ordinairement lors que le Grand Seigneur marche, cet Impost apauvrissant trop les Peuples , le Grand Seigneur consen

consentit à le remettre. Cependant il ne fut pas si-tost éloigné, que le Grand Visir le fit lever, suivant la coûtume. La Sultane qui le sçeut, en donna avis au Grand Seigneur, qui fort irrité contre le Visir, alloit le faire étrangler, lors qu'un Eunüque Favory de Sa Hauteſſe, s'étant jetté à ses pieds, luy fit entendre que le Lieutenant du Grand Visir avoit levé cet Impost sans en avoir reçu l'ordre. Le Visir absous, appella son Lieutenant, & luy ayant demandé pourquoy il avoit levé cet Impost, il le fit étrangler sans attendre sa réponse. La Sultane qui fut instruite de tout, dit qu'il ne suffisoit pas qu'il eust fait périr un Innocent, ce qu'il n'étoit plus possible de verifier, qu'il feroit encore des affaires pour le Sopha qu'il ne

Fevrier 1682.

F

vouloit pas donner , & qu'il étoit cause du defordre de Chio. Les divers Courriers que je vous ay dit qu'il y envoyoit , luy ayant tous rapporté que Monsieur du Quesne ne s'étonnoit point , que sa vigilance ôtoit tout espoir aux Tripolins de recevoir du secours , & que s'il avoit besoin de trente Galeres & de cinquante Vaisseaux pour pousser l'Affaire à bout , le Roy en avoit ordonné l'armement , il crût la devoir accommoder avec Monsieur de Guilleragues. Ainsi le 13. d'Octobre , veille du Bairan , ou de la Pasque des Turcs , il envoya un Chaoux au Palais de France , pour avertir cet Ambassadeur qu'il l'attendoit dans son Serrail , où il le prioit de vouloir se rendre. Monsieur de Guilleragues y étant allé avec peu de suite , fut
reçu

reçu à l'entrée de ce Serrail par le Chef des Chaoux , qui le conduisit au premier Appartement. Lors qu'il fut dans l'Antichambre , il y eut plusieurs allées & venuës sur la maniere dont il auroit l'Audience. On vouloit le faire asséoir sur un Tabouret hors du Sopha. Il le refusa toujours, & prit le party de parler debout. On luy opposa qu'il ne seroit pas séant qu'il parlât sans estre assis, & que l'Audience devant estre longue, il en recevroit beaucoup d'incommodité. Il répondit, que ne s'agissant que d'une Audience particuliere, il pouvoit parler debout sans consequence, si le Grand Visir n'aimoit mieux qu'il demeurât dans un Appartement séparé, d'où les paroles seroient rapportées de part & d'autre par les Interpretes. Après une lon-

F ij

gue contestation , on le conduisit dans la Chambre d'Audience. Le Grand Visir y étant entré presque aussi-tôt , salua Monsieur de Guilleragues par une inclination de teste, & monta sur le Sopha, où un Tabouret luy avoit esté préparé. Les Chaoux en présentèrent un autre au bas du Sopha à Monsieur l'Ambassadeur ; mais il se retourna fièrement vers eux, en le repoussant du pied jusques à deux fois, ce qui fut cause que le Grand Visir leur ordonna de ne plus l'importuner sur une chose qui ne luy étoit pas agreable. Il y eut quelques difficultez sur la fonction des Interpretes. Si-tôt qu'on les eut réglées , le Visir prit la parole , & fit de fort grandes plaintes du procedé de Monsieur du Quesne. Il dit qu'il avoit tiré sur le Chasteau , abatu plusieurs

plusieurs Maisons , & ruiné des Mosquées ; que le Grand Seigneur en étoit fort en colere , & que l'unique moyen qu'il avoit de l'appaiser , étoit de payer le dommage fait par les François , estimé à sept cens cinquante Bources de cinq cens Ecus chacune , c'est à dire à trois cens soixante-quinze mille Ecus. Monsieur de Guilleragues répondit , que les Vaisseaux de l'Empereur son Maître n'avoient rien fait qui pût choquer sa Hauteſſe , ny donner occasion de rupture entre les deux Empereurs ; qu'ils n'avoient eu d'autres ordres que de poursuivre par tout les Tripolins , Ennemis de la France ; Pyrates , & Rebelles de la Porte ; que si le Chasteau de Chio n'eust pas tiré le premier sur les Vaisseaux de Sa Majesté , ils

n'auroient jamais tiré contre la Ville. Le Grand Visir repliqua, qu'ils devoient faire leurs plaintes au Grand Seigneur, qui leur en eust fait justice; & persistant toujours dans ses plaintes, il demanda si l'Escadre des Vaisseaux François resteroit encor longtemps à la Rade de Chio. Monsieur de Guilleragues luy répondit, qu'après que Monsieur du Quesne auroit terminé l'Affaire des Tripolins, il viendrait aux Dardanelles pour le demander luy & tous les François, & les ramener en France, si on ne luy accordoit l'Audience sur le Sopha. Que quant aux plaintes qu'on luy faisoit de ce qui s'étoit passé à Chio, les Tripolins seuls étant cause du desordre, devoient aussi estre seuls responsables du dommage. Après que le Grand Visir eut

eut envoyé plusieurs fois rendre compte au Grand Seigneur de tout ce qui se disoit dans l'Audience, & qu'il en eut eu plusieurs réponses , il dit à Monsieur de Guilleragues qu'on luy donneroit trois jours pour se retirer dans son Palais, à examiner avec les Marchands François, les moyens de satisfaire le Grand Seigneur, & qu'il offriroit ce qu'il voudroit. Cet Ambassadeur luy répondit, qu'on luy faisoit une proposition fort inutile ; qu'absolument il ne donneroit aucune chose ; qu'il le repetoit encor une fois , & que c'étoit là toute la réponse qu'il avoit à faire. Le Visir luy fit entendre qu'il ne faisoit rien que par les ordres exprés du Grand Seigneur ; que sa volonté estoit qu'on luy fît payer les sept cens cinquante Bources ; &

que s'il refusoit de s'y soumettre, il l'alloit faire mener prisonnier aux Sept Tours. Monsieur de Guilleragues luy dit, que la prison ne l'étonnoit point, mais qu'il ne répondoit pas de l'événement, & qu'il le prioit de se souvenir qu'il étoit Ambassadeur de l'Empereur de France, Prince assez puissant pour se vanger de l'injure qui luy seroit faite, si le droit des Gens étoit violé dans sa Personne. Il ne dit rien davantage, & sortit de l'Audience, pendant laquelle l'Interprete du Visir s'estant servy une fois du terme de Roy, parlant de Sa Majesté, Monsieur de Guilleragues luy dit fièrement, qu'il devoit avoir plus de respect pour le plus grand Prince de la Chrétienté, & qu'il ne l'écouteroit plus, si en quelque Langue qu'il s'expliquast, il oublioit

oublioit à le traiter d'Empereur. L'Interprete qui n'ignoroit pas que ce Titre est dû au Roy , à qui seul de tous les Princes Chrétiens les Empereurs Turcs ont accoustumé de le donner , employa ce terme dans tout le reste de l'Audience , qui dura près de trois heures. Les menaces répétées plusieurs fois par le Visir , avoient fait croire que Monsieur de Guilleragues n'en sortiroit que pour aller aux Sept Tours , s'il s'obstinoit à ne vouloir point payer la somme qui luy étoit demandée. Cependant il n'y en eut aucun autre que de faire mettre son Cheval dans les Ecuries du Visir , & de mener cet Ambassadeur dans la Chambre du Chef des Chaoux , qui est proche du Divan , où le Grand Ecuyer de Cuisine étoit chargé de luy en-

voyer toutes sortes de Viandes à la Turquie, & les rafraîchissemens qu'il souhaiteroit ; mais il refusa ce qu'on luy offrit, & se fit apporter de son Palais toutes les choses qui luy étoient nécessaires. Tout le reste de ce jour , & le lendemain , on continua à le menacer de le faire mettre dans les Sept Tours , s'il ne donnoit contentement à la Porte ; & plusieurs Emissaires qu'on luy envoya , firent leurs efforts pour luy persuader d'éviter par là l'indignation du Grand Seigneur , luy représentant que le refus qu'il faisoit de le satisfaire , pouvoit avoir de fâcheuses suites ; mais tout ce qu'ils pûrent dire , ne fut point capable de l'ébranler. Il leur déclara de la manière du monde la plus intrépide , qu'il souffriroit toutes choses, plutôt que de consen

consentir à une proposition qui blessast l'honneur de l'Empereur son Maître ; & que tout ce qu'il pouvoit promettre, estoit un Présent de Curiositez de France, selon la coûtume des Cours d'Orient ; mais qu'il feroit ce Présent au Grand Seigneur en son nom seul , & non en celuy de son Empereur.

Le 16. sur les 4. heures apres midy, le Grand Visir à qui Monsieur de Guilleragues avoit fait dire le jour précédent qu'il ne vouloit plus demeurer dans cette Chambre , luy envoya le Chef des Chaoux, & son Kiaïa, qui luy apprirent que ce Ministre avoit obtenu que le Grand Seigneur se contenteroit du Présent qu'il avoit offert de luy faire en son nom seul , & qu'on luy donnoit six mois pour cela. Monsieur de Guille

Guilleragues ne pût refuser ces conditions, puis qu'il les avoit proposées luy-mesme. Lors qu'il les eut acceptées, on le conduisit chez le Visir à l'Appartement du Kiaïa, où il trouva le Chef des Chaoux. Ces deux Officiers luy firent paroistre une extrême joye, de ce qu'on avoit accõmodé cette Affaire ; mais il déclara que si celle des Tripolins ne se terminoit, & qu'on diférast à luy accorder l'Audience sur le Sopha, il ne s'engageoit à aucune choses. Ils l'assurerent qu'il auroit bientost tout lieu d'estre satisfait ; & son Cheval, que l'on avoit mis dans les Ecuries du Grand Visir, n'estant pas prest, le Chef des Chaoux le pria avec beaucoup de civilité de prendre le sien pour retourner au Palais de France. Il l'accepta,

&

& y retourna ce mesme jour, tout chargé de gloire pour la fermeté avec laquelle il avoit soutenu la dignité de son Caractere.

Tandis que le Grand Visir faisoit agir son adresse pour tirer quelque avantage de l’Affaire de Chio, le Capitan Bassa suivoit les instructions que luy envoyoit la Porte, & voyoit souvent Monsieur du Quesne, avec lequel il convint enfin d’un Traité de Paix entre la France & les Tripolins, dont l’un & l’autre signa les Articles. En voicy les principaux.

I.

Tous les François embarquez tant sur les Vaisseaux des Corsaires de Tripoly, que sur ceux qui sont sortis de Tripoly pendant l’année 1681. seront mis en liberté.

II.

II.

Le Vaisseau du Capitaine Cruvillier , pris sous la Banniere de France , & qui est dans le Port de Chio , monté de seiZe Pieces de Canon , sera rendu , avec ses Agrets , ses Armes , ses Munitions , & son Equipage.

III.

Le Vaisseau l'Europe , pris sous la Banniere de Majorque , & qui se trouve aussi dans le mesme Port , demeurera en dépost sous l'autorité du Capitan Bassa , avec ses Armes & ses Agrets , jusqu'à ce qu'il ait esté décidé s'il doit passer pour François.

IV.

*Les Vaisseaux de Tripoly ne pourront visiter aucun Bastiment négociant sous la Banniere de France , ny toucher aux Personnes , aux Vaisseaux , ny aux Marchandises ,
pour*

*pourveu qu'ils soient Porteurs du
Passeport de l'Amiral de France.*

V.

*Tous les Etrangers qui se trou-
veront sur les Vaisseaux François,
seront libres & assurez en leurs
Personnes & en leurs biens ; com-
me aussi tous les François , de quel-
que qualité qu'ils soient , qui se
trouveront embarquez sur des Vais-
seaux portant Banniere Etrangere,
quoy qu'ils fussent Ennemis.*

VI.

*Les Prises Françaises qui seront
faites par les Ennemis, ne pourront
estre vendues , ny les Esclaves ,
dans aucun des Ports du Royaume
de Tripoly.*

VII.

*Il sera établi un Consul François
à Tripoly.*

VIII.

*Aucune Prise ne pourra estre
faite*

*faite sur les Costes de France ,
qu'à la distance de dix milles en
Mer.*

Ces Articles n'eurent pas plûtost esté signez , que le Capitan Bassa les envoya à Constantinople , pour estre ratifiez par le Grand Seigneur. Cette ratification s'est faite , & en conséquence de ce Traité , le Vaisseau du Capitaine Cruvillier a esté remis entre les mains de Monsieur du Quesne , avec ses Canons , ses Armes , ses Agrets , ses Equipages , & cent soixante Esclaves Chrestiens. On a sceu que pendant que ces Corsaires ont esté bloquez par Monsieur du Quesne , ils en avoient soustrait quelques - uns , & le Capitan Bassa luy a promis de faire rendre tous ceux qui
revien

reviendront pour s'embarquer sur leurs Vaisseaux, ou qu'on mèn timerà à Tripoly par quelque autre voye. Apres que l'on eut restitué ce Navire , & délivré les Esclaves , le Capitan Bassa fit prier Monsieur du Quesne de vouloir se retirer , parce qu'il luy estoit ordonné de ne point sortir du Port de Chio qu'il n'en fust party , & qu'il estoit dans un grand besoin de vivres. Il y avoit dans ce Port huit Vaisseaux des Tripolins , dont on n'a pû en faire sortir que trois , les autres estant dénuez entierement d'Equipage, & les Canonades les ayant extraordinairement endommagez. Ces trois Vaisseaux sont allez se munir de vivres en Candie , pour passer de là à Tripoly , où ils mèn timeront Monsieur de la Magdeleine , qui va y faire les fonctions de Consul de la Nation Françoisse.

Pendant que Monsieur de Guilleragues soutient l'honneur de la France avec autant de fermeté que d'éclat, & qu'il s'obstine à ne vouloir rien donner au Grand Seigneur de la part du Roy, la Cour de Vienne fait partir le Comte Albert de Caprara pour Constantinople, où il y va porter pour plus d'un million de Présens. Il y a outre l'argent comptant qui doit servir pour les dons secrets, seize Horloges de différentes façons, des Cabinets, des Miroirs, des Cassoletes, des Chandeliers, des Soucoupes, des Tasses, des Bassins, & des Vases de toutes manieres. Les Présens destinez pour Sa Hauteſſe, & pour les Sultanes, sont fort enrichis de Diamans. Le temps nous fera ſçavoir ce que produira cette Ambassade.

Rien

Rien n'est plus digne de suivre un Article si glorieux à la France, que les Paroles de l'Air nouveau que je vous envoie. Tout est de Monsieur de Bassilly , qui les a faites à l'honneur du Roy. C'est ce qui luy arrive presque toujours de composer l'un & l'autre ensemble. Il promet encor un Livre d'Airs qui sera gravé pour le mois de Mars, & qui fera connoître au Public qu'il a toujours le même génie pour le Chant, pour les Paroles, & pour les seconds Couplets en diminution. Ce Livre sera intitulé, *Second Mélange*. Aucun des Airs qu'on y trouvera n'a encor paru, & les Connoisseurs à qui il a bien voulu les faire entendre, assurent qu'il n'a jamais rien fait de si beau. Il est également fécond pour les Airs Sérieux, pour les
Spiri

Spirituels, pour les Bachiques, & les Chanfonnetes. Son Livre de *l'Art de Chanter* est dans une estimation generale. Aussi le voit-on cité en divers endroits dans celui que le Pere Menestrier a paru au jour, *Des Representations de Musique*. Il a rendu justice par là Monsieur de Bassilly, quoy qu'il ne luy soit connu que par son Ouvrage.

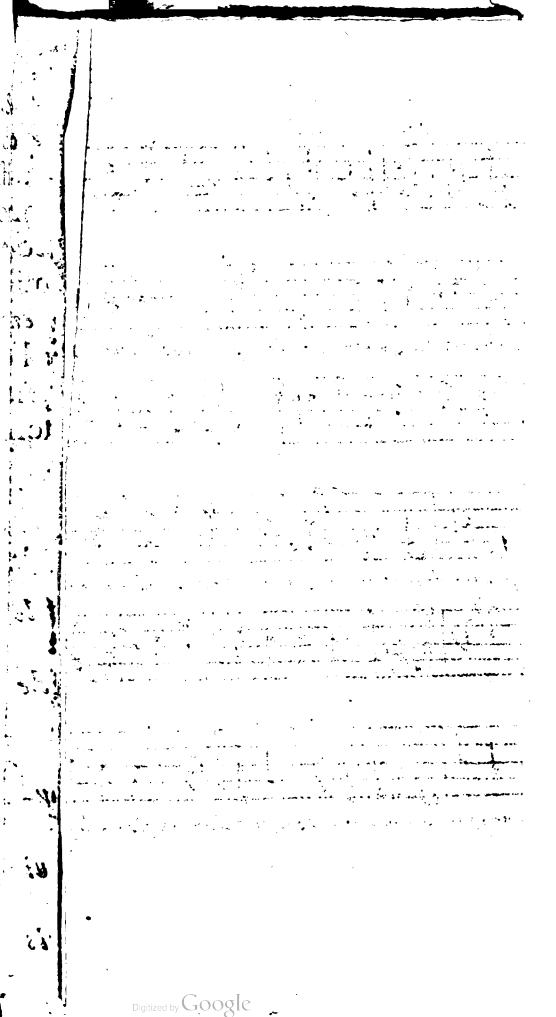
AIR NOUVEAU.

Grand Roy, quel bonheur est
 nostre,
 D'estre nez dans un temps où
 nos propre yeux

Nous voyons ce que nos Ayeux
 N'ont jamais vû dans pas un a-
 tre!

Nous devons plaindre ceux qui
 viendront apres nous.

I.



1. The first step in the process is to identify the problem or issue that needs to be addressed. This involves gathering information and understanding the context of the problem.

1. The first step in the process is to identify the problem or issue that needs to be addressed. This involves gathering information and understanding the context of the problem.

2. Once the problem is identified, the next step is to define the objectives and goals of the project. This helps to clarify what needs to be achieved and provides a clear direction for the work.

3. The third step is to develop a plan or strategy to address the problem. This involves identifying the resources needed, the tasks to be completed, and the timeline for the project.

4. After the plan is developed, the next step is to implement the plan. This involves carrying out the tasks and activities that have been identified in the plan.

5. Finally, the last step is to evaluate the results of the project. This involves assessing the progress made, the quality of the work, and the overall impact of the project.

1. The first step in the process is to identify the problem or issue that needs to be addressed. This involves gathering information and understanding the context of the problem.

2. Once the problem is identified, the next step is to define the objectives and goals of the project. This helps to clarify what needs to be achieved and provides a clear direction for the team.

3. The third step is to develop a plan or strategy to address the problem. This involves breaking down the problem into smaller, manageable tasks and determining the resources needed to complete them.

4. The fourth step is to implement the plan. This involves putting the strategy into action and monitoring progress regularly to ensure that the project is on track.

5. Finally, the fifth step is to evaluate the results of the project. This involves assessing the outcomes against the objectives and goals to determine the effectiveness of the intervention.

1. The first step in the process of identifying a problem is to recognize that a problem exists. This is often done by comparing current performance with a desired state or goal. If there is a significant difference, a problem is identified.

2. Once a problem is identified, the next step is to define the problem more precisely. This involves determining the scope of the problem, the resources available, and the constraints that may be affecting the problem.

3. The third step is to analyze the problem. This involves identifying the causes of the problem and determining the relationships between different factors. This step is often done using tools such as fishbone diagrams or flowcharts.

4. The fourth step is to develop a solution. This involves brainstorming potential solutions and evaluating them based on their feasibility, effectiveness, and cost. The best solution is then selected and implemented.

5. The final step is to monitor the results of the solution. This involves tracking the performance of the system over time to ensure that the problem has been resolved and that the solution is sustainable.

1. The first step in the process of the investigation is the identification of the problem. This involves a thorough review of the available information and a clear definition of the issue at hand. Once the problem is identified, the next step is to gather relevant data and information. This can be done through various methods, including interviews, surveys, and document analysis. The third step is to analyze the data and information gathered. This involves identifying patterns, trends, and relationships that may be relevant to the problem. Finally, the fourth step is to develop and implement a solution. This involves creating a plan of action and putting it into practice. The process of investigation is an ongoing one, and it may be necessary to revisit previous steps as more information is gathered and the problem evolves.

*Ils n'apprendront que par l'Histoire
Vos exploits dont les Dieux mesmes
seroient jaloux;
Et ce qu'ils apprendront , ils ne le
pourront croire.*

Il vous fera plus aisé, Madame, de ne pas manquer de foy pour ce que j'ay à vous dire d'une Personne de vostre Sexe , puis que les Dames ont naturellement l'esprit vif & délicat, & qu'il ne leur manque à la plûpart, pour acquérir les plus belles connoissances, que la volonté de s'appliquer. Celle dont j'ay à vous faire connoître le merite est de Carpentras, & s'appelle Madame de Roque Montroufe. Elle a esté élevée par un Pere qui n'ayant qu'elle d'Enfans, & estant un des plus riches Gentilshommes de la Province, n'a rien épargné pour luy faire

faire apprendre les Sciences les plus relevées. Ainsi elle possède admirablement la Philosophie de Descartes , la Geométrie ; & la Sphere, & quand elle veut se divertir à faire des Vers Latins, peu de Personnes entreprendroient de la surpasser. Vos Amies me pardonnerôt, si je vous fais part d'une Epigramme de sa façon en cette Langue: Elles ne perdront rien de la pensée, vous ayant pour Interprete. Monsieur son Mary estant allé à une Maison de Campagne à un quart de lieuë de la Ville, où quelqu'un de ses Amis l'avoit prié de venir passer le jour des Roys, elle fit ces quatre Vers qu'on luy porta de sa part le lendemain.

Es mihi per somnum visus diademate cinctus ,

Regales leges projiciens populo.

Ast

*Ast ubi contigerat cum somno visa
perire ,
O utinam , dixi , somnia vera forent.*

Madame de Roque ne fait pas moins bien des Vers François, & ceux qui suivent en font une preuve.

TRADUCTION DE LA
XXIII. Ode du premier Livre
d'Horace , qui commence par
Vitas hinnuleo , &c.

B Elle Chloé , mon aimable Ber-
gere ,
D'où vient que vous m'évitez ,
Semblable au Fan qui va chercher
sa Mere
Parmy des Monts écartez ?
Pour



*Pour peu que les Zéphirs par leurs
douce haleines*

*Dans nos sombres Forests fassent
bruire les Chefnes,*

Ou bien qu'en la belle saison

Un Lézard agite un Buisson,

*Ce Fan tremble, & son sang se glace
dans ses veines.*



*Cependant loin d'avoir le barbare
dessein*

*De courir apres vous comme un Tigre
inhumain,*

Ou tel qu'un Lyon en colere

Qui veut vous déchirer le sein,

*Je songe à vous donner un conseil
salutaire.*

*Puis que vos yeux sont faits pour
tout charmer,*

*Que vostre jeune cœur est en âge
d'aimer,*

Cessez de suivre vostre Mere.

Monfieur

Monsieur Tronçon, Conseiller
 de la Grand'Chambre est mort
 depuis quinze jours, âgé de soi-
 xante & quatre ans, apres une
 demy-heure de maladie. On luy
 a trouvé deux Pintes d'eau dans
 la poitrine. Sa probité l'a fait re-
 greter de tous ceux qui l'ont
 connu. Il estoit bon Juge, tres-
 intelligent, & n'ignoroit rien de
 tout ce qu'un Homme de sa pro-
 fession doit sçavoir. Monsieur
 son Pere avoit esté Conseiller en
 la Grand'Chambre, Secretaire
 du Cabinet, & Intendant des
 Finances sous le Regne de Louis
 XIII. La confiance que Sa Ma-
 jesté avoit en luy, donna quel-
 que ombrage à ceux qui se mes-
 loient alors des Affaires. Ils sup-
 poserent pour obtenir son éloig-
 nement, qu'il vouloit mettre de
 la division entre le Roy & la

Février 1684.

G

Reyne. Il fut banny de la Cour sous ce prétexte, & rappellé seulement apres la mort de ses Ennemis. Il jouït peu de cet avantage, n'ayant vécu que trois jours apres son retour. Il avoit épousé Claude de Seve, Sœur de feu Monsieur de Seve, Conseiller au Conseil Royal des Finances, Pere de Monsieur le Premier Président de Mets, & de Monsieur l'Evesque d'Arras.

L'Ayeul de Monsieur Tronçon est mort Maistre des Requestes. Il épousa Marie de l'Etoile, Petite-Fille de Monsieur de Montolon, Garde des Sceaux de France. Ce fut luy qui porta la parole au Duc du Maine au nom des Notables de Paris, pour le presser de faire la Paix avec Henry IV. & sur ce que luy dit ce Duc qui luy parloit sans aveu, il

il luy montra la Délibération des Notables qu'il tenoit cachée sur sa chemise. Le Duc du Mayne luy promit de faire assembler les Etats , afin de résoudre sur la priere qui luy estoit faite.

Son Bisayeul, marié avec Jeanne du Pré , Fille de Jean du Pré, Seigneur de Cossigny , est mort Doyen du Parlement de Paris. Il fut Prevost des Marchands pendant les Guerres de François I. & de Charles-Quint. Sa fidelité le fit continuer dans la mesme Charge, ce qu'on croit qui n'avoit jamais esté fait pour aucun autre avant luy. Il estoit encor Prevost des Marchands lors que Charles-Quint passa à Paris, & ce fut luy qui eut l'avantage de le recevoir.

Son Trisayeul , à qui Jeanne de Mirebeuf apporta la Terre du

Coudray, fut le premier de cette Famille qui s'établit à Paris. Ils firent bastir la Chapelle qui est derriere le Chœur de Saint Germain Lauxerrois, pour servir de Sepulture à leurs Descendans. Je vous ay parlé d'abord de la probité de Monsieur Tronçon. Pour vous faire voir avec quelle exactitude, & quel des-intéressement il rendoit justice à tout le monde, je n'ay qu'à vous faire part d'une action qu'on ne peut assez louer. Son Secrétaire ayant reçu de l'argent pour soustraire une Piece d'un Procès dont il estoit Rapporteur, ceux qui l'avoient corrompu gagnerent leur Cause. Les Perdans vinrent se plaindre à Monsieur Tronçon, & le convinquirent de ce qui avoit esté fait en faveur de leur parties. Il chassa son Secrétaire, & pour
réparer

réparer la perte que sa mauvaife foy leur avoit caufée, il leur donna huit à neuf mille francs de fon propre argent. Il avoit esté reçu Confeiller en 1644. & estoit l'aîné de quatorze Enfans; fon Pere, cadet de neuf; fon Ayeul, cadet de dix-huit; & fon Bisayeul, cadet de quatre. Cependant de toute cette nombreufe Famille, il ne reste plus aujourd'huy que trois de Messieurs ses Freres. L'un est Superieur du Séminaire de S. Sulpice. Le second passe sa vie dans le mesme Séminaire; & le troisieme, qui est le seul qui soit demeuré au monde, a esté employé en plusieurs affaires tres-importantes, & envoyé par le Roy vers la plûpart des Princes de l'Europe. Madame Tronçon, Veuve de celuy dont je vous apprens la mort, est Fille de M^r de

Beauffay, Auditeur en la Chambre des Comptes. C'est une Dame d'un mérite singulier, & d'une vertu généralement reconnuë.

Monsieur Doujat, Conseiller en la Seconde des Enquestes, reçu à cette Charge le 30. Aoust 1647. est monté à la Grand'Chambre en la place de Monsieur Tronçon. Il est Fils de feu Monsieur Doujat, mort depuis quinze ans Conseiller dans la même Chambre. Quoy qu'il se soit particulièrement appliqué à la connoissance de ce qui regarde les affaires, les belles Lettres ne luy sont pas inconnuës, & il leur donne tous les momens qu'il peut dérober à ses necessaires occupations.

Monsieur de Nyert, Premier Valet de Chābre de Sa Majesté, est mort da le même temps que Monsieur Tronçon. Il estoit âgé de
de

de quatre-vingt sept ans, & avoit servy sous Louïs XIII. qui l'honoroit d'une bienveillance particulière. Il s'estoit retiré de la Cour il y a déjà plusieurs années, non seulement à cause de son grand âge, mais parce que Monsieur de Nyert son Fils reçu en survivance, estoit tres-capable de remplir le devoir de cette Charge. On peut dire de ce Fils qu'il sert le Roy selon son gré, & s'est beaucoup dire.

Nous avons aussi perdu Messire Merry de Vic, Comte de Fierme, Seigneur d'Ermenouville. Il estoit Fils de Monsieur de Vic, Garde des Sceaux de France, Frere de Monsieur de Vic, qui est mort Archevesque d'Ausche, & Neveu de Monsieur de Vic Gouverneur de Calais, & Vice-Admiral de France. De Vic porte, de gueules

G üij

à deux Bras & Mains dextres joinx ensemble, mouvantes de deux flancs, & posée en face, le tout d'argent; & en chef un Ecuison d'azur, chargé d'une Fleur-de Lys d'or, & d'une Bordure de mesme.

Vous aurez appris il y a long-téps, la mort du R. P. Jean Eudes, l'un des plus celebres Missionnaires qu'on ait eus depuis long-téps, & dont l'Eglise ait reçu de plus utiles services. Il a travaillé sans aucun relâche pendant plus de soixante ans à prescher, catéchiser, instruire, & faire des Missions, auxquelles il s'est quelquefois trouvé pour un seul Sermon jusqu'à quarante mille personnes. Il a établi plus de cinquante ou soixante Maisons de Séminaire en Normandie & ailleurs, & a fait de tres-grands fruits à l'égard des

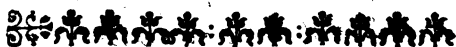
Pré

Prétendus Réformez. Je ne parle point d'un fort grand nombre de Monasteres de Filles, dont il étoit Directeur, & auxquelles il a fait de tres-grands biens. Monsieur l'Evesque de Bayeux, à qui les Personnes de pieté ont esté toujours recommandables, voulant rendre honneur à la memoire de ce grand Missionnaire, luy fit faire le mois passé un Service des plus solennels dans l'Eglise de Nostre-Dame de Caën. Quelque grande qu'elle soit, elle se trouva trop petite pour contenir ceux que l'envie d'entendre l'Eloge de cet illustre Défunt attira en foule. La Messe fut celebrée par M^r de Longaunay, Grand Doyen de Bayeux, Homme d'autant de merite que de naissance. Elle ne fut pas si-tost achevée, que Monsieur Jollain, Chanoine de la Ca-

thédrale de Bayeux , monta en Chaire. Il eut un beau champ de faire paroistre son éloquence ordinaire. Aussi fut-il admiré dans son Oraison Funebre. C'estoit proprement le Panégyrique de la Vertu. Le Pere Eudes qui l'a si parfaitement pratiquée pendant sa vie, estoit Frere de Monsieur de Mczeray , à qui nous devons l'Histoire de France.

On m'a fait voir le commencement d'un petit Traité , qui peut estre utile à beaucoup de Gens. Vous en conviendrez quand je vous diray qu'il a pour titre, *l'Art de se taire*. Il est divisé en petits Chapitres , dont je vous envoie les trois premiers. Je ne vous puis dire qui en est l'Autheur. Si j'en juge par le stile, il est de la mesme Plume que les Conseils donnez à Iris.

L'ART



L'ART DE SE TAIRE.

CHAPITRE I.

Combien l'Art de se taire est au dessus de celuy de l'Eloquence.

IL est surprenant qu'on ait donné tant de regles aux Hommes, pour ne leur apprendre qu'à parler, & qu'on ne leur en ait donné aucune pour leur apprendre à se taire. Cependant il y a bien plus d'Art à l'un qu'à l'autre, & l'on a beaucoup moins de secours de la Nature, pour se taire, que pour parler. Combien de Gens naissent grands Parleurs ou grands Orateurs, si vous voulez ;

voulez ; & combien peu naissent avec les talens de ne parler point ? On a fait un Art de parler beaucoup sur peu de chose , & il en fa-
 loit faire un de parler peu sur bien des choses. Que la Rhétorique ne nous vante point tant ses figures. Une Personne ignorante , pourveu qu'elle soit passionnée , va faire honte à Cicéron. Il est vrai qu'elle ne sçaura pas le nom des figures qu'elle aura employées , & que Cicéron le sçaura. Voilà tout l'avantage qu'aura Cicéron sur elle , pour avoir étudié la Rhétorique. Mais l'Art de se taire est bien autre chose. Ce n'est point la passion qui l'enseigne. Ce n'est que la raison , & l'on sçait assez combien les leçons de l'une sont plus difficiles à suivre , que celles de l'autre. Un Homme qui se tait , raisonne ; & bien souvent un Homme qui parle ,

me

ne raisonne guère. Voyez les Femmes. Elles sont naturellement éloquentes. Aussi ne se fie-t-on pas trop à leurs raisonnemens. J'ay trouvé un nombre prodigieux d'Orateurs en lisant l'Histoire, tant ancienne que moderne. On ne voit que Gens qui parloient beaucoup, & qui même parloient bien; mais je n'ay trouvé qu'un homme qui ait mérité le glorieux nom de Taciturne. Tout le monde tombera d'accord qu'il l'a bien soutenu. Il a esté le Chef d'une des plus grandes Affaires qui ayent peut-estre esté jamais faites. C'est Guillaume Prince d'Orange, le plus considérable de ces illustres Gueux qui ont formé la République des Provinces Unies. Le Cardinal de Granvelle, zélé Partisan de l'Espagne, sçavoit bien ce que valoit le silence de cet Homme-là; car quand on luy vint apprendre que les Com-

tes

tes d'Egmont & de Horn estoient arrestez, il demanda si l'on avoit pris aussi le Taciturne. Comme on luy répondit que non : Ah ! dit-il, on ne tient donc encor rien. Comparez à Guillaume d'Orange ces beaux Parleurs Cicéron & Demosthène, & vous verrez qu'avec toute leur Rhétorique ils ne se sont pas tant fait craindre de leurs Ennemis. Ils ont tous deux finy leur vie assez malheureusement, pour avoir trop parlé, & je croy que par leurs dernières paroles ils détestèrent toutes les autres. Ne fut-ce pas une admirable entreprise que celle que tout un Peuple fit de ne parler guère ? J'entens le Peuple de Lacedemone, qui dans son stile ferré a dit mille fois plus de bons mots, que le Peuple d'Athenes qui parloit tant. Que Philippe Roy de Macedoine envoyast demander aux
Lacede

Lacedemoniens le passage par leurs Terres, ils répondoient à la longue Harangue de son Ambassadeur, Non, & ce Non les faisoit plus craindre que tout ce qu'auroient débité les Orateurs Atheniens sur cette matiere. Tâchons donc à retrouver cet Art de se taire, que l'on sçavoit si bien à Sparte. C'est une des plus belles choses de l'Antiquité, qui s'est entièrement perdue, & à laquelle on n'a pourtant point de regret, quoy qu'on soit fort fâché de la perte de beaucoup de Secrets anciens qui ne valloient pas celui-là. Mais lors que j'entreprends de guerir ceux qui ont la maladie de trop parler, il se presente une si grande foule de Malades, qu'il faut necessairement les separer par petites Troupes, pour dire à chacune ce qui luy convient. Nous en ferons une des Femmes, une des Confidens, une des Amans, une des
Autheurs,

Autheurs, une des Nouvellistes, une des Plaideurs, une des Donneurs de conseils, & une des Marys. Peut-être viendra-t-il encor quelques Gens à qui nous ne nous attendons pas presentement, qui auront besoin qu'on leur donne quelque petite Récepte pour leur mal.

CHAPITRE II.

De l'Art de se taire pour les Femmes.

VOicy un terrible Chapitre, & je croy que dès le Titre mesme bien des Gens s'en moqueront. L'Art de se taire pour les Femmes, c'est comme qui diroit, l'Art de ne mourir jamais. Cependant voyons si au hazard des plaisanteries qu'on en pourra faire, nous ne gagnerions point quelque chose sur les grandes
Parleu

Parlenses. Premièrement, ce seroit beaucoup, si dans la conversation on pouvoit obtenir qu'elles ne parlaissent point toutes ensemble. J'admire la facilité qu'elles ont à se parler toujours les unes aux autres, sans s'entr'écouter jamais. Il faut avoir l'esprit merveilleusement vif, pour répondre à ce qu'on n'a point entendu. Si quelqu'une se tait par hazard pour attendre qu'une autre ait achevé de parler, vous luy voyez l'air inquiet & distrait, & vous lisez dans ses yeux l'impatience qu'elle a de reprendre la parole. Il y en a qu'on voit qui s'ennuyent cruellement pendant le moment qu'elles passent à écouter. Aussi quand elles se sont une fois ressaisies du droit de parler, c'est un privilege dont elles font valoir admirablement les avantages. J'avouë que celles-là sont hors d'état de guérir; mais les
autres

autres ne devroient-elles pas , du moins pour leur intérêt commun, convenir de ne parler que les unes après les autres ? Pourquoi pardonnent-elles si aisément qu'on ne les écoute point ; & si elles veulent estre écoutées , que n'écoutent-elles ? Est-ce qu'elles ne parlent que pour se décharger la langue de quelque humeur mordicante & acre qui les incommode. Secondement , ce seroit encor un grand point , si elles vouloient bien ne repeter que le moins qu'il se pourroit. Qu'une Femme ait esté frappée vivement de quelque chose, par exemple de quelque Habit mal-entendu , & qu'il luy vienne douze visites l'une après l'autre, voilà douze descriptions de cet Habit, toutes également éloquentes & animées. l'en ay veu qui sortoient exprés de chez elles pour aller répandre par toutes les Maisons de leur

leur connoissance un Recit qui leur plaisoit. Heureux ceux qui leur échappoient ! Mais me seroit-il permis de toucher à cette source inépuisable de conversations inutiles parmi les Femmes ; à toutes ces menues nouvelles de l'apes que les unes veulent avoir ; des Points que les autres ont achetez, & de mille autres choses aussi considerables ? Si tout cela étoit retranché de leurs entretiens , elles seroient bien reduites à avoir plus d'esprit qu'elles n'en ont d'ordinaire , ou à garder un silence qui auroit bien plus d'air d'esprit que cette prodigieuse intemperance de parler sur ces sortes de sujets. Mais quoy ? Veut-on qu'elles perdent le talent qu'elles ont de parcourir en un moment les Gens depuis la teste jusqu'aux pieds ; de deviner le prix de tout ce qu'elles leur voyent , de retenir le nombre & la qualité de

tous les Habits qui ont jamais esté portez dans une Ville , de penetrer dans tous les secrets de ménage que l'on peut avoir sur cette matiere-là? En verité ces raisons me paroissent si fortes, que j'aime mieux me taire moy mesme , que de leur en donner inutilement des leçons.

CHAPITRE III.

*De l'Art de se taire pour les
Confidens.*

JE croy qu'il vaudroit bien mieux apprendre aux Gens l'Art de ne point dire leurs secrets , que d'apprendre à ceux à qui on en confie, l'Art de les taire; mais comme on est quelquefois pressé de se décharger le cœur, il faut avoir pitié de ceux qui parlent , & enseigner à leurs Confidens à ne parler point. La rai-
son

son la plus generale qu'ils ayent
 pour autoriser leur indiscretion, c'est
 que si les Personnes interessees n'ont
 pû garder leurs propres secrets, ce
 n'est pas grande merveille, si eux
 qui n'y ont pas le même interest, ils
 se trouvent encor moins en pouvoir
 de les garder. Mais, ne leur en dé-
 plaise, cette raison n'est pas bonne,
 car si je confie mon secret, c'est qu'il
 faut que je me soulage en le con-
 fiant; que c'est une chose dont je suis
 si plein, qu'elle m'échape, qu'enfin
 il faut que j'en parle. Mais celui
 à qui je la confie n'en est pas si
 incommodé que je l'estois. Il re-
 çoit avec tranquillité ce que je luy
 dis le plus souvent avec beaucoup
 de mouvement & d'agitation. Si
 je me suis trahy, ç'a esté par trop
 de chaleur; & s'il me trahit, c'est
 de sang-froid. Mais quelle obli-
 gation avons-nous aux Gens des
 secrets

secrets qu'ils nous confient , parce qu'ils ne les peuvent garder ? A la verité, on ne leur en a pas beaucoup ; mais si on ne leur est fidelle par reconnaissance, il faut du moins l'estre par pitié. Ce sont des pauvres Gens qui n'ont pû s'empêcher de parler , & qui sont bien à plaindre. Que sçavons-nous ? Il nous en peut arriver autant. Je dis bien plus. Cette legereté mesme avec laquelle on nous a dit des secrets, est une raison pour nous les faire mieux garder ; car nous n'aurons pas trop d'honneur à nous vanter de la confiance qu'on a eue en nous. On peut donc découvrir un secret quand il est tel qu'on s'en puisse faire honneur ? Non, cela ne va pas si viste. J'avoue qu'on a beaucoup de peine à se taire , quand la confidence qu'on a reçue , flate nostre vanité. On a à chaque moment ces secrets-là sur
le

le bout de la langue. Si nous ne disons pas ce que nous sçavons, nous voulons du moins qu'on sçache que nous le sçavons. Nous prenons je ne sçay : combien de manieres d'une discretion indiscrete. Un petit tout d'yeux, un air de se taire, un rien, nous sauve une partie de l'honneur que nous ne voulons pas perdre ; & c'est peut estre pourquoy ce Sage à qui un Roy demandoit ce qu'il vouloit qu'il luy donnât, répondit, Donne-moy tout ce que tu voudras, pourveu que ce ne soit pas ta confidence. Apparemment, tout sage qu'il estoit, il craignoit d'en tirer trop de gloire, & de ne s'en taire pas. Cependant si l'on veut consulter la vanité mesme, on ne perd rien à bien cacher les secrets dont on est depositaire. Le temps vient que tout se decouvre, & qu'on a mille fois plus d'honneur à estre reconnu pour

pour Confident fidelle , que si auparavant on eust este connu seulement pour Confident.

Monsieur le Comte de la Mothe-Houdancourt, digne Neveu du Maréchal de ce nom, a esté gratifié de la Charge de Premier Sous Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majesté, en considération de ses services. Il y fut reçu à Chastou le neufvième de ce mois, par Monsieur le Duc de Chévreuse, & presta le serment de fidelité entre les mains de Monsieur le Maréchal de Créquy, à la tête de la Brigade des Chevaux-Legers.

Le Roy a nommé Monsieur le Baron de Breteuil, Lecteur ordinaire de sa Chambre, son Envoyé Extraordinaire auprès de Monsieur le Duc de Mantoue. Ainsi il

va

va remplir la place de Monsieur l'Abbé Morel, qui y résidoit en la même qualité. Je vous ay parlé plusieurs fois de Monsieur de Breteüil le Pere , & de toute sa Famille. Il est impossible que l'on ne parle souvent de ceux qui servent le Roy en divers Emplois, & qui le servent d'une maniere agreable. On ne peut douter que Monsieur le Baron de Breteüil ne s'aquite dignement de celuy que Sa Majesté luy vient de donner. Il a de l'esprit infiniment, mais de cet esprit aisé , & qui plaist par tout , & sa Personne soutient noblement cet avantage.

Monsieur de Basville , Maistre des Requestes , Fils de feu Monsieur le Premier Président de Lamoignon , & Frere de Monsieur l'Avocat General qui porte ce nom, a eu l'Intendance de Poitou.

Février 1682.

H

L'exactitude qu'il a toujours fait paroître dans les fonctions de sa Charge , jointe au sincere rapport qu'il fit au Roy de l'Affaire des Remparts, & qui obligea Sa-Majesté à prononcer contre Elle-mesme , fait assez connoître ce qu'on doit attendre de sa probité, dans cette grande & importante Commission. C'est une vertu si fort attachée à ceux de cette Famille, qu'elle y peut passer, ainsi que l'esprit, pour heréditaire. Ce que je vous ay dit dans cinq ou six de mes Lettres des soins de Monsieur de Marillac , pour tout ce qui a regardé la Conversion des Religionnaires de Poitou , ne vous peut avoir laissé ignorer, qu'il estoit Intendant de cette Province. Les services qu'il y a rendus à Sa Majesté , l'ont tellement satisfaite, que pour l'en récompenser,

fer, Elle a permis que Monsieur de Marillac son Pere se démit en sa faveur de sa Charge de Conseiller d'Etat. Je vous ay si souvent parlé de cette Maison, que la crainte de répéter m'empesche aujourd'huy de vous en rien dire.

Le Carnavals'est passé icy avec des marques d'une joye si générale, qu'on a connu aisément qu'elle estoit l'effet de l'heureux repos dont le Roy nous fait jouir. Jamais il n'y eut tant de Parties de divertissement, jamais tant de somptueux Régales, & jamais tant d'affluence de monde à l'Opéra, & aux Comédies. Les deux dernieres Pieces nouvelles que l'on a représentées, sont *Zélonide Princesse de Sparte*, & *le Parisien*. L'Auteur de la premiere est un Homme de mérite, qui s'est

H ij

acquis grande reputation par tout ce qui est party de sa Plume. Il y a longtemps qu'il a l'estime particuliere de Monsieur Pélisson. La parfaite connoissance d'un aussi honnesté Homme , ne luy pouvoit inspirer que beaucoup d'esprit , & de nobles sentimens. Aussi les voit-on briller dans toute sa Pièce. C'est ce mesme Monsieur Genest qui a remporté l'un des premiers Prix de Poësie, que l'Académie Françoisé a distribuez. Il accompagna Monsieur le Duc de Nevers, lors qu'il conduisit Madame la Duchesse Sforce en Italie. L'esprit de ce Duc est connu de tout le monde , & c'est une preuve qu'on en a beaucoup, que de meriter d'avoir part à son estime. Ce Voyage est cause que Monsieur Genest nous a donné la description de Tivoly. C'est
un

un Ouvrage que je vous ay envoyé dans quelqu'une de mes Lettres , & je me souviens que vous l'avez admiré. Vous pouvez juger par les beaux Vers , dont il est rempli , que sa Tragedie en est toute pleine. On les a fort applaudis, & les plus Critiques sont tombez d'accord que c'estoit avec justice. Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne régala de cette Piece une fort belle Assemblée, le soir du dernier jour du Carnaval. Elle fut meslée d'Intermedes de Musique. Tout fut éclatant dans cette Feste. M^r de Vivonne la donnoit , c'est assez dire.

Le Parisien, Comédie nouvelle, a esté jouée alternativement avec *Zélonide*. Les plus portez au chagrin se divertiroiét à cette Piece. On y rit par tout; & il seroit mal aisé de ramasser dans un seul Ou-

vrage un plus grand nombre de choses plaisantes. Elle a cela de nouveau, qu'il y a un Personnage de Femme tout Italien. Mademoiselle Guerin, à qui cette Langue est familiere, soutient ce rôle admirablement, & y fait paroître avec beaucoup d'avantage cette finesse d'esprit, dont elle accompagne tout ce qu'elle joüe.

Les Bals ont esté en fort grand nombre. Celuy qu'à donné le Fils de Monsieur Talon, qui dans son peu d'âge est un prodige d'esprit, meritoit bien l'illustre Assemblée qui s'y trouva. Monsieur le Duc de Bourbon luy fit l'honneur d'y venir, accompagné de Monsieur le Chevalier de Longueville, de Monsieur le Prince de Tingry, & de Monsieur de S. Simon. Vous sçavez, Madame, que ce jeune Prince est
aussi

aussi considerable par ses belles qualitez , que par la grandeur de sa naissance. C'est une merveille de voir dès ses premières années , combien son discernement est juste sur le vray mérite. Comme il en connoist beaucoup dans le Fils de Monsieur Talon, il fut bien aise de luy marquer son estime dans l'occasion du Bal, dont j'ay commencé à vous parler. La plus belle Jeunesse de la Cour en partagea les plaisirs, ainsi que Messieurs les Marquis de Poussé & de Roussillon , & Messieurs de Chaillou & de Miramion. On y vit Mesdames de Bussy, de Menillet, & de Berulle. Mademoiselle de Seraucourt y parut avec éclat. On y admira Mademoiselle d'Acigné , & tout le monde demeura surpris des charmes naissans de la jeune

H iiii

Mademoiselle Barentin. Le petit Monsieur Talon ayant dancé, mit un grand Carreau sur une Estrade & y fit asseoir la Reyne du Bal, qu'il avoit choisie à peu près de son mesme âge. Il luy débita cent choses galantes qui n'estoient point d'un Enfant. Aussi l'est-il moins qu'il ne paroist. Ce que je vay vous en dire en est une preuve. Il étoit un jour chez Madame la Duchesse, & faisoit sa cour à Mesdemoiselles de Bourbon & de Montmorency. Ces jeunes Princesses se divertissant à de petits jeux, l'avoient mis de la partie ; & Mademoiselle de Montmorency estant obligée de le baiser, comme il la vit s'avancer vers luy, il se retourna sans s'émouvoir, & mettant un genouil en terre, il luy baisa le bas de la Robe, en luy disant, *Ah!*

ma

ma Princesse qu'allez-vous faire ?

Tout ce qu'il fait & tout ce qu'il dit est au dessus de l'imagination ; & si Monsieur l'Avocat General Talon n'estoit pas le Pere d'un Enfant si accompli , on ne pourroit croire qu'il eust autant d'esprit qu'il en a.

Monsieur avoit esté si content du premier Bal que luy donna Monsieur de Mannevillete , qu'il luy demanda une seconde Assemblée , à laquelle il ne manqua pas de se trouver. Tout ce qu'il y a de plus illustre à la Cour, s'y étant rendu exprès, y demeura jusques à quatre heures du matin. Tout s'y passa avec les mêmes apprests, & la même affluence de Personnes du premier Rang, qu'on y avoit veuës la premiere fois , ce qui fait dire que cette Maison est le séjour de la joye &

H v

de la magnificence. L'Opera d'Artis, la Comedie Françoise, l'Italienne, & le Bal, ont fait tour à tour les divertissemens de Leurs Majestez. Il y a eu quelques Bals où la Cour estoit parée, & rien n'en peut exprimer l'éclat. On ne peut douter qu'il ne fust fort grand, les François estant toujours si bien mis, & ayant si bonne mine, que pour paroître beaucoup, ils n'ont pas besoin d'un ajustement extraordinaire.

Je quitte les belles & nombreuses Assemblées, pour vous faire part d'un teste-à-teste, qui n'a pas esté heureux pour deux Amans. traversez dans leurs amours.

Un Homme de Robe, estimé par tout pour ses belles qualitez, voyoit une jeune Demoiselle, qui ayant beaucoup de bien, avoit

avoit encor plus dequoy engager
 un honneste homme par son es-
 prit & par son mérite, que par
 l'avantage qui luy estoit seur du
 costé de la Fortune. Il avoit accès
 chez elle par le privilege d'une
 alliance un peu éloignée; & ce
 privilege luy donnant souvent
 l'occasion de luy parler sans té-
 moins, il en profita si bien, que
 luy témoignant beaucoup d'a-
 mour, & ayant l'humeur fort in-
 sinuante, il l'engagea enfin à luy
 dire que les assurances qu'il luy
 donnoit de sa passion ne luy es-
 toient point desagreables. Leur
 intelligence augmenta avec le
 temps; & si la Belle eust esté mai-
 stresse absoluë de ses volonte-
 z, l'Officier eust pû se répondre de
 son choix; mais elle avoit une Me-
 re, dont l'aversion pour les Gens
 de Robe avoit paru en plusieurs
 rencon

rencontres; & ce n'estoit pas une chose aisée que venir à bout de son esprit. Cet obstacle n'étonna point l'Officier. Côme illa voyoit se plaire en son entretien, il crût qu'en la ménageant adroitement, il pourroit enfin se la rendre favorable, & dans l'esperance de se l'acquérir, il luy fit la cour avec plus de soin, sans luy découvrir ce qu'il sentoit pour sa Fille. L'affaire estoit dans ces termes, lors que cette Mere, qui estoit ambitieuse, se vit en pouvoir de choisir pour Gendre un homme de Cour. C'étoit un Cavalier fort bien-fait, attaché auprès du Roy par une Charge tres cōsiderable. Vous pouvez juger avec quelle joye elle écouta la proposition qu'une Amie cōmune luy vint faire de sa part. Elle donna sa parole, & ne douta point que sa Fille ne

ne la tint avec beaucoup de plaisir ; mais elle fut fort surprise de n'en recevoir qu'une réponse tres-froide. La Belle luy dit que n'ayant dessein de se marier que pour vivre heureuse, elle vouloit voir si l'esprit du Cavalier aüroit du rapport avec le sien ; & avant qu'on luy permist de rendre aucune visite, elle la pria de luy donner quelque temps pour se consulter elle-mesme sur une affaire de cette importance. Elle demanda ce temps pour avoir celuy de prendre conseil de l'Officier. Cette nouvelle le mit dans un trouble qu'il vous est aisé de concevoir. Quelques devoirs qu'il eust rendus à la Mere, il se voyoit un Rival trop redoutable pour conserver l'esperance de la faire entrer dans ses intérests. Ainsi il n'en eut qu'en sa Maistresse, qui

ayant

ayant pour luy une veritable estime, luy promit d'estre constante, & se servit de mille détours pour se dispenser de donner parole en faveur du Cavalier. La Mere étonnée d'une résistance qu'elle n'avoit pas prévue, commença de soupçonner l'attachement secret de sa Fille. Elle fit réflexion sur le changement de l'Officier, qui estant naturellement fort enjoué, estoit tout d'un coup devenu chagrin ; & les observant tous deux lors qu'ils se parloient en sa présence, elle crût voir dans leur yeux le secret qu'ils luy cacheoient, & ne douta plus qu'ils ne s'aimassent. Elle en fit grand bruit, & dit des choses si fâcheuses à sa Fille, que cette aimable Personne en estant outrée, s'échapa enfin à luy répondre, que s'il estoit vray que l'Officier eust touché son

cœur,

cœur , les voyes qu'on prenoit n'aideroient pas fort à l'en bannir. Ce fut assez dire pour faire prendre à la Mere les plus violentes résolutions. Elle défendit à l'Officier de venir jamais chez elle , & garda sa Fille si étroitement , que l'ayant toujours devant les yeux , elle luy osta papier & encre, de peur que la nuit elle n'écrivist quelque Billet. Ainsi il luy étoit impossible de voir son Amant , ou de luy donner de ses nouvelles. Lors qu'elle alloit à l'Eglise , sa Mere l'accompagnoit ; & tout ce que pouvoit faire l'Officier qui en sçavoit l'heure , c'étoit de la regarder de loin , & de luy marquer par l'abattement de son visage , la douleur où elle étoit. Quinze jours s'étant passez dans cette contrainte , elle s'ennuya de ne point
parler

parler à l'Officier ; & voulant prendre avec luy de justes mesures sur ce qu'ils auroient à faire , elle luy fit dire par une Servante , qu'elle trouva moyen de gagner , qu'il se rendist dans sa Ruë entre minuit & une heure ; que les fenestres de sa Chambre étoient assez basses , & que tout le monde étant alors endormy , ils pourroient s'entretenir de leurs affaires. Il ne manqua point au Rendez-vous ; & pour ne mener aucun de ses Gens , il prit un Carrosse de loüage dans lequel il se rendit à la Porte de la Belle. Il fit ranger ce Carrosse contre la muraille , & ayant monté sur l'Imperiale lors qu'elle parut à la fenestre , il eust pû sans peine entrer dans sa Chambre , si elle eust voulu y consentir. Ils se parlerent une partie de la nuit , & comme

comme l'amour n'a jamais assez de temps pour s'expliquer , ils prirent heure à deux jours de là pour un second rendez-vous. Il fut moins heureux que le premier. A peine commençoient-ils à s'entretenir , qu'un des Domestiques de la Maison ouvrit sa fenestre pour quelque nécessité. Malheureusement la Lanterne étoit tout proche de celle où l'Officier avoit conversation. Ce Domestique ayant aperçu un Homme sur l'Imperiale d'un Carrosse , crût qu'il venoit voler la Maison , & se mettant à crier de toute sa force , il fut entendu des Archers du Guet , qui dans ce moment entroient dans la Ruë. Ils coururent au Carrosse , & se saisirent de l'Officier qu'ils virent descendre de l'Imperiale. La crainte qu'il eut d'interess

l'hon

l'honneur de la Belle, si quelqu'un de la Maison venant à sortir, le reconnoissoit, luy fit songer à ouvrir sa Bourse. Il en tira vingt Louïs, qu'il mit entre les mains des Archers, en les priant seulement de le mener à trois Rues de là, où ils examineroient s'il meritoit la prison dont ils l'avoient d'abord menacé. Les Louïs firent effet. Une partie des Archers monta avec luy dans le Carrosse. Les autres suivirent, & quand ils furent assez éloignés, l'Officier se fit connoître, & leur apprit que des interets d'amour l'avoient fait surprendre où ils venoient de le voir. Comme il les pria de le remener chez luy, il leur fut aisé de voir qu'ils luy avoient fait injure, en le traitant de Voleur. La mauvaise mine du Cocher, le Carrosse de louage propre

propre à recevoir un vol , & le
manque de Laquais , tout cela
justifioit ce qu'ils avoient crû de

Monfieur de Boisfranc , Ma
tre des Requestes , époufa Ma
demoi

l'honneur de la Belle, si quel-
qu'un de la Maison venant à sor-
tir le reconnoissoit. ~~lui fit faire~~

de V La mauvaise mine
du Carrosse de louage
propre

propre à recevoir un vol , & le manque de Laquais , tout cela justifioit ce qu'ils avoient crû de luy. Ils luy servirent d'escorte pour ses vingt Loüis , qu'il ne voulut point reprendre. L'Avanture s'est passée sur la fin du Carnaval , sans qu'on m'ait pû dire si l'Officier & la Belle se sont revus depuis ce temps-là.

Je vous envoie une seconde Chançon dont vous aurez lieu d'estre satisfaite.

AIR NOUVEAU.

Q*uand nous allös, jeune Bergere,
Chanter sur la verte Fougere
La douceur des beaux jours,
Ah ! que n'estes-vous assez tendre,
Pour y faire aussi bien entendre
Celle de nos amours.*

Monsieur de Boisfranc , Maître des Requestes , épousa Mademoi

demoiselle de Soyecourt, le Jeudy cinquième jour de ce mois. Il est Fils de Monsieur de Boisfranc, Sur-Intendant des Finances de Son Altesse Royale. La sagesse, & les bons & agreables services du Pere ont fait meriter au Fils la survivance de cette importante Charge. On n'en peut mieux remplir les devoirs qu'a fait Monsieur de Boisfranc. Si par un merite singulier il a eu la gloire de s'acquérir l'estime & la confiance de Monsieur, il a encor gagné, par une droiture d'ame generalement connue, & par des paroles que les effets ont toujours suivies, l'affection de tous ceux qui ont eu affaire à luy. Monsieur de Boisfranc le Fils a beaucoup d'esprit. Il est bien fait, & ses manieres sont si honnestes & si engageâtes, qu'on
ne

ne peut le voir sans l'estimer. Il a esté Conseiller au Parlement, & quoy que peu avancé en âge, il y a déjà six ans qu'il est Maître des Requestes. Un Homme d'un merite si parfait sembloit n'estre né que pour faire le bon-heur d'une Personne accomplie. Il l'a trouvée en Mademoiselle de Soyecourt, Fille de feu Monsieur le Marquis de Soyecourt de Bellefouriere, Grand Veneur de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Elle est tres-bien faite, a des cheveux cendrez les plus beaux du monde, de l'esprit infiniment, & jouë parfaitement bien du Claveffin. Madame sa Mere est Sœur de Monsieur le Président de Maisons. C'est une Femme tres-sage, & qui a toujours conduit les affaires avec beaucoup de prudence. Aussi
dans

dans la plûpart des complimens qu'on luy a faits sur ce Mariage, ainsi qu'à Monsieur de Boisfranc le Pere , on leur a dit à l'un & l'autre qu'ils avoient toujours marqué une fort grande conduite, mais qu'on n'en pouvoit montrer davantage qu'ils avoient fait dans cette rencontre. Monsieur fit l'honneur aux Mariez de les aller voir aussi-tost apres leurs Epousailles.

Si vous voulez vous donner la peine de revoir ma Lettre du mois d'Aoust de l'année 1678. vous y trouverez l'Avanture d'une Demoiselle de qualité , morte d'amour pour un Cavalier d'un grand mérite. Ce Cavalier, qu'on appelle Monsieur de Martiny, avoit resenty si vivement la perte de cette aimable Personne, qu'il sembloit estre à couvert des
char

charmes de toutes les Belles. On avoit tâché inutilement depuis quatre ans , de luy faire prendre quelque engagements ; mais enfin il s'est rendu, & a épousé Mademoiselle de la Tour Dabots, au commencement de cemois. C'est une jeune Heritiere de Bourgogne , qui est toute aimable. Elle est de la Maison de Bougnes , & de Chastellux. Dans celle de Bougnes, il y a eu un Chancelier d'Espagne en 1147. & un Maréchal de France sous Charles VII. Dans celle de Chastellux, les alliances en sont tres-confidérables. Ce Mariage s'est fait avec une égale satisfaction des Parties intéressées. Monsieur de Martiny est un Cavalier aussi galant que spirituel ; & la violente passion que je vous ay dit qu'il avoit causée, & qui a esté suivie d'un
 si

si funeste succès , fait assez connoître qu'il est dangereux de l'écouter.

Monfieur le Duc d'Usès, apres une maladie tres-dangereuse, jouit à présent d'une parfaite fanté. Il a eu une Fièvre continuë pendant six semaines, & une oppression de poitrine, dont on a détourné la fluxion par onze saignées faites à propos. . Messieurs Tuillier & Seron l'ont tiré d'affaires. Il n'y avoit pas dix jours que Madame la Duchesse sa Femme estoit accouchée , lors que la Fièvre le prit, & l'accouchement avoir esté tre-fâcheux. Monsieur le Duc d'Usès, Mademoiselle de Crussol son aînée, & Mademoiselle de Florenfac sa cadete, estoient en même temps en danger de mort, Mademoiselle de Crussol ayant eu près de cinquante

quante redoublemens de Fièvre continuë. On peut dire que Madame la Duchesse d'Usés les a sauvés tous, les lumieres de son esprit s'étendant jusque sur la Medecine. Il ne s'est rien fait sans son consentement; mais l'on a fait plusieurs choses par son ordre seul, dont l'heureux succès a visiblement paru. Elle estoit nuit & jour en action, & présente à toutes les Consultations. On auroit peine à exprimer la douleur qu'a fait paroistre Monsieur le Duc de Montausier pendant cette maladie. L'affiduité qu'on luy a veüe auprès de Monsieur le Duc d'Usés son Gendre, estoit suivie d'une inquiétude qui ne luy laissoit aucun repos. C'estoit avec beaucoup de justice qu'il craignoit pour luy. La Cour eust perdu en sa Personne l'un

Fevrier 1682.

I

de ses plus beaux ornemens.

La premiere des Enigmes du dernier Mois estoit *l'Alphabet*. Alcidor du Havre, en a renfermé l'explication dans ce Rondeau, sur les mesmes rimes dont son Auteur s'est servy en la proposant.

P *Ar l'Alphabet on peut nommer
les Dieux,*

*Tous leurs beaux Faits contenus
sous les Cieux,*

*Les Elémens, leurs vertus, leur
usage,*

*Chaque saison, & quel est son ou-
vrage,*

*Pour maintenir tous les ans ces bas
Lieux,*



*Par son secours l'on voit toujours
joyeux*

*Les Beaux Esprits, les Galans, les
Pieux, Qui*

*Qui de tous Biens ſçavent faire
aſſemblage*

Par l'Alphabet.



*Il fut l'Amy de nos Peres tout
vieux ;*

*Il a ſervy pour nos propres Ayeux,
Il ſert encor à tous ceux de noſtre
âge ;*

*Mille bienfaits enfin , & davan-
tage ,*

*Sont préſentez tous les jours à nos
yeux*

Par l'Alphabet.

Ceux qui ont expliqué cette
meſme Enigme dans ſon vray
ſens ſont, Meſſieurs Peigné, Con-
ſeiller au Châtelet d'Orleans ;
De Gyves, Premier Avocat du
Roy au meſme lieu ; Re. de S.
Martial ; De Corbigny, de la
Ruë de la Harpe ; Subligeau,

I ij

Maître Garde des Marchands
 Mercier de Paris ; Couture ; Bu-
 ret, de Vitre en Bretagne ; Boles-
 me , âgé de quinze ans , ou le
 jeune Auteur de la Victoire ;
 Pinchon , de Roüen , De la Va-
 renne, & Poirier, de Mer ; Dassy,
 de Vernon ; Le Solitaire des Per-
 dreaux ; La belle Indifférente de
 Dreux , & son Amant fidelle ; La
 Belle Fille Veuve , de la Ruë du
 Colombier d'Orleans ; Sylvie, du
 Havre ; La belle Acidalie , de la
 Ruë des cinq Diamans ; La Nym-
 phe Sauvage , de la Ruë de Sei-
 ne ; Le Berger Floriste ; L'Inven-
 teur de la Mascarade blanche
 de la Ruë Quinquenpois ; Le
 Senlisois , d'Orleant ; Le petit No-
 taire, de la mesme Ville ; Les As-
 sociez de la Place aux Chats , de
 la Ruë S. Honoré ; Le Mantois
 Galant cher prisé, dans l'encein-
 te

te du Palais ; L'Amant constant de la belle Préau , de la Ruë Quinquempois ; L'aimable Marquis de Mar... Page de la grande Ecurie ; L'agréable Marseillois, Pensionnaire du College d'Har-cour; L'Aspirant de l'Ordre Philosophique ; & Tamiriste , de la Ruë de la Cerifaye.

En Vers, Mesdemoiselles Maurice , Roullin , & Plançon ; Messieurs de Boismallard ; Rault , de Roüen ; Droüart de Roconval ; La Selve de Nisme , Dupin de Nismes ; L'Abbé d'Arly , de la Ruë Sainte Avoye ; J. Bouchard Prestre , de Tours ; L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy ; Vvallon de Beaupuis , de Beauvais ; Du Hamel, Précepteur de Messieurs Hebert de Roüen; Baricot , du Havre ; De Corday, pres Falaise ; E. Foineau, Sou-

198 M E R C U R E

chantre de la Cathédrale de
Vennes , & Recteur du Maine ;
Mirtil le Berger fidelle ou le
grand Fauconier d'Angoulesme ;
Siloft d'Orleans, Priollet de Dour-
dan , du College de Beauvais ;
L'Abbé de Rochefort, de la Ruë
de Richelieu ; Le Comte de Mon-
taigu , de la Ruë Sainte-Croix
de la Bretonnerie , Henry Var-
let, de Reims, Phisicien à Troyes ;
Varlet , Medecin de Caen ; Le
Cordelier , de la mesme Ville ;
De Clelban ; Richer, Prestre, Vi-
caire d'Arcyes sur Aube ; Le
Chevalier de Louriac , en Vers
Gascons ; Bouchet Peintre & Gra-
veur de Lyon ; L'aimable de Bre-
tignieres , de Tilliers pres Ver-
neüil au Perche ; Manon Bonoda,
de la Ruë de Poitou au Marais ;
La jeune Nymphé insensible du
Fauxbourg S. Germain ; La belle
Accor

Accordée à l'Anagramme , *Elle va aimer* , de Laigle ; La Brune à l'Anagramme , *Jeune lien d'ames* ; L'Albaniste , de Rouen ; Il Pastor fido , de la Ruë S. Nicolas du Chardonnet ; Le Solitaire du Parnasse , de Reims ; Les deux Affligez sans sujet ; L'aimable Chevalier Paquier , de la Ruë de la Harpe ; Le Disciple de feu Moliere , Parisien , Receveur à Troyes ; L'Amant timide de la Belle Héron ; Gyges ; Floridor ; & Lyfidor , du Havre. On a eneor expliqué cette Enigme sur *les Heures* , & *un Livre à prier Dieu*.

Plusieurs Personnes ont expliqué la seconde sur une Boëte de Sapin ; La Belle G. de Lyon ; Mais Monsieur Daubeine , & l'Enfant des deux Sœurs d'Aumale , qui ont aussi trouvé l'Alphabet , sont les seuls qui l'ayent

expliquée sur la Boëte à Perruque,
ou à Cheveux ; qui en estoit le
vray sens. Voicy ce qu'en a dit
le premier.

Vostre galante Boëte, ingénieux
Mercure,

M'a mis longtemps à la torture
Je n'ay jamais souffert de maux plus
rigoureux.

Aussi suis-je à douter encore,
Si c'est une Boëte à Cheveux,
Ou bien la Boëte de Pandore.

Les autres sens qu'on luy a
donnez sont , une Cassete , un
Carrosse , un Masque ou Loup , une
Boëte de Senteur, une Armoire, une
Chaise roulante, le Coton, une Cou-
che , un Manchon , de la Dentelle,
le Lin , le Parfum , de la Toile , &
un Bonnet de pluche.

Les

Les deux nouvelles Enigmes
que je vous envoie sont du mes-
me Auteur. Il se cache sous le
nom du Mantois Galant cher pri-
sé, dans l'enceinte du Palais.

E N I G M E.

C'Est moy qui fais valoir un joly
Flageolet,
Sans moy l'on n'entendrait jamais
le Décalogue;
Je fais au Rossignol céder le Roy-
relet,
Et seule je produis la Nymphe de
l'Eglogue.



Je regne au Parlement, je regne au
Chastelet;
Utile à l'Ecolier ainsi qu'au Péda-
gogue,
Je distingue un Marin d'un terrestre
Mulet,

*Et suis tout ce qu'il faut pour un
excellent Dogue.*



*Le Palais d'où je sors étant bien
écuré,*

*J'ay souvent un effet si charmant
pro-curé,*

*Qu'on en a veu pâmer les Hommes
& les Belles.*



*Ne me va point chercher par delà
l'Hellespont,*

*Je suis en toy, Lecteur, & cecy te
répond*

*Qu'en t'informant de moy, tu dis
de mes nouvelles.*

AUTRE ENIGME.

J'*Ayle corps fait ainsi qu'un Fla-
geolet,*

*L'esprit contraire aux Loix du Dé-
calogue ;*

Je

*Je ne sers guere à moins qu'un
Roytelet;
Plutost matiere à l'Ode qu'à l'E-
glogue.*



*Je fais trembler le meilleur Chas-
telet,
Comme la Garde avec son Péda-
gogue;
Car j'abats tout, Homme, Cheval,
Mulet,
Bien que je sois enchaîné comme un
Dogue.*



*Même souvent m'ayant mal écuré,
Mon Gouverneur s'est le mal pro-
curé,
Dont il vouloit accabler les Re-
belles.*



*Comme sur Terre, ainsi sur l'Hel-
lespont,
Je suis un Foudre à qui rien ne
répond; Heu*

*Heureux quiconque en sçait peu de
nouvelles!*

Vous voyez , Madame , par ces deux Enigmes faites sur les Bouts-rimez du Flageolet & du Décalogue , qu'ils ont cours en toutes choses. En voicy deux que l'on m'a donné depuis cette Lettre commencée. Ils vous plairont , puis que vous aimez les choses d'esprit. Un homme de fort grande qualité en est l'Auteur. Comme il prend soin de cacher ces sortes d'Ouvrages , qu'il fait presque toujours sur le champ , & qu'il brûle ensuite, apres les avoir fait voir à quelqu'un de ses Amis , on a grande peine à les recouvrer , à moins qu'on ne luy fasse une espece de trahison, en les retenant de mémoire pendant qu'il les lit.

POUR

POUR UN AMANT
malheureux.

N On, je ne connois plus ny Luth,
ny Flageolet,
J'obeis sans contrainte aux Loix du
Decalogue.

On ne me verra plus gay comme un
Roytelet,
Et la triste Elégie est enfin mon
Eglogue.



Plus sombre & plus captif qu'on
n'est au Chastelet,
Un amour sans espoir est mon seul
Pédagogue;
Le cruel m'a chargé de fers comme
un Mulet,
Il est sur tous mes sens acharné com-
me un Dogue.



D'agreables pensexs mon cœur est
écuré ; Tout

*Tout prêt à me jeter aux pieds de
mon Curé,
Je tiens les yeux baissés, sans re-
garder les Belles.*



*Les ruisseaux de mes pleurs grossi-
roient l'Helléspont;
Quand j'acheve un soupir, un autre
luy répond,
Et je fais en secret mille plaintes
nouvelles.*

A UN AMY ABSENT.

L'*Heureux Berger qui dance au
son du Flageolet.
Le Devot qui voit suivre en tout le
Décalogue,
L'Enfant qui par finesse a pris un
Roytelet,
Le Bel Esprit qui lit une charmante
Eglogue.*

Le



*Le Prisonnier qui sort enfin du
Chastelet,*

*L'Ecolier éloigné d'un rude Péda-
gogue,*

*L'Avare qui d'argent voit charger
son Mulet,*

*Le petit Chien tiré des pates d'un
grand Dogue.*



*Le Bourgeois qui par tout voit son
Meuble écuré,*

*L'Infirmes qui n'a plus sa Garde &
son Curé,*

*Le Coquet doucereux assis entre les
Belles.*



*Le Voyageur sauvé des flots de
l'Hellespont,*

*Le Courtisan pour qui le gros Mar-
chand répond.*

*Sont moins contents que moy quand
j'ay de vos nouvelles.*

Voicy

Voicy trois autres Sonnets dont le premier est de Monsieur de Benferade; & le second, des Freres du Cloistre de S. Pierre à Geneve.

SUR LA GROSSESSE
de Madame la Dauphine.

Que de Gens vont dancer au
son du Flageolet,
Quand du Royal Hymen l'Autheur
du Décalogue,
Fera naître à la France un nouveau
Roytelet,
Pour lequel nos Bergers feront plus
d'un Eglogue,



Le Parlement en Corps, suivy du
Chastelet,
Et du Pais Latin la Troupe Péda-
gogue,
Iront à son Berceau tous en pas de
Mulet,

Et

*Et Saintot devant eux sera fier
comme un Dogue.*



*Tout pour le recevoir sera bien
écuré;*

*Pour moy, si je pouvois devenir son
Curé,*

*Je serois plus heureux que de plaire
aux plus belles.*



*Sa gloire volera jusques à l'Hel-
lespont,*

*Le Sang victorieux des Bourbons
en répond.*

*Et le Turc dans quinze ans en sçau-
ra des nouvelles.*

CONTRE LA BIZARRERIE des Bout-rimez du Flageolet & du Décalogue.

A Dieu, je laisse-là Trompese &
Flageolet,

Mon

*Mon Pégaze s'effraye au bruit du
Décatalogue,
Tout le fait se cabrer, jusques au
Roytelet;
Comment dans ce Sonnet faire en-
trer une Eglogue?*



*Je ne sçay point plaider; que faire
au Chastelet?
Ay-je besoin icy d'un fâcheux Pé-
dagogue?
Pour louer cet Enfant, à quoy bon
un Mulet?
Diray-je qu'il sera plus valeureux
qu'un Dogue?*



*Non, mon cerveau n'est pas assez
bien écuré;
La belle liaison d'un Prince & d'un
Curé!
Je crains bien que ce mot ne fasse
peur aux Belles.*

Quand



*Quand je veux le mener aux bords
de l'Hellespont ,
Il me semble d'oïr Despreaux qui
me répond ,
Que cet Exploit n'est pas encor dans
nos nouvelles.*

A M A D A M E

LA DAUPHINE.

O*N ne peut pas toujours joüer
du Flageolet ,
Conformer ses desirs aux Loix du
Décalogue ,
Entendre dans les Bois chanter le
Roytelet ,
Et chery des neuf Sœurs , ne faire
qu'une Eglogue.*



*On n'est guère en humeur de rire au
Chastelet ,
Et l'on est trop gesné d'avoir un
Pédagogue ,*

*Qui dans tout ce qu'il veut , plus
 testu qu'un Mulet ,
 Pour se faire obeïr, fait plus de bruit
 qu'un Dogue.*



*Lors que de ses pechez il faut estre
 écuré ,
 On ne va pas toujours le dire à son
 Curé ,
 Et l'on se lasse enfin des choses les
 plus belles.*



*Mais si celui qui fit la Terre &
 l'Hellespont ,
 En vous donnant un Fils , à nos
 desirs répond ,
 Quel plaisir d'en parler sur des
 rimes nouvelles.*

Si ces Bouts-rimez ont paru
 Bizarres , en voicy d'autres don-
 nez par Monsieur Mignon, Maî-
 tre de la Musique de Nostre-
 Dame

Dame , qui le paroîtront encor davantage.

Pan, Guenuche, Satan, Pluche, Fan, Ruche, Lân, Autruchè, Hoc, Troc, Niche, Par, Friche, Car.

Il invite tous les Beaux Esprits à y travailler , & promet la Médaille du Roy à celuy qui les aura mieux remplis à la loüange de Sa Majesté. On cachetera ces Bouts-rimez , qui seront receus chez luy jusqu'à Pasques , dans la Maîtrise , au Cloistre Nostre-Dame. Il y aura des Juges nommez pour donner le Prix.

Je vous sçay bon gré , Madame , de ce que vous dites que si vous estiez icy , vousauriez peine à vous empescher de faire une déclaration d'amour à l'Ambassadeur de Maroc. Comment n'aimer pas un Homme qui a si bien

bien sceu connoistre ce qui rend le Roy le plus grand Prince du Monde ? Les loüanges , qui sortent de la bouche d'un Etranger ; ne peuvent estre suspectes , & quand il parle si avantageusement d'un autre que de son Maître , il faut qu'il y soit contraint par la verité. Si je raportoïs tout ce qu'il a dit de Sa Majesté en mille rencontres, je vous enverrois de gros Volumes, & non une Lettre. Il vit un jour un Homme de guerre estropié d'un bras , & ayant appris que c'estoit un Officier qui avoit esté blessé à l'Armée, il luy dit , *Qu'il n'avoit rien à craindre , & que connoissant le Roy, il estoit fort seur que ce grand Prince seroit son Bras.* Cet Officier ayant répondu qu'il ne s'estoit pas trompé , & qu'il recevoit du Roy une Pension considérable,

l'Am

l'Ambassadeur adjoûta , *Qu'il n'y avoit que les Gens de guerre que l'on dût considérer ; que les autres Hommes n'estoient la plûpart propres à rien, & qu'on en voyoit beaucoup moins utiles dans le Moude que n'estoient les Femmes , puis que les Femmes servoient du moins au ménage.* On le mena à Versailles au commencement de ce mois. Il fut surpris de la beauté des Appartemens , & sur tout d'y voir tant d'Argenterie. Après qu'il en eut examiné le travail , on luy donna le plaisir des Eaux. Il dit avec de fort grandes marques d'étonnement , *Qu'il ne s'estoit pas attendu à ce qu'il voyoit , parce que la Nature leur en avoit donné d'admirables en leurs Pais ; & que ce qui luy causoit le plus de surprise , estoit de voir que dans ce Lien-là , l'Art alloit beaucoup*

au

au dessus de la Nature. Il n'admiroit point par complaisance , & sans sçavoir ce qu'il admiroit Il faisoit de temps en temps arrester les Eaux pour faire à loisir ses réflexions , & n'applaudir pas sans connoissance. Il fut charmé de la beauté des Statuës , qu'il n'avoit veuës qu'imparfaitement pendant que les Eaux jouïoient , & rien ne luy échapa de tout ce que les beaux Arts avoient presté d'ornemens aux superbes Lieux qui les renferment. Cet Ambassadeur fut reconduit à Paris, apres avoir montré son esprit dans les galantes loüanges qu'il donna aux différentes beautez de ce somptueux Palais. Le jour précédent, il avoit vû une seconde Représentation d'*Atis*, & eu le matin son Audience de congé du Roy. Voicy la Traduction

duction du Discours Arabe qu'il fit à Sa Majesté. Vous la devez croire exacte & fidelle , puis que je la tiens de son Intérprete.

EMPEREUR DE FRANCE,
 LOUIS XIV. LE PLUS
 GRAND DE TOUS LES
 EMPEREURS ET ROYS
 CHRESTIENS QUI ONT
 IAMAIS ESTE , ET QUI
 SERONT. *Toutes les grandes choses que j'avois entendu dire en mon País de Vostre Majesté , sont infiniment au dessous de ce que j'ay vû , & appris depuis que je suis en France ; & comment la Renommée pourroit-elle estre juste en publiant vos grandeurs de si loin , puis que l'application entiere d'un million de Personnes icy pendant toute leur vie , ne leur suffiroit pas pour en connoistre le mérite & le*
 Février 1682. K

prix ? Je m'en retourne, apres avoir obtenu une Paix si souhaitée, & si avantageuse à l'Empereur mon Maître, l'esprit rempli d'un nombre sans nombre de merveilles qui se confondent entr'elles. Tout ce que j'en démesle fort distinctement, c'est que comme tous les Miracles du Monde sont dans la France, ainsi toutes les grandes parties qui peuvent rendre un Empereur accompli, se trouvent dans Vostre Majesté. Il ne m'appartient pas d'en parler. Je me contente d'admirer V. M. & je me tais, en souhaitant que le Ciel veuille donner un jour toute l'Afrique à l'Empereur mon Maître, & à V. M. toutes les autres Parties du Monde.

Je n'ay rien voulu changer à la diction, pour n'affoiblir pas les pensées. C'est la principale chose

chose qu'on doit regarder dans les rencontres de cette nature. Elles ont peut-estre plus de grace, & plus de force dans la Langue dont cet Ambassadeur s'est servy en prononçant ce Discours. Il me paroist qu'il a dit beaucoup en peu de paroles, & je ne sçay si on pourroit dire davantage. Cependant il ne s'est presque passé aucun jour qu'en parlant du Roy sur divers sujets, il n'en ait dit des choses nouvelles, & fait son éloge d'une maniere différente. Il a mesme adjouté, *Que si on luy laissoit passer le reste de sa vie en France, il ne doutoit point qu'il n'eust tous les jours de nouveaux sujets d'admiration, & de loüange, tant il trouvoit de qualitez laüables dans cet Empereur.* Un peu apres son retour de S. Germain il fut régalé d'une Col-

K ij

lation magnifique, accompagnée de Symphonie, chez Monsieur Aubert Introduceur des Ambassadeurs pres Son A.R. Il l'a esté en plusieurs endroits dont je ne vous parle point, sa galanterie ayant fait souhaiter à tout le monde d'avoir le plaisir de l'entretenir. Il a esté voir la Pépiniere. Vous vous souvenez de ce que je vous en dis, en vous faisant la Relation du dernier Voyage du Roy à Paris. Il vit à son retour le Dôme des Religieuses de l'Assomption dont il fut aussi surpris qu'il l'avoit esté de celui du Val-de-Grace. Il a vû la Bibliothèque du College des Quatre Nations, autrefois celle de Monsieur le Cardinal Mazarin. Monsieur l'Abbé de la Poterie, qui en est Bibliothecaire, le vint recevoir. Apre qu'il l'eut entretenu de diverses choses,

il fit tomber le discours sur ce qui regarde la Religion , & comme il est tres-sçavant, il entra adroitement dans le ridicule de celle de Mahomet , & dit qu'il y avoit eu des Peres de l'Eglise de son Pais. Cet Ambassadeur demeura un peu embarrassé. Il ne laissa pas pourtant de dire du bien de Monsieur l'Abbé de la Poterie , & témoigna souhaiter de le revoir, ce qui donna lieu de croire qu'il avoit fait quelque réflexion sur ce qu'il venoit d'entendre. Il fut étonné de la quantité de Livres Arabes qu'on luy fit voir, & crût qu'il y en avoit plus en France que dans son Pais , sçachant que l'on en trouvoit dans toutes les Bibliothèques qui estoient un peu considérables. Cela luy fit dire

Que Paris seul renfermoit ce qu'on ne pouvoit voir que séparément

chez les autres Nations. On l'a mené à l'Académie de Peinture & de Sculpture ; mais comme il ne choisit point un jour d'Assemblée pour y aller, & que personne n'estoit averty , il ne s'y trouva que le Concierge, qui luy montra les Tableaux & les Statuës. Il dit qu'il y reviendrait un autre jour , afin d'y voir les Etudiâns en exercice, lors qu'ils desfinent d'apres le Modelle , mais il a esté si occupé, qu'il n'a pû avoir le temps de tenir parole.

Il a visité la plupart des Communautéz , & entr'autres celle de la Charité du Fauxbourg S. Germain , où il alla le Mercredy 18. de ce Mois. Le Pere Athanase Tribou , Prieur du Convent, ayant eu avis de son arrivée , fit assembler une partie de la Communauté , qui le reçut en la
grande

grande Salle de S. Louïs. Il fut conduit dans toutes les autres, contenant six-vingts seize Lits, qu'il ne pût voir sans en admirer la propreté, & le bon ordre qui estoit par tout. Il apperçeut dès Religieux saignant des Malades, ce qui l'étonna, & luy fit dire, *que la Saignée ne se faisoit jamais en Hyver en son Pais, mais seulement en Eté.* De là on le mena à l'Apotiquairie, qu'il visita aussi-bien que le Droguer, contenant plusieurs Minéraux, Racines, Semences, Bois, Gommés, Animaux, & autres choses utiles tant pour les Emplâtres que pour les Médicamens. En suite on luy fit voir le Poudrier, qu'il observa avec grande exactitude, faisant connoître qu'il n'ignoroit pas quelles estoient les plus précieuses Poudres, puis qu'il s'arresta long-

temps à examiner celles du Ruby, de la Perle, du Topase, de l'Hiacinthe. du Corail rouge & blanc, Pierre de Crapau, Ambre Civere, & autres, pour la composition des confectiions d'Hiacinthe & d'Alkierme On luy demanda ce qu'il pensoit de ces choses, & il répondit, *que cela venoit de son Pais, aussi-bien que la Science des Medecins, qui tiroit de là son origine; mais que sa surprise estoit de voir tant d'ordre dans un Hôpital public, où ce qu'il y a de plus précieux se trouve pour la guérison des Pauvres.* On le conduisit de là par le grand Escalier de la premiere Court, pour entrer dans le Convent. Il alla d'abord dans le Réfectoire des Religieux, où voyant la Cloche du Supérieur, & la Chaire du Lecteur, il fit entendre qu'il comprenoit ce que cela vouloit

vouloit dire. Ayant demandé à voir le Pain des Religieux, il en admira la legereté & la blancheur & dit, *que les Malades ayant de ce Pain, il jugeoit bien que le reste devoit suivre, & qu'ainsi il les tenoit fort heureux d'avoir de pareilles assistances.* On le fit passer dans la Galerie du Pere Prieur, où il aperçut plusieurs Cartes de Géographie, sur lesquelles il s'arresta fort longtemps, & fit remarquer à son Interprete le Lieu de son Gouvernement en son Pais. Pendant qu'il considéroit ces Cartes, on luy apporta la Caisse dans laquelle les Pierres des Taillez sont conservées. Il en témoigna beaucoup de surprise, tant à cause du grand nombre, que de la prodigieuse grosseur de quelques-unes, y en ayant du poids de dix onces, il en

mania trois ou quatre; & lors qu'ô luy eut nommé Monsieur Janot pour le principal & le plus expert des Opérateurs & Chirurgiens de cette Maison, il écarta les mains, & baissa les yeux comme par signe d'admiration. Le Pere Prieur luy demanda s'il desiroit voir l'Eglise. Il répondit, *que comme il n'estoit permis qu'à ceux de leur Religion de visiter leurs Mosquées, il faisoit scrupule d'entrer dans nos Temples.* Il fortis fort satisfait, & fut conduit jusqu'à ses Carrosses par ceux qui avoient esté le recevoir. Ce qu'il y eut de fort remarquable, c'est que lors qu'il passa par la Salle des Blessés, il y en eut plusieurs qui se leverent, & entr'autres cinq ou six, qui depuis plus de trois mois paroissoient sans mouvement; mais la curiosité fit dans
cette

cette occasion ce que les Medicamens n'eussent pû faire si-tost.

Cet Ambassadeur a rendu aussi visite aux Chartreux. Le Pere Prieur , accompagné des Peres Officiers de la Maison, luy fit voir plusieurs Cellules des Religieux, les Cloistres, les Peintures, & une Pompe qui est au milieu de leur grand Cloistre, pour élever l'eau, & la distribuer dans les Cellules. Il regarda tout avec grande attention ; & Dom Boisard , Sacristain, qui sçait les Langues , l'entretint toujours en Italien & en Espagnol. Il voulut aller chez luy, où ce Pere luy montra des Livres Arabes, Turcs, Hebreux, Ethiopiens, &c. mais il ne lût que l'Arabe , & dit qu'il n'entendoit point les autres Langues. L'Ambassadeur écrivit son nom & son sein , qu'il luy donna comme
un

un témoignage d'une considération particulière. Après cela, on le fit entrer dans une Salle, où étoit servie une Collation de plusieurs Bassins de Fruit. Il en mangea avec force Sucre; & un Pere Cordelier qui survint avec quantité de monde, luy ayant demandé en Espagnol ce qu'il trouvoit de cette Maison, il dit, *Que quoy qu'il n'y eust rien veu que de beau, l'honnesteté des Religieux qui l'habitoient estoit ce qu'il y trouvoit de plus agreable.* Le Pere Prieur ne le quitta point, Cependant il voulut aller dans sa Cellule, afin de le remercier plus civilement chez luy. Il vit ensuite les Offices de la Maison, le Jardin, & le Clos, & remonta en Carrosse. Comme il avoit entendu parler du College de Sorbonne, il souhaita de le voir. Ses deux Carrosses

Carrosses entrèrent dās la Court, quoy qu'il n'y eust point d'Acte, hors lequel temps les Portes demeurent fermées , si ce n'est quand Messieurs de Richelieu y viennent, à qui, comme Bien-faïsteurs, elles sont toujours ouvertes. Il considéra le grand Petron, ainsi qu'avoit fait le feu Chevalier Bernin, qui le regarda, lors qu'il vint en France, comme l'une des plus belles choses qu'il eust jamais veües. Monsieur Pic, Docteur de la Maison, le vint prendre ensuite pour le conduire à la Bibliothèque. Cet Ambassadeur, voulut attendre que les Ouvriers qui se préparoient à lever un Architrave de Marbre, & un des petits Socles, eussent achevé cet Ouvrage, & il demeura fort attentif à voir la maniere d'enlever de gros blocs de

de Marbre. Estant dans la Bibliothèque, on luy montra deux Exéplaires du Camus, ou Ocean, qui est un Dictionnaire Arabe, & plusieurs Livres dans la même Langue, entr'autres un Alcoran, & des Livres de Prières à l'usage des Turcs; mais rien ne l'arresta davantage, que les deux Volumes de *Flandria Illustrata*, tres-beaux & tres-bien enluminez. Celuy qui les luy monstroît, luy fit remarquer jusqu'où le Roy avoit porté ses Conquestes. Il remarqua luy-même la jonction de la Sambre & de la Meuse; & comme s'il n'eust eu plus rien à voir après les Conquestes de Sa Majesté, il ferma le Livre, & dit en riant, *Tomus secundus*, de la même sorte qu'on le prononce à Paris. Il fut reconduit jusqu'à ses Carrosses, qui l'attendoient dans la

la Court. Il a veu la Foire, & y remarquant tant de Richesses , il étoit surpris de ce que toutes les Boutiques de Paris ne laissoient pas d'estre ouvertes , comme si ceux qui en avoient à la Foire eussent dû faire fermer celles de la Ville. Il s'est extrêmement diverty à la Comedie Italienne, qu'il a veu trois fois. Il entend la Langue , & il estoit difficile que les excellens Acteurs qui composent cette Troupe ne luy donnaissent beaucoup de plaisir. Un tres-habile Homme de mes amis , ayant dessiné pour son plaisir , luy , & tous ceux de sa Suite, la premiere fois qu'il alla à la Comedie , m'a fait la grace de me donner leurs Portraits. Je vous les envoye. Vous serez persuadée de leur ressemblance , quand vous aurez sçeu qu'ils ont esté dessinez par le même

me

me qui me donna le Portrait de la Voisin, qu'il fit si bien ressembler, quoy qu'il ne l'eust veüe que dans le moment qu'on la conduisoit à N. Dame. La vivacité de son génie ne peut s'exprimer. Celui qui est marqué 1., est l'Ambassadeur. L'autre marqué 2., est d'ay. Gouverneur de Sale. Je n'ay mes crû nécessaire de chiffrer les autres. Je vous diray seulement que le François est M^r de Rémondis, qui a eu le soin de leur conduite. On a negligé de le faire ressembler, pour s'attacher davantage aux autres. Ils sont tous placez cōme ils l'étoient dans la Loge, & avec les mêmes attitudes.

Cet Ambassadeur étant curieux de tout ce qui regarde les Sciences & les Arts, on luy a fait voir l'Imprimerie de Monsieur Thierry, comme l'une des plus belles

belles qui soient à Paris. Après qu'il eut tout examiné, on le mena chez Monsieur le Petit, où il demanda à voir des Caractères Arabes. On luy en montra. Il fit travailler devant luy à l'impression de quelques lignes, & on luy donna son nom imprimé, ainsi qu'à ceux de sa Suite. Ils virent ces noms avec beaucoup de plaisir, parce qu'on n'imprime point en leur País, & qu'il n'y a que des Manuscrits. J'ay oublié de vous dire qu'ils ont esté à une Reveuë de Cavalerie de la Maison du Roy, que l'Ambassadeur trouva tres-belle, malgré la pluye, qui dura presque pendât tout le jour. Il passa dans tous les Rangs, fit compliment à Sa Majesté sur sa mine martiale, & dit que chaque Cavalier luy paroissoit un César. La grande foule qu'il y avoit à
Versail

Verfailles la premiere fois qu'il en alla voir les Apartemens , l'ayant empesché de les bien confiderer, il y fut conduit une feconde fois, accompagné de fa feule Suite. Il remarqua mieux toutes les beautez de ce superbe Palais; & dans la furprife qu'elles luy cauferent, il dit, *Qu'il y avoit tant de chofes à dire fur ce qu'il voyoit, que ne pouvant les bien exprimer, il avoit la bouche confuë.* Les Présens qu'il a faits à Sa Majesté, font un Lyon, une Lyonne , une Tygreffe , & quatre Autruches. Deux jours avant fon depart, on luy porta de la part du Roy ,

Deux beaux Chandeliers de Cristal.

Deux Pendules des plus curieuses & des plus riches.

Une douzaine de Montres de toutes fortes , parmy lesquelles
il

il y en a deux enrichies de Diamans, & une de Diamans & de Rubis.

Une douzaine de Vestes des plus magnifiques Brocars.

Deux tres-beaux Fuzils, & deux Paires de Pistolets.

Un Tapit, un lit de Repos, des Sieges, & autres Ouvrages de la Savonnerie, des plus fins, & des plus beaux.

On a pris garde que dans tous les ornemens dont ces Présens étoient enrichis, il ne se trouvaſt aucunes Figures d'Hommes, d'Oyſeaux, & d'Animaux, que l'Ambassadeur avoit déclaré être contraires à ſa Loy. On y joignit pour ceux de ſa Suite, ſçavoir,

POVR AGGI AALLI,
Gouverneur de Salé.

Un tres-beau lustre de Cristal.
Deux

Deux Fuzils, & deux Paires de Pistolets.

Une tres-belle Pendule, & une demy douzaine de toutes sortes de Montres, dont l'une est enrichie de Diamans.

Six Vestes des plus riches Brocars.

*P O U R A G G I A B D I L ,
Neveu de l'Ambassadeur.*

Un tres-beau Fuzil , & deux Montres des plus belles. Le même Présent fut fait à Morakesch, Neveu du Gouverneur de Salé. Rien n'a paru plus curieux, ni plus beau à l'Ambassadeur , que les Chandeliers de Cristal, les Montres, les Pendules, & les Armes. La veille de son départ, il alla voir l'Opéra de *Proserpine* , que M^r de Lully voulut luy donner, afin de luy laisser en partant une grande idée des Divertissemens de France. Il
est

est party fort charmé de toutes les choses qu'il y a veuës, mais sur tout de la Personne du Roy. Je dis de sa Personne, parce qu'il a sçeu la separer de l'éclat de sa grandeur ; & cette maniere de loüange doit plus satisfaire un Prince que toutes celles que luy attire son rang. Sa Majesté le fait conduire, luy, & tous ceux de sa Suite, jusques au lieu où ils doivent s'embarquer.

Vous devez avoir entendu parler de la Requête présentée au Roy par Monsieur le Comte de Fiesque, & du Mémoire qu'il a fait dresser pour établir ses prétentions & droits, contre la République de Gènes. Depuis ce temps, Monsieur de Fer a publié une Carte d'une partie de la Haute-Lombardie, où sont marquez les Etats que la Maison de Fiesque

Fiefque a possédez jusqu'en l'année 1547. & qui sont presentement retenus par divers Princes. Le Roy d'Espagne, le Grand Duc de Tolcane, le Duc de Parme, & la République de Gènes, en retiennent une partie, & le reste est possédé par les Heritiers d'André Doria, qui commandoit les Galeres de François I. Roy de France, par Messieurs de Fiefque qui demeurent à Genes, & par les Seigneurs Ferreri Piémontois, qui ont pris le nom de la Maison de Fiefque. Vous serez persuadée qu'on en trouve peu d'aussi illustres, quand je vous auray appris que son origine vient d'un Fliscus, fort de celle des premiers Ducs de Bourgogne. Depuis ce Fliscus, il se justifie par de bons Titres, & par toutes les Histoires d'Italie, qu'il y a eu dix-neuf Comtes de

de Fiesque sans nulle interruption , jusqu'à Monsieur le Comte de Fiesque d'aujourd'huy qui s'appelle Jean-Louïs-Marie. Outre deux Papes de cette Maison, elle a donné à l'Eglise soixante & quatorze Cardinaux , & plus de quatre cens Archevesques & Evesques. Je n'entreray point dans la discussion de ses droits. Tout le monde sçait que l'entreprise de Jean-Louïs de Fiesque III, du nom, Comte de Lavagne, Prince de l'Empire , & Souverain de Pontremoli & de Taro, pour remettre Gènes sous l'obéissance de nos Roys, à qui depuis Charles V I. elle avoit presté serment de fidelité, luy fit perdre tous ses biens , dont la République s'empara. Ce Comte Jean-Louïs estant tombé dans la Mer, où il se noya dans cette entreprise,

prise, laissa trois Freres, Jérôme, Ottobon, & Scipion. Jérôme eut la teste coupée contre la foy des Traitez. Ottobon, s'estant retiré en France où il commandoit une partie de l'Armée du Roy Henry II. fut tué en 1555. au Siège de Porto-Ercolé; & Scipion resté seul, se rendit auprès de ce mesme Prince, qui le fit Chevalier de son Ordre, & luy donna des Emplois proportionnez à son mérite & à sa naissance. Ce Scipion mourut à Moulins en 1597. & eut pour Fils François Comte de Fiesque, qui fut aussi Chevalier des Ordres du Roy; & Pere de Charles-Léon Comte de Fiesque. Ce dernier épousa Dame Gillete d'Harcourt, & c'est de ce Mariage qu'est sorty Monsieur le Comte de Fiesque, seul Heritier legitime

legitime, & l'Aîné de cette Maison, auquel par consequent appartiennent tous les Etats Marquiez dans la quarte dont je vous parle.

Monsieur Amelot de Gournay, Maistre des Requestes, nommé dès le mois passé Ambassadeur de Venise, se dispose pour partir. L'estime seule où il est dans le Conseil, & dans l'esprit des Ministres, l'a fait choisir pour cet important Employ. On le peut connoître, puis qu'il n'a encor que vingt-sept ans, & qu'il faut au moins qu'un merite distingué supplée au peu d'âge. Il est connu pour un Homme d'une sagesse extraordinaire, d'une vivacité surprenante dans la penetration des Affaires, & d'une netteté admirable à les faire concevoir quand il les rapporte. Il est fort

Février 1682.

L

bien fait de sa personne, a la mine prevenante, & un ton de voix agreable. Sa Maison , l'une des meilleures & des plus anciennes de la Robe , a produit un grand nombre de Magistrats ; qui de Pere en Fils ont esté à la teste de plusieurs Cours Souveraines, tant par elles que par ses Alliances. Pendant que Monsieur son Pere estoit Premier President du Grand Conseil, Monsieur Amelot son Cousin-germain , l'estoit de la Cour des Aydes; comme Messieurs Nicolai & Briçonnet ses Beaux-freres l'étoient en même temps, l'un de la Chambre des Comptes , & l'autre du Grand Conseil. Il y a encor aujourd'huy trois Maistres des Requestes de cette mesme Maison. Monsieur l'Abbé Amelot son Frere, est Aumônier du Roy , & Sa Majesté l'a

l'a gratifié depuis deux mois de l'Abbaye d'Evron, vacante par la démission de Monsieur l'Archevesque de Tours son Oncle. Madame la Comtesse de Vaubecourt est sa Sœur. Vous sçavez, Madame, que Monsieur le Comte de Vaubecourt , Gouverneur de Châlons, & Lieutenant General du Verdunois, & Pais Messin, est Petit-fils de l'illustre Comte de Vaubecourt, Chevalier de l'Ordre , dont le nom sera toujours conservé dans nos Histoires. Sa valeur s'est signalée en mille rencontres ; mais particulièrement par la prise de la Ville de Javarin, à la Porte de laquelle il alla luy-mesme attacher le Petard , qui ayant fait ouverture , luy donna occasion d'entrer dans la Place, suivy de douze Hommes seulement. La bravoure avec laquelle

L ij

il s'en rendit maître, a fort peu d'exemples.

Quoy que l'on ne dult presque point douter de la Grossesse de Madame la Dauphine, on en a presentement une parfaite assurance. Cette Princesse ayant senty son Enfant, la Cour en a marqué tant de joye, qu'il m'est impossible de vous l'Exprimer. Elle s'est répandue dans tout Paris, & on ne doit point douter que les Provinces ne la partagent bientôt. Chacun fait des vœux pour l'heureux succès de cette Grossesse ; & les Dames Religieuses de Nostre-Dame de Relay, de l'Ordre de Fontevrault, en Touraine, en ayant esté informées, Madame de la Grois leur Supérieure fit faire une Procession generale à l'Autel où la Vierge est particulièrement reverée en ce lieu

lieu-là. La Procession fut suivie d'une Neuvaine pour demander à Dieu son secours & ses bénédictions sur Madame la Dauphine. Sa Majesté doit aller passer une quainzaine à Saint Cloud incontinent après Pâques. Ce Lieu est non seulement fort délicieux & magnifique ; mais Son Altesse Royale en fait si bien les honneurs, que rien n'y manque pour les divertissemens & pour la commodité. Toute la Cour y est bien logée ; & ce Prince se donnant la peine d'ordonner de tout, prend de si justes mesures, qu'il ne faut pas s'étonner si quand ces Illustres Hostes en sortent, ils trouvent toujours qu'ils n'y ont point assez demeuré.

On m'apprend la mort de Mefire Pierre de Maupeou, Seigneur de Mouceau, d'Esury sur Seine

L iiij

en partie, & autres Lieux, Conseiller Honoraire en la Grand' Chambre, & auparavant President en la Cinquième Chambre des Enquestes. Il étoit Beau-pere de Monsieur de Pontchartrain, Premier President du Parlement de Bretagne, & est mort subitement à Saint Victor, où il s'étoit retiré.

Vous aurez le Mois prochain une ample Description du Jeu du Monde de Monsieur de Jaugeon. Je vous l'ay promise il y a déjà quelque temps, & je vous tiendray parole. Ce que je vous en diray sera pourtant beaucoup au dessous de l'utilité qu'on en peut tirer, & des beautez que ce Jeu presente à la veuë. Il paroît dans la Foire sous le nom de Tables sçavantes. On n'y avoit encor rien veu de si rare, ny de si digne
d'occu

d'occuper les Curieux. Le temps dont les Ouvriers ont eu besoin pour achever cet Ouvrage, m'a fait insensiblement diférer quatre ou cinq mois à vous satisfaire sur cet Article.

Monsieur le Fèvre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, a mis au jour un Livre nouveau dont on peut attendre de fort grands fruits. Il s'intitule, *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la Religion Pretendue Reformée.* Son utilité se fait connoître par là. Il traite en détail des principales Questions de Controverse, & les traite d'une maniere à éclaircir tous les doutes. On le trouve chez le Sieur Georges Angot, Ruë S. Jacques, au Lyon d'or. C'est le premier qu'il ait imprimé. Comme il est Neveu de Monsieur le Petit, chez qui il a demeuré, il y a

L iiiij

sujet de croire qu'il l'imitera dans les belles Impressions. Celle de ce Livre en est une marque.

Le Pere Menestrier Jesuite, nous a aussi donné un Traité nouveau, qui a pour titre, *Les diverses especes de Noblesse, & les manieres d'en dresser les Preuves.* Tout ce qu'il fait est si curieux, qu'on se peut promettre beaucoup de plaisir de cette lecture. Ce Livre se vend chez le Sieur René Guignard, Rue S. Jacques, à S. Bazile; & chez le Sieur Claude Blageart, Court neuve du Palais, au Dauphain.

Vous devez estre contenté touchant le *Remede Anglois pour la guerison des Fièvres*, puis que Monsieur de Bligny l'a publié par ordre du Roy. Ce qu'il en écrit est accompagné des Observations de Monsieur Daquin, Premier

mier Medecin de Sa Majesté, sur la composition, les vertus, & l'usage de ce Remede.

Les Memoires de l'Entrée de Monsieur l'Evesque de Meaux dans cette Ville de son Diocese, m'ont esté renduës si tard, que je suis forcé de remettre cet Article jusqu'au mois prochain, ainsi que celuy de la Reception de Monsieur l'Abbé de Dangeau à l'Academie Françoise. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris le 28. Fevrier 1682.

Monsieur Brunet, Avocat au Parlement de Provence, a fait la Duplicatiõ du Cube en cinq manieres, par le Cercle ou la Ligne droite, c'est à dire, la Résolution Geometrique du Probleme proposé par Monsieur Comiers, Pre-
vost

voit de Ternant , Professeur des Mathematiques à Paris. C'est un Traité que le Sieur Blageart débitera dans fort peu de jours.

Avis pour placer les Figures.

LA Médaille qui représente Monsieur , doit regarder la page 70.

L'Air qui commence par *Grand Roy, quel bonheur est le nôtre*, doit regarder la page 140.

L'Air qui commence par *Quand nous allons, jeune Bergere*, doit regarder la page 187.

Le Portrait de l'Ambassadeur de Maroc, doit regarder la page 231.

EXTRAIT D V PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNKIÈRES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur L E DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
24. Janvier 1682.



